

TRAVAIL,
EMPLOI,
FORMATION

N°18 | Volume 1 | Mai 2024

MÉDIATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL : CHEMINS DE TRAVERSE ET VOIES TRANSVERSALES D'ÉLABORATION DES SAVOIRS

Sous la direction de
Aline BINGEN, Laetitia MELON et
Bénédicte WANTIER

CENTRE METICES
INSTITUT DE SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



Revue éditée par le Centre METICES – Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles

Anciennement :

- Critique Régionale
- Cahiers de Sociologie et d'Économie Régionales

Les articles publiés n'engagent que leurs auteur·e·s

Revue publiée gratuitement sur le site internet

<https://metices.ulb.be>

Rédaction - Administration

Travail Emploi Formation - METICES
Institut de Sociologie ULB
Avenue Jeanne 44 - CP 124
B-1050 Bruxelles
Tél. : 02/650 31 83
E-mail : metices@ulb.be

Mise en page

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire CDCS asbl
Nathalie da Costa Maya - <https://www.cdcsasbl.be/>

Table des matières

MÉDIATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL : CHEMINS DE TRAVERSE ET VOIES TRANSVERSALES D'ÉLABORATION DES SAVOIRS

INTRODUCTION

- 3** **Aline BINGEN, Laetitia MÉLON, Bénédicte WANTIER**
Un dispositif participatif d'accompagnement à la diffusion des savoirs : à la lisière du social, de l'épistémique et du politique

ARTICLES DU DOSSIER

- 13** **Francis LOSER**
De l'art dans les congrès scientifiques : pour quel partage du savoir ?
- 27** **François CHANSON, Jessica PICCININI et les acteur·rices du collectif Créa2Mains**
Sans l'ombre d'un doute : dépasser les frontières du travail et de l'intégration ?
- 41** **Jacinthe MONTPLAISIR, Lucie GÉLINEAU, Annie FRÉCHETTE, Julie RICHARD**
«Au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre», travailler ensemble pour mieux lutter contre la pauvreté
- 55** **Pascale THYS, Marie-Ange HUNT**
Habitat Défi Jeunes : un projet transfrontalier franco-wallon d'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité

VARIA

- 69** **Cécile PIRET**
Comprendre l'émergence du PTB à Liège : penser l'héritage social-démocrate à partir du cas des ouvriers de la sidérurgie

COMPTE-RENDU D'OUVRAGES

- 85** **Esteban MARTINEZ-GARCIA**
Critique populaire de l'exploitation. Ce que devient le travail de Nicolas Latteur
- 89** **Nouria OUALI**
Malades du racisme. Souffrance & dignité dirigé par Rachid Bathoum
- 93** **Parution d'une nouvelle revue internationale**

COMITÉ DE RÉDACTION & COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

94

Un dispositif participatif d'accompagnement à la diffusion des savoirs : à la lisière du social, de l'épistémique et du politique

Le double numéro thématique de la revue Travail-Emploi-Formation, intitulé «*Médiations dans le travail social : chemins de traverse et voies transversales d'élaboration des savoirs*», vise à rendre compte d'une dizaine de projets proposés lors du congrès international de l'AIFRIS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale) organisé à Bruxelles en juillet 2022. Ce congrès dénommé «Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible» avait pour ambition de décloisonner les espaces d'élaboration des savoirs sur l'intervention sociale en réunissant des actrices et acteurs issus des milieux professionnels, de la formation, de la recherche et de la société civile.

En introduction à ce premier volume, nous proposons un retour réflexif sur un dispositif collaboratif de partage et de diffusion de connaissances expérimenté à l'occasion du congrès. Celui-ci retrace les étapes de mise en relation des actrices et acteurs de l'intervention sociale aux positionnalités variées (Godrie & Dos Santos, 2017), pour ensuite questionner les défis et les freins inhérents à cet enjeu d'accessibilité et d'appropriation d'un espace académique auxquels le comité d'organisation du congrès a été confronté. En repensant les formats d'expression, les modalités d'accompagnement et d'accueil ou encore les conditions matérielles d'accès au congrès, ce dernier est devenu, par le choix de son format, un lieu inédit de fabrique et de diffusion des connaissances. Cette expérience contribue à la réflexion sur les conditions de production des savoirs, inspirée des travaux sur les luttes épistémiques, sociales et politiques inhérentes à leur reconnaissance (Fricker, 2007 ; Godrie *et al.*, 2018). C'est bien sur les coulisses de ce lieu que s'arrête le présent article, les effets produits par les échanges lors du congrès seront, quant à eux, présentés en introduction du deuxième volume de la revue.

1. Le congrès international comme laboratoire

En juillet 2019, l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale - AIFRIS décide d'organiser son neuvième congrès international en Belgique. Le pendant belge de l'association (l'Association Belge pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale - ABFRIS) se positionne alors pour en porter l'organisation. Tant l'ABFRIS que l'AIFRIS ont pour mission, depuis respectivement 2017 et 2019, de contribuer au croisement des savoirs entre acteurs et actrices mobilisé·e·s à différents titres sur le terrain de l'intervention sociale.

Une équipe se constitue autour de la coordination scientifique de l'événement, réunissant des chercheur·e·s, formateur·rice·s et professionnel·le·s. engagé·e·s dans des expériences variées de croisement de savoirs (recherches participatives, repérages de savoirs expérientiels, interrogations sur la politisation des questions de savoirs) et partageant un intérêt marqué pour inscrire leurs pratiques dans une mission de service à la société.

C'est à partir de l'intitulé «Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible» que l'exercice de co-écriture d'un argumentaire pour l'appel à contributions est entamé par le comité scientifique belge, en collaboration étroite avec le comité scientifique permanent (CSP) de l'association internationale. Ce dernier, majoritairement composé de chercheur·e·s, de formateur·e·s et d'un nombre encore restreint de professionnel·les, se penchait depuis plusieurs années sur l'opportunité de concrétiser l'ouverture de l'association aux personnes concernées par l'intervention sociale. Des formats de contribution innovants avaient d'ailleurs déjà été proposés et éprouvés dans un certain nombre de congrès précédents, comme les «Carrefours de savoirs»¹ (Lelubre & Moriau, 2023), dans l'objectif d'ouvrir des espaces collectifs de réflexion sur les enjeux de l'intervention sociale. Ces espaces ont été démultipliés lors du congrès de Bruxelles.

Le choix collectif du thème du congrès traduisait une volonté de mettre à l'épreuve les nouvelles orientations de l'association internationale en faveur de l'adhésion des usagers et usagères de l'intervention sociale. Le congrès de Bruxelles allait alors devenir un laboratoire d'expérimentation de nouveaux formats d'expression contribuant au croisement des savoirs entre intervenant·e·s d'horizons multiples.

Un long cheminement a été nécessaire pour concrétiser ce projet commun, la rencontre d'acteur·e·s aux positionnalités variées et la mise en dialogue de leurs savoirs n'allant, en effet, pas de soi. Le congrès ne visait pas seulement à compiler des interventions aux formats variés, mais à faire dialoguer des points de vue situés autour de préoccupations communes.

1

Le «Carrefour de savoirs» est une méthodologie impliquant trois types d'acteur·e·s de l'intervention sociale (présents en nombre équivalent), rassemblés durant 3 à 4 heures autour de trois temps : un temps de parole exclusif à chacun des groupes d'acteurs et d'actrices sur des questions ou des objets qui leur ont été soumis avant la rencontre en guise de préparation à l'événement ; un temps d'échanges et un temps de synthèse. L'enjeu de cette approche est d'offrir à chacun des groupes des conditions d'expression leur permettant de transmettre leur point de vue et d'être écoutés, tout en contribuant à une discussion avec l'ensemble des participant·e·s.

2. Un déroulé d'actions visant à rompre avec la hiérarchisation des savoirs

Comment transformer un espace académique en lieu d'accueil pour divers acteur·e·s de l'intervention sociale ? Comment permettre le croisement des savoirs d'acteur·e·s aux positionnalités variées et issus de pays de la francophonie aux cultures diverses ? Comment prendre en considération les structures hiérarchiques qui lient les savoirs d'action et les savoirs savants pour tenter de réduire les asymétries qui en découlent ? Comment mettre en lumière des savoirs minorisés en veillant à ne pas les exploiter ou les dépolitiser ? Autant de questions qui ont jalonné le processus de co-construction qui était au cœur du dispositif de partage et de diffusion des connaissances et des défis rencontrés en chemin.

2.1. SOUTENIR LA LÉGITIMITÉ DE L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTEUR·ICE·S

Sur le plan scientifique, un consensus général et enthousiaste a rapidement permis d'aboutir au choix d'une thématique permettant d'inclure de manière explicite la participation des personnes concernées dans son intitulé. Cependant, en ce qui concerne l'accueil des usagères et usagers et des professionnel·le·s à l'événement, de nombreux chemins de traverse ont dû être empruntés pour traduire cette ambition commune en actes concrets.

Un premier défi a concerné celui du langage utilisé dans l'appel à communication. Cet appel, ayant fait l'objet d'un processus de co-écriture fluide et nourri d'une attention marquée à l'usage d'un langage inclusif, allait rester discriminant pour toute personne ne maîtrisant pas les codes de la production scientifique. Comment concilier les normes universitaires et la recherche d'une légitimation de savoirs situés avec l'ouverture à des savoirs non reconnus (Code, 2014) ? Rester pris dans cette contradiction risquait d'annihiler l'ambition du congrès en entérinant de facto une inégalité : le fait qu'une personne, ou un groupe de personnes, ne puisse rendre compte de ses savoirs d'expérience du fait d'un déficit d'accès au langage commun. Cette injustice herméneutique (Fricker, 2007), elle-même générée par le nonaccès aux lieux d'élaboration des savoirs, était susceptible de perpétuer un état de marginalisation épistémique (Godrie *et al.*, 2018).

Il fallait donc mettre des ressources à disposition des futurs contributeur·ice·s, comme des outils langagiers et diverses médiations pour rendre les concepts accessibles et offrir différentes modalités d'expression pour leur permettre de communiquer leurs expériences et tenter de réduire les asymétries de positionnement (Godrie *et al.*, 2018 : 44). Parmi ces médiations, la création de formats diversifiés de contribution constituera une première clé.

L'accroche par des formats qui résonnent avec les pratiques et médiations développées par les actrices et acteurs de première ligne ne pouvait cependant pas suffire à garantir la participation effective des porteur·e·s de projets. Par conséquent, des comités d'accompagnement ont été mis sur pied pour soutenir la participation des personnes qui s'engageaient dans les formats dits «alternatifs». Ils étaient animés par un trio de personnes aux postures distinctes issus du monde de la recherche, de la formation, des milieux professionnels et/ou de collectifs d'usagères et usagers. Ces comités ont permis de repérer des projets et d'établir des contacts rapprochés avec les futurs contributeur·ice·s. Cette prise de contact visait à les convaincre du caractère légitime et utile de leur contribution à l'élaboration des connaissances et, le cas échéant, à leur proposer un accompagnement à la formalisation de leurs

savoirs d'expérience. Il s'agissait donc d'éviter l'anticipation négative à pouvoir contribuer au débat, dans un contexte où les capacités d'une personne ou un groupe de personnes à transmettre un savoir sont généralement déniées ou empêchées, que ce soit en raison de l'exclusion de leur expérience sociale de l'herméneutique collective ou de la légitimité accordée à leur témoignage et à cette même expérience (Fricker, 2007).

2.2. LE DÉCLOISONNEMENT COMME FONDEMENT AU CONGRÈS

C'est dans une préoccupation de déployer des outils langagiers diversifiés que le langage pictural a été utilisé pour rendre compte de la démarche et de l'ambition propres au congrès, à savoir faire du congrès un espace ouvert d'expérimentation de la diffusion et de la co-construction de savoirs en vue de bâtir des ponts entre savoirs savants et savoirs d'action. Il s'agissait de faire alliance avec une diversité d'acteur·e·s à cette fin, et nécessairement, d'œuvrer ensemble pour désétiqueter les positions de chacun·e (Lermert, 1974).

Pour partager cet enjeu d'ouverture à de nouveaux publics, nous avons fait appel à une illustratrice, Noémie Gillet, qui a eu pour mission de traduire en dessins l'ambition de décroisement entre les savoirs et les positions des actrices et acteurs de l'intervention sociale portée par le congrès. Un scénario graphique a été élaboré, dans lequel chaque planche illustre de manière métaphorique le parcours de chercheur·e·s, formateur·rice·s, professionnel·le·s et usager·ère·s, avec des étapes de déconstruction de piliers et de reconstruction d'un jardin de savoirs partagés.

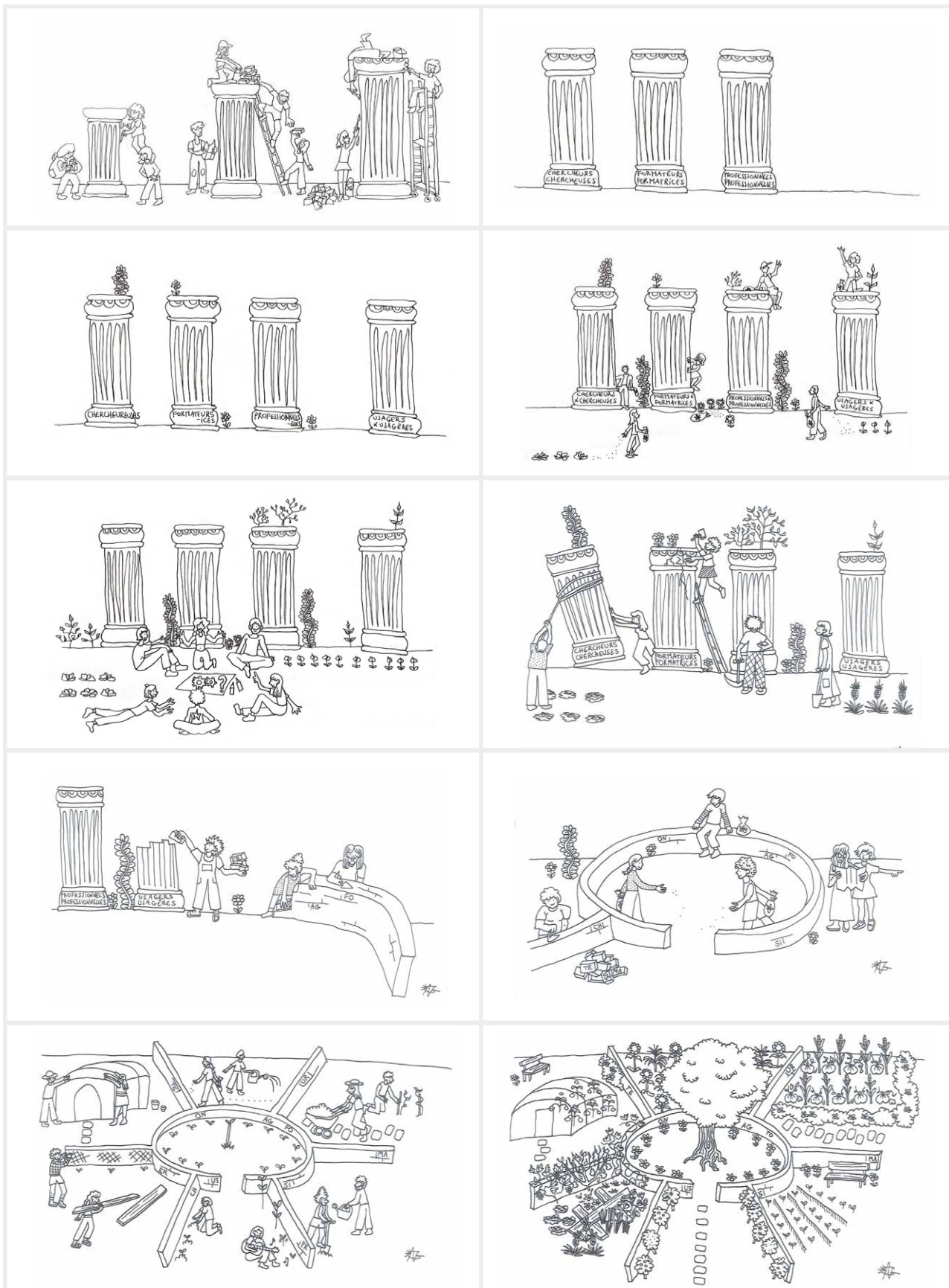
Ce scénario graphique (voir ci-dessous) a été utile pour expliquer aux personnes impliquées le sens des démarches, de manière à la fois efficace et appropriée à divers types de publics. Il convient de souligner ici que les intérêts de la médiation du langage artistique ne se réduisent pas à une forme de vulgarisation destinée aux seuls usager·ère·s et professionnel·le·s, elle revêt un intérêt identique pour les publics académiques. Cette médiation a facilité la création d'une communauté de langage et d'expression à partir des planches et a ouvert un champ de rencontres et d'échanges comme moyen pour rassembler de manière conviviale les actrices et acteurs impliqué·e·s dans la mise sur pied de cet événement scientifique où différentes formes de savoirs et communications étaient bienvenues.

2.3. DES FORMATS D'EXPRESSION DIVERSIFIÉS ET NON HIÉRARCHISÉS

En plus des communications classiques en ateliers (organisés en trois interventions successives d'une vingtaine de minutes), des formats de contributions dits «alternatifs» ont donc été proposés tels que la «présentation et l'animation d'outils coconstruits par et avec des usagères et usagers» et des «contributions artistiques». Notons que ces divers formats de communication ne visaient pas un type d'acteur·e en particulier : chacun·e, qu'il ou elle soit chercheur·e, formateur·rice, professionnel·le ou personne accompagnée, était libre de choisir son format de contribution.

Tous les types de contributions ont été repris sous l'appellation «atelier», avec une animation structurée et harmonisée. Un·e animateur·e, le·la «président·e de séance» était garant·e de ce déroulement ritualisé : un temps d'introduction pour présenter les intervenant·e·s, un temps d'intervention destiné à la présentation d'une recherche ou d'une expérience devant un auditoire, d'une séquence théâtrale ou d'un atelier de danse participatifs, ou encore de la pratique d'un jeu, de la découverte de photographies ou d'un parcours sonore pour terminer sur un temps d'échanges.

Processus de déconstruction de piliers et reconstruction d'un jardin de savoirs partagés



Illustrations © Noémie Gillet

Les ateliers outils visaient à s'arrêter, durant 1h30, sur le processus de co-construction du projet ou de l'outil participatif développé avec les bénéficiaires, en soulignant la manière dont ces outils ou projets pouvaient servir d'appui à l'expression de difficultés et problématiques vécues par le public de l'intervention sociale, mais aussi à la réflexion sur les leviers permettant de surmonter ces difficultés. Le deuxième temps de l'animation devait favoriser l'appropriation des outils par les congressistes présent·e·s dans l'atelier à travers leur participation active.

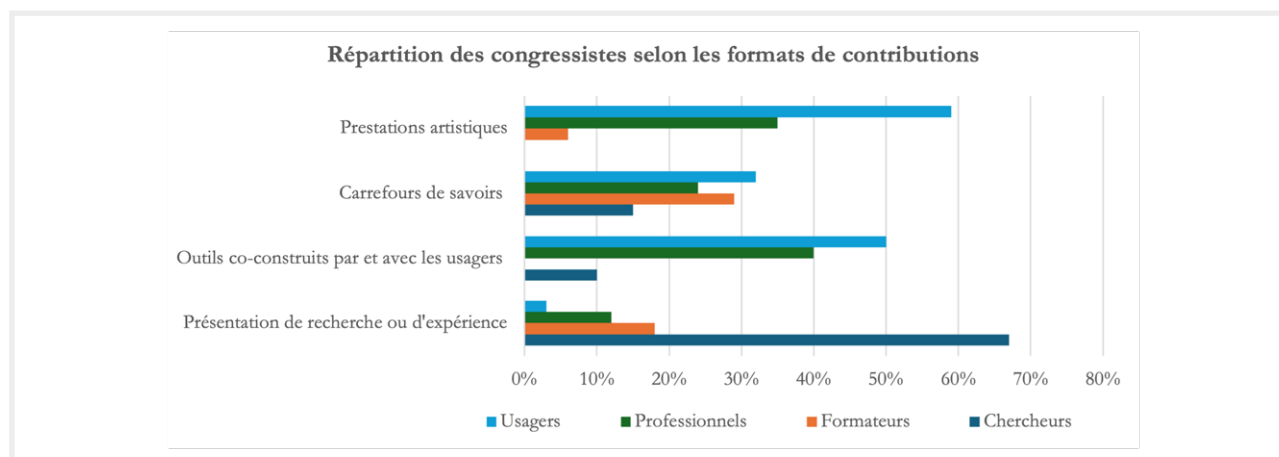


En ce qui concerne les contributions artistiques, le risque était grand de les voir réduite à des formes de divertissement en marge des espaces de réflexion. Les événements scientifiques sont en effet aujourd'hui souvent ponctués d'interludes artistiques offrant des espaces de respiration aux congressistes. Il convenait de rappeler que les communications sous forme de contributions artistiques ne s'inscrivaient pas dans le registre récréatif mais bien dans le registre scientifique. Les personnes étaient invitées, durant 1h30 également, à présenter le processus de créatif et participatif lié à un spectacle de musique, de danse, de théâtre ou d'expression corporelle, ou encore à une exposition, en invitant ensuite les congressistes à découvrir la prestation, voire à y prendre part.

La recherche d'un équilibre entre un modèle linéaire transmissif et un modèle participatif dans la structure de l'ensemble des ateliers avait pour vocation de réduire les hiérarchies implicites entre les savoirs savants et les savoirs d'action (Burnay, 2019 ; Vaillancourt, 2019) et de favoriser le croisement des expériences et les savoirs. Les ateliers étaient, en ce sens, devenus des espaces d'apprentissage et d'expérience.

3. Une participation tributaire d'arbitrages financiers

L'objectif d'ouverture de l'espace académique à des publics diversifiés aura été largement atteint, avec plus d'un tiers de participant·e·s issu·e·s des milieux professionnels et des collectifs d'usagères et usagers. Près de vingt-huit ateliers dits «alternatifs» ont été organisés, à côté de la septantaine d'ateliers dits «classiques».



L'usage majoritaire du format de communication traditionnel par les chercheur·e·s peut renvoyer à des «logiques individuelles et de surspécialisation qui caractérisent les milieux académiques» (Godrie, 2019 : 10) mais doit aussi être considéré au regard des pressions à la productivité scientifique auxquelles les chercheur·e·s font face. Il traduit probablement aussi le caractère encore marginal de dispositifs d'enquêtes inscrits dans la tradition de la recherche participative au sein de la communauté scientifique (Rullac, 2018). Cette forme de repli épistémologique, s'il permet la circulation des savoirs dans la communauté scientifique, laisse, en tous cas, peu de marge pour le recours à des voies d'expression alternatives. L'enjeu du recours à des formats d'expression multiples permet de mettre en perspective les leviers, politiques et institutionnels, susceptibles d'être mobilisés pour réduire les asymétries de positionnement (Godrie, 2019) et de contribuer à relier les enjeux de production scientifique aux enjeux de société, notamment ceux relayés par les composantes les plus fragilisées de la société.

Il reste que si la participation massive de praticien·ne·s et des représentant·e·s de collectifs d'usagères et usagers aura été facilitée par le biais de formats d'expression variés, leur présence aura nécessité de nombreux arbitrages sur le plan financier. Participer à un congrès international a un coût, en termes d'inscription, de logement, de déplacement qui sont appréhendés différemment suivant les acteur·e·s. Les instances de pilotage de l'association internationale - AIFRIS, majoritairement composée de chercheur·e·s et de formateur·rice·s issu·e·s de milieux académiques de différents pays de la Francophonie, présentent des cultures de travail différentes et des visions parfois opposées sur les facteurs bloquant ou facilitant la participation aux événements scientifiques. Des étapes préalables de concertation, de débat, parfois de conflit (en ce compris de valeurs) et de négociation ont été nécessaires à la conciliation autour des modalités de participation des actrices et acteurs des milieux professionnels et des personnes concernées au congrès. Si les chercheur·e·s disposent de temps de travail et de financements favorisant leur participation à des événements scientifiques comme les congrès, la participation des professionnel·le·s reste tributaire de l'acceptation de leur employeur de

libérer leurs équipes à des temps de réflexion dont la portée est difficilement saisissable, notamment au regard des contraintes d'organisation du travail qu'elles engendrent. Quant aux formateur·rice·s dont les activités de recherche sont encore peu reconnues, leur participation est sujette à de perpétuelles négociations avec leurs établissements de formation. Quant aux usager·e·s, ils ne disposent généralement ni de l'un, ni de l'autre.

Dans ce contexte, malgré tout le soin porté au dispositif d'accueil au congrès, de nombreux débats ont fait réapparaître au premier plan, non pas les luttes épistémiques mais les luttes de classes dans une perspective intersectionnelle (Bilge & Hill Collins, 2023). Le comité d'organisation belge aura dû mettre sur pieds des fonds de solidarité pour contourner cet obstacle financier majeur et financer la participation des représentant·e·s des différents piliers issus des quatre coins de la Francophonie. En cela, on peut considérer que le congrès aura également éprouvé «des pratiques épistémiques de résistance mises en œuvre au quotidien par des individus, des collectifs et des institutions pour donner naissance à des configurations plus égalitaires entre les savoirs» (Médina, 2013).

4. Formaliser les expériences de croisement des savoirs dans un cadre académique

Les auteur·e·s de ce double numéro, qu'ils soient rôdé·e·s ou novices dans la rédaction d'articles scientifiques, ont été invité·e·s à formaliser leurs connaissances, en bénéficiant, le cas échéant, d'un accompagnement inscrit dans la continuité des initiatives développées par l'Université libre de Bruxelles pour associer les personnes concernées par l'intervention sociale. Une orientation politique qui concrétise la mission de service à la collectivité de l'université.

Les quatre articles du présent numéro illustrent, sous forme de compte rendus d'expériences (Chanson *et al.* ; Hunt *et al.*), de recherche collaborative (Montplaisir *et al.*) et d'une réflexion (Loser), les points de vue de différents actrices et acteurs concerné·e·s par l'intervention sociale : des chercheur·e·s, des professionnel·le·s, des usager·ère·s, des formateur·rice·s. Chacun aborde un ou des sujets différents, comme l'art, le travail, l'éducation permanente, la pauvreté, la ruralité, etc. à partir d'un point de vue situé dans son champ d'action.

Ils et elles ont pour trait commun de se pencher sur les médiations qu'ils mettent en œuvre pour coconstruire leurs actions dans une dynamique inclusive, débouchant souvent sur des innovations. Ces auteur·e·s créent des opportunités de rencontres, défrichent les voies des pratiques professionnelles et de recherche, bâtissent des ponts et forment des alliances, avec en finalité, une attention aigüe à la justice sociale. Ce panel de contributions offre un regard sur les mécanismes à l'œuvre dans la production de connaissances au sein de dispositifs inclusifs et collaboratifs. Ils mettent également en évidence certaines facettes des inégalités épistémiques.

Francis Loser propose une réflexion sur la médiation de l'art dans les congrès scientifiques en se penchant sur les effets des expériences esthétiques dans le croisement des savoirs et la production des connaissances. En parcourant les différents types de contributions artistiques proposés lors du congrès de juillet 2022 qui nous occupe (exposition de photographies, scènes de théâtre, danse), il

analyse la hiérarchie des modes d'expressions et les potentialités offertes par l'art pour rendre possible une diversité de langages.

François Chanson, Jessica Piccinini et les acteur·rices du collectif Créa2Mains présentent le compte-rendu d'une expérience de co-construction d'initiatives au service de la société portée par des professionnel·le·s et des usagers·ère·s mise en œuvre notamment dans le cadre de l'organisation du congrès. L'analyse des médiations mobilisées dans ces projets menés dans le cadre d'un service d'insertion sociale belge (Centre Public d'Action Sociale) débouche sur une réflexion concernant les conceptions du travail salarié et présente un point de vue sur leurs différentes expériences de contribution scientifiques à l'événement : la co-écriture d'un texte pour les Actes du Congrès et l'évaluation de leur résumé de communication. Ils et elles s'expriment ponctuellement sur leur réception de la mise à l'écart d'une formule au motif d'éloignement des codes académiques.

Jacinthe Montplaisir, Lucie Gélinau, Annie Fréchette et Julie Richard rapportent des expériences concrètes de co-construction des savoirs qui mobilisent, au Québec, des personnes en situation de pauvreté. Elles retracent le soutien déployé par le Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural pour développer une «communauté de pratique RAP» (recherche-action participative) associant des acteur·rice·s citoyen·nes investi·e·s en recherche hors des milieux universitaires. Le projet mené par l'équipe de recherche citoyenne «Nos communautés AVEC», présentée au Congrès de Bruxelles, permet alors de rendre compte des outils de médiation nécessaires pour rendre effective cette ambition de gouvernance inclusive au sein d'espaces conçus pour créer et décider ensemble.

Enfin, le dernier article du dossier de ce premier volume, co-écrit par **Pascale Thys et Marie-Ange Hunt**, porte sur le retour d'une expérimentation transfrontalière réalisée en France et en Belgique apportant une réflexion sur l'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité, tant sous l'angle méthodologique que conceptuel. La démarche inductive et de co-construction à l'œuvre tout au long du projet Habitat Défi Jeunes permet de rendre compte des logiques partenariales entre des acteurs et actrices de l'intervention sociale et de l'enseignement autour de la création d'un cluster économique transfrontalier devant nécessairement tenir compte des spécificités territoriales et institutionnelles.

Hors dossier, dans la rubrique varia, **Cécile Piret** propose une analyse sur le Parti du Travail de Belgique (PTB) implanté dans la région de Liège et notamment auprès des ouvriers de la sidérurgie. L'autrice tente de comprendre le processus d'émergence de cette force politique en l'inscrivant dans les transformations profondes du secteur de la sidérurgie et l'entreprise mondialisée et financiarisée qu'est ArcelorMittal (2014-2016), les changements dans les modes d'encadrement politique et institutionnel des conflits ouvriers et dans l'histoire régionale et syndicale. L'article met en exergue l'héritage social-démocrate du PTB et ses spécificités locales qui lui ont permis de se déployer et d'obtenir l'adhésion d'une partie des ouvriers et des représentants syndicaux de cette entreprise.

AUTEURES

Aline BINGEN, professeure à l'Université libre de Bruxelles affiliée au centre de recherche METICES - Aline.bingen@ulb.be

Laetitia MÉLON, maîtresse de conférences à l'Université libre de Bruxelles affiliée au centre de recherche METICES - laetitia.melon@ulb.be

Bénédicte WANTIER, maître-assistante en langue française, formation initiale des éducateurs spécialisés à la Haute École en Hainaut - benedicte.wantier@heh.be

Bibliographie

- BILGE S., HILL COLLINS P., 2023, *Intersectionnalité. Une introduction*, Éditions Amsterdam.
- BURNAY N., 2019, «De la difficile rencontre entre savoirs savants et savoirs d'action.», *SociologieS*, [En ligne], consulté le 15 mars 2024. <https://doi.org/10.4000/sociologies.11542>
- CODE L., 2014, «Ignorance, Injustice and the Politics of Knowledge», *Australian Feminist Studies*, vol. 29, n° 80, p. 148-160.
- FRICKER M., 2007, *Epistemic injustice: Power and the ethics of knowing*, Oxford, Oxford University Press.
- GODRIE B., DOS SANTOS M., 2017, «Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance», *Sociologie et sociétés*, vol. XLIX, n°1, p. 7-31. [En ligne], consulté le 12 décembre 2023. <https://doi.org/10.7202/1042804ar>
- GODRIE B., OUELLET G., BASTIEN R., BISSONNETTE S., GAGNÉ J., GAUDET L., GONIN A., LAURIN I., MCALL C., MCCLURE G., RÉGIMBAL F., RENÉ J-F., TREMBLAY M., 2018, «Les espaces de participation et la recherche dans le champ des inégalités sociales», *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 30, n°1. [En ligne], consulté le 12 décembre 2023. <https://doi.org/10.7202/1051406ar>
- GODRIE B., 2019, La co-construction des savoirs au prisme de l'épistémologie et des inégalités sociales. *SociologieS*. [En ligne], consulté le 12 décembre 2023. <https://doi.org/10.4000/sociologies.11620>
- LELUBRE M., MORIAU J., 2023, «Le «Carrefour de savoirs» comme espace d'expérimentation pour la recherche collaborative», *Écrire le social*, 2023/1 (N° 5), p. 45-57. [En ligne], consulté le 4 octobre 2023. <https://www.cairn.info/revue-ecrire-le-social-la-revue-de-l-aifris-2023-1-page-45.htm>
- MEDINA J., 2013, *The Epistemology of Resistance: Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*, New York, Oxford University Press.
- RULLAC S., 2018, «Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique», *Pensée plurielle*, n° 48, p. 37-50. [En ligne], consulté le 12 décembre 2023. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2018-2-page-37.htm>
- VAILLANCOURT Y., 2019, «De la co-construction des connaissances et des politiques publiques», *SociologieS*, [En ligne], consulté le 12 mars 2024. <https://doi.org/10.4000/sociologies.11589>

De l'art dans les congrès scientifiques : pour quel partage du savoir ?

MOTS-CLÉS

TRAVAIL SOCIAL,
SAVOIRS, PRATIQUES
ARTISTIQUES,
ESTHÉTIQUE,
RÉFLEXIVITÉ

RÉSUMÉ

En lien avec le 9^e congrès de l'AIFRIS, qui s'est tenu à Bruxelles en juillet 2022, cet article interroge le croisement des différentes formes d'expression et de savoirs en s'intéressant plus spécifiquement aux contributions artistiques et à leur force heuristique.

L'observation de plusieurs productions artistiques présentées durant le congrès (expositions photographiques, représentations théâtrales, etc.) montre que le recours aux dimensions corporelle et sensible peut stimuler la réflexivité et nourrir un regard critique porté sur le monde. Une même conception non dualiste inspire certaines recherches menées en sciences humaines et sociales en accordant place aux données sensibles pour enrichir les données factuelles. Lors des congrès, il y a donc tout lieu de mettre en dialogue les productions scientifiques avec les productions artistiques dont l'éclairage est complémentaire et mieux à même de soutenir la parole des publics qui ne maîtrisent pas les codes académiques.

KEYWORDS

SOCIAL WORK,
KNOWLEDGE,
ARTISTIC PRACTICES,
AESTHETICS,
REFLEXIVITY

ABSTRACT

Art in Scientific Conferences: How Can Knowledge Be Shared?

Presented at the 9th AIFRIS congress in July 2022, this article examines the intersection of different forms of expression and knowledge, focusing more specifically on artistic contributions and their heuristic force. The analysis of art production presented in the congress (photographic exhibitions, theatrical performances, etc.) shows that the use of the bodily and sensitive dimensions can stimulate reflexivity and critical view of the world. The same non-dualistic approach inspiring some research in social sciences, in which sensitive data enrich factual data. Therefore, it is important in congresses to put in dialogue research and artistic production, whose insights are complementary and allow the support of the voices of people who are not familiar with academic codes.

AUTEUR

Francis LOSER, Docteur en sciences de l'éducation, professeur associé émérite à la Haute école de travail social (HETS), rattachée à la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Genève - francis.loser@hesge.ch

1. Introduction

Les éléments de réflexion développés dans cet article font suite à ma participation à la table ronde de clôture du 9^e congrès de l'AIFRIS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale) qui s'est déroulé à Bruxelles en début juillet 2022 et dont le thème était «*Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible*».

Au cours de ces vingt dernières années, une bonne part de mes enseignements et recherches ont effectivement concerné la création artistique, qu'il s'agisse de la médiation en travail social (Loser, 2010/2021), des carrières d'artistes en situation de handicap (Loser, 2017 ; Loser & Waldis, 2020) ou la fonction émancipatrice des projets artistiques incluant des personnes en vulnérabilité sociale (Loser, 2023).

Dans le cadre du congrès évoqué ci-avant, je me suis intéressé aux productions artistiques (expositions, photos, spectacle de théâtre, de danse, etc.) pour tenter de cerner leur pouvoir heuristique. Mon postulat de départ est que ce type de projet favorise, tant du côté des artistes que des spectatrices et spectateurs, une expérience esthétique dans laquelle les émotions et les sensations soutiennent le mouvement cognitif (Gadamer, 1992 ; Dewey, 2005) contribuant ainsi à une production de savoirs. Les pratiques artistiques ne formant pas un monde à part, elles constituent indéniablement des activités sociales comme les autres (Becker, 2010) impliquant des gestes, des apprentissages et des savoirs qui importent autant que l'œuvre, permettant de ce fait de rapprocher l'art de la vie ordinaire et de la connaissance (Formis, 2010).

Selon moi, il importe d'interroger les préjugés entourant les formats artistiques qui, durant les congrès sont parfois relégués au statut d'activités festives, pour mettre en exergue les nombreux atouts que présente ce type d'approche en termes d'analyse et de réflexion. Ce dernier point me paraît central dès lors qu'une des priorités de l'AIFRIS s'attache à soutenir le croisement des savoirs, qu'il s'agisse des savoirs académiques, des savoirs pédagogiques, des savoirs d'action des travailleuses et travailleurs sociaux ou des savoirs d'expérience des bénéficiaires de l'action sociale.

Souscrire à un tel projet, novateur et sans doute un peu idéaliste, nécessiterait de prendre en considération une série de questions relatives à la constitution, à la transmission et à la circulation des savoirs dans la société. Plutôt que d'empoigner ce vaste questionnement, il s'agira ici plus modestement de proposer quelques observations et développements portant sur les réalisations et performances observées dans le cadre de ce 9^e congrès de Bruxelles et montrer en quoi ces dernières ouvrent sur un horizon réflexif significatif.

Il convient de préciser que mes analyses sont portées par une lecture pragmatique et esthétique qui vise à déjouer le piège du dualisme qui structure traditionnellement la pensée occidentale en opérant des scissions entre corps et esprit, raison et émotions, culture et nature, théorie et pratique, etc. (Dewey, 2005, 2011 ; Joas, 2008). Pour contrecarrer cette vision binaire, il est essentiel de rappeler que la réalité première de tout être humain est le corps, substrat de l'être au monde (Merleau-Ponty, 1945 ; Shusterman, 2007), lieu frontière entre soi et les autres (Le Breton, 2013). En privilégiant une appréhension de l'individu comme un être incarné, situé dans des contextes, relié aux autres et, par conséquent, affecté par les interactions interindividuelles et l'environnement dans lequel il évolue, il est possible d'entrevoir des continuums entre des logiques et dimensions qui peuvent apparaître comme

contraires. Dans cette perspective, le processus cognitif s'inscrit en résonance avec les perceptions subjectives et sensorielles qui sont largement dépendantes d'une sensibilité sociale (Carnevali, 2016) car « nous existons physiquement dans le monde et nous avons le monde en nous » (Gebauer & Wulf, 2004 : 12). Comme aime à le rappeler l'immunologiste Jean-Claude Ameisen (2009), critique par rapport à la scission entre art et science remontant au XIX^e siècle, la réalité est multiple, ce qui signifie qu'elle peut être saisie à la fois de manière raisonnée et sensible car « l'émotion aide à comprendre et la compréhension aide à ressentir à des niveaux plus profonds » (Ameisen, 2009 : 30).

Sur la base de ces considérations, mon investigation *in situ* dans les expositions et performances artistiques de ce congrès a porté l'attention tant sur les éléments factuels que sensibles afin de souligner les différences, mais aussi les continuités entre objets et domaines traditionnellement conçus en opposition (art versus science ; sciences dures versus sciences molles ; recherche versus intervention ; etc.) sans toutefois en évacuer les tensions.

Ma contribution est structurée en cinq parties au sein desquelles les données empiriques ne sont pas isolées des analyses et précisions conceptuelles. Cette façon de procéder fait ressortir le continuum qui se dessine entre une appréhension sensible et une lecture qui se veut plus analytique et conceptuelle. Je commencerai par rendre compte des productions photographiques et théâtrales présentées lors du congrès de Bruxelles (parties 1 et 2), pour ensuite proposer des éléments d'analyse au travers d'un double questionnement : comment l'art peut-il soutenir une lecture sensible et politique du monde (partie 3) ? De quelle façon est-il possible d'articuler approche sensible et recherche en sciences humaines (partie 4) ? Sur la base des analyses précédemment développées, un retour aux productions artistiques du congrès viendra prolonger la réflexion autour du passage de la recherche à la création artistique (partie 5) pour mieux repérer les possibles continuités entre les différentes formes de savoir.

2. Des images singulières aux représentations collectives

Lors de ce congrès, au premier étage du bâtiment d'accueil se tenait une exposition de photographies. Sur un premier cliché, en noir et blanc, on distinguait une sorte de long couloir étroit, faiblement éclairé. L'endroit évoquait les soubassements d'un immeuble, impression renforcée par le revêtement brut des murs. Au sol, gisant sur un léger matelas de mousse, un homme semblait dormir sous une couverture. En dessous de l'image, figurait une légende : « Même si je devais travailler chaque jour pour mon employeur, je n'avais aucun endroit pour me reposer ». Sur une seconde image en noir et blanc, la silhouette d'une femme assise à une table occupait l'espace central. On ne voyait pas le visage de la femme car celle-ci soutenait sa tête d'une main alors que dans son autre main, posée sur la table, elle tenait une croix. Sous l'image, une légende : « Souvent triste et seule, je n'avais plus que la religion pour me reconforter ». Ces deux photographies figuraient dans l'exposition mise sur pied par l'association PAG-ASA¹ afin de rendre compte de la situation vécue par les victimes de traite des êtres humains, en Belgique et ailleurs dans le monde.

1 PAG-ASA est une association belge qui aide les victimes de la traite des êtres humains en offrant une assistance aux victimes (accueil, accompagnement et (ré)insertion) et en participant activement à la lutte contre la traite des êtres humains au niveau national et international. <https://pag-asa.be/>



Congressistes
découvrant l'exposition
de photographies de
l'association PAG-ASA
lors du 9^e Congrès de
l'AIFRIS à Bruxelles,
juillet 2022
(Photo A. Delsoir)

Ces deux images saisissantes par leur simplicité et l'absence de tout artifice, m'ont profondément touché. Pendant mon tête-à-tête avec ces portraits, le temps s'est arrêté et je me suis retrouvé propulsé dans un autre univers, totalement éloigné de ma vie feutrée et des médias qui ne font qu'effleurer le thème de l'esclavage humain au gré des scandales qui parsèment l'actualité. Me laisser progressivement pénétrer par cette expérience sensible intense m'a permis de m'identifier aux personnes photographiées dont le parcours de vie est marqué par le déni de justice et les rapports de soumission iniques. La question de l'altérité n'était plus une simple question philosophique, mais une évidence tangible qui affectait le spectateur que j'étais. Un article aurait également permis de donner corps à ces personnes qui ne sont que des ombres dans la cité, mais la photographie, du fait de son côté immédiat, a le pouvoir de surprendre les spectatrices et spectateurs qui se voient brusquement plongé·e·s dans un univers aux contours indicibles propice à activer leur imaginaire et leurs capacités à s'émouvoir et à s'identifier à d'autres destins que le leur.

Non loin de l'espace occupé par l'association PAG-ASA, se tenait une seconde exposition de photographies en noir et blanc, organisée par le collectif Ose(r)². Là, le projet était voué à témoigner de la réalité sociale vécue par les personnes en fauteuil roulant et plus spécifiquement les femmes. Au travers du jeu subtil d'ombres et de lumières, la banalité des scènes quotidiennes (femme en fauteuil discutant avec une personne debout, femme en balade dans une rue, femme capturée dans son intérieur, etc.) se muait en autant d'images esthétiques propices à la rêverie et à la contemplation. En laissant le regard s'attarder sur les images, il était néanmoins difficile de considérer ces silhouettes féminines sans avoir en tête les images idéalisées du corps de la femme. Cette équivocité ne venait-elle pas signaler que mon regard, comme tout regard, est largement pétri par l'imaginaire social ? À l'évidence, cette exposition éclairait d'une lumière crue la stigmatisation dont les femmes en situation de handicap sont l'objet au-delà des difficultés fonctionnelles auxquelles elles sont confrontées.

2 Le Collectif Ose(r) mène des actions de sensibilisation à l'égard du handicap et à la différence en général, au travers d'images photos en noir et blanc, d'écrits, témoignages, etc. Voir leur site web : http://ose-r.over-blog.com/pages/Qui_sommes_nous-267662.html

Comme le relève Robert Murphy (1990), ce n'est pas tant la déficience qui dérange que sa lecture sociale qui vient brouiller la communication entre personnes «valides» et personnes en situation de handicap. Pour Erving Goffman, il s'agit dès lors «de chercher non pas du côté des incapacités "compréhensibles", mais du côté bien plus étendu de tout ce qui embarrasse spécifiquement les rencontres» (1974 : 96). Pour Erving Goffman, la notion d'embarras rend possible une analyse fine de la charge émotionnelle qui surgit dans le face-à-face lorsque les actrices et acteurs sont bousculé-e-s dans leurs représentations et schèmes de comportement habituels. Elle met bien en relief comment la prise en compte des émotions et sensations, et leur examen constituent des leviers précieux pour saisir les enjeux sociaux, politiques ou éthiques qui sous-tendent une situation d'interaction.

Pour revenir à la spécificité de la photographie, Raymond Depardon note que :

le réel pour un photographe est un compagnon [...] j'ai besoin du réel parce que je pense que c'est une forme qui m'oblige, qui me confronte, qui me dérange [...] et qui change un peu les idées préconçues que je peux avoir, que je peux me fabriquer en tant qu'individu (Depardon, 2000 : 56).

Pour le photographe, son activité artistique n'est pas qu'un exercice de style mais aussi une confrontation au réel qui vient interroger son rapport au monde et ses préjugés.

Dans le cadre des expositions mentionnées plus haut, les images proposées avaient le pouvoir de bouleverser celles et ceux qui les contemplaient et d'interroger leurs représentations. Selon une lecture cognitiviste des émotions, il s'agit dès lors d'une mise en mouvement du sujet dans son intégralité car «si nous sommes indignés, si nous sommes en colère [...] si nous sommes surpris... ce n'est effectivement pas "sans raison", même si bien sûr l'expérience de l'émotion est une expérience qui s'inscrit dans le corps [...]» (Genard & Roca i Escoda, 2022 : 83).

3. De la scène de théâtre aux scènes de la vie quotidienne

Parmi les autres propositions artistiques présentées lors de ce congrès, il convient de relever deux étonnantes productions théâtrales respectivement intitulées «*Les sans*» et «*On na étèz abonékol*»³. Le premier spectacle portait sur le thème des personnes migrantes sans papiers, le second abordait la question de l'analphabétisme ; les deux productions ayant en commun de reposer sur la participation des personnes directement concernées, devenues autrices et auteurs, puis actrices et acteurs pour les besoins de la scène.

3 Les sans : spectacle théâtral de la compagnie *La Voix des Sans-Papiers de Liège*. Avec Fanekko Liliane, Alfred, Eugène, Ibra, Jean, Nadine, Nafiou et Pape.

On na étèz abonékol : création théâtrale réalisée en collaboration entre la *Compagnie Buissonnière* et l'association *Lire et Écrire* de Namur. Voir site : <https://lire-et-ecrire.be/Théâtre-On-na-eter-abonekol-15359>



Scène de la pièce
«On na étéz abonékol»
lors du 9^e Congrès de
l'AIFRIS à Bruxelles,
juillet 2022
(Photo A. Delsoir)

Lors de ces deux représentations, l'effet de séduction a opéré dès le lever de rideau grâce à la mise en scène soignée, mais aussi et surtout grâce aux actrices et acteurs dont la force du jeu et le talent s'adossaient à une vulnérabilité non dissimulée. Cette rencontre avec des actrices et acteurs aux savoirs d'expérience singuliers, a indubitablement constitué pour les spectatrices et spectateurs présent·e·s une expérience puissante en termes de confrontation à l'altérité, ce d'autant plus qu'un temps d'échange s'est tenu après la représentation. Lors de ces moments de dialogue avec le public, les comédiennes et comédiens ont eu tout le loisir d'explicitier leur participation dans le projet dont la représentation théâtrale ne constituait que l'aboutissement d'un long processus. En réalité, leur engagement a débuté par des cours de langue ou d'alphabétisation pour ensuite se poursuivre par une mise en récit de leurs histoires de vie avant qu'un metteur en scène s'en saisisse pour élaborer une production théâtrale. Face au public, les actrices et acteurs ont pris la parole avec assurance pour évoquer le développement de leurs nouvelles compétences et les changements concrets intervenus dans leur vie. Une mère de famille a ainsi pu témoigner de sa fierté d'être devenue une comédienne et d'avoir pu réunir lors d'une des représentations ses enfants qui, pendant longtemps, s'étaient tenus à l'écart d'elle. «Ils avaient honte de moi» nous déclarait-elle, rejoignant en cela une observation relevée par les personnes marquées par un parcours de transclasse qui lie la honte au sentiment d'illégitimité sociale (Ernaux, 1997 ; Jaquet, 2014 ; Eribon, 2018). Depuis Aristote l'activité théâtrale est reconnue pour ses vertus cathartiques (Nolin, 2008) qui, pour les comédiennes et comédiens concerné·e·s, s'est traduite, d'un côté, par l'expression et la transformation de leur souffrance et, de l'autre, par une expérience de socialisation positive. Interrogé·e·s sur leurs conditions de vie, iels ont pu relever que leur intégration dans une troupe théâtrale leur a permis de sortir de leur isolement et d'améliorer l'estime de soi au fil des représentations devant divers publics. Il y a tout lieu de penser que les effets positifs ressentis par les comédiennes et comédiens concernent autant leur activité théâtrale que leurs habitudes quotidiennes au travers d'une meilleure participation à la vie sociale et culturelle, voire citoyenne pour les personnes sans papier qui se sont saisies de leur activité collective pour militer en faveur de leurs droits en interpellant des élu·e·s politiques.

4. Des pratiques artistiques à l'approche esthétique et sociale du monde

4.1. REGARD SENSIBLE ET REGARD CRITIQUE

Comme mis en exergue ci-avant, la médiation théâtrale a non seulement permis de donner la parole aux personnes en grande vulnérabilité⁴, mais également de renforcer leurs compétences sociales en améliorant leur statut d'actrice et d'acteur sur la scène de la vie quotidienne (Goffman, 1973).

Donner la possibilité aux personnes vulnérables ou en marge de s'exprimer suppose que les spectatrices et spectateurs acceptent de se laisser toucher par ces destins différents qui peuvent d'ailleurs faire écho à leur propre vulnérabilité. Pour ma part, pendant les spectacles et durant les échanges qui ont suivi, m'identifier aux actrices et acteurs m'a amené à éprouver une série d'émotions et de sensations, parfois à la limite du soutenable, le plus souvent contradictoires entre elles (désespoir versus espérance, tristesse versus joie, colère versus apaisement, etc.). Cette ouverture de conscience passe par une nécessaire décentration de soi et, si l'on se fie au climat des échanges qui se sont déroulés après les représentations théâtrales, une large part du public a réussi à effectuer ce pas de côté pour se rapprocher du monde des comédiennes et comédiens. Comme le note la philosophe Martha Nussbaum (2011), il est possible de cultiver des «yeux intérieurs» au travers d'une expérience artistique, observation qui fait écho à celle de Jean-Claude Ameisen (2009) qui, nous l'avons vu, entrevoit une forme de continuum entre cognition et émotions. Appréhender la notion d'altérité n'est pas un mouvement en deux temps - je ressens en situation, puis je réfléchis à distance - mais un processus dynamique et circulaire où les émotions et sensations éprouvées dans la rencontre avec l'autre se trouvent enrichies par une réflexion elle-même irriguée par le sensible. Un peu dans la même veine, le philosophe John Dewey (2005) note que la conduite d'une activité, qu'elle soit artistique ou intellectuelle, constitue une *expérience* en ce sens qu'elle se déploie au cours d'un processus qui se déploie en phases successives impliquant une série d'émotions - plaisir, étonnement, découragement, euphorie, perplexité, joie - lesquelles se combinent à la pensée et aux actes. Fortement inspirée par l'approche pragmatique de ce philosophe et plus particulièrement de son ouvrage portant sur l'éducation et la démocratie (Dewey, 2011), Martha Nussbaum postule que toute «éducation artistique peut et doit être articulée à l'éducation du citoyen du monde, car les œuvres d'art sont souvent des moyens précieux pour que chacun commence à comprendre les succès et les souffrances d'une culture différente de la sienne propre» (2011 : 137).

Et la philosophe de préciser que :

l'imagination empathique peut être capricieuse et inégale si elle n'est pas liée à une conception de l'égalité humaine. Il n'est que trop facile d'avoir une sympathie raffinée pour ceux qui nous sont proches par la géographie, la classe, la race, et de la refuser aux gens qui sont distants, qui appartiennent à des groupes minoritaires et que l'on traitera comme de simples choses (2011 : 137).

4 J'utilise ici le terme de grande vulnérabilité à dessein. Contrairement au modèle anthropologique néolibéral qui voudrait que l'on soit autonome, performant et en capacité de maîtriser nos vies, tous les êtres vivants sont vulnérables du fait de leur dépendance aux autres et à l'environnement, et de la mort certaine qui les attend.

Sur le plan éthique, il est crucial d'accorder un statut d'alter ego à tout personne, quels que soient son statut social, son genre, son ethnie, sa couleur de peau, etc.

Lors du 9^e congrès de l'AIFRIS, dédié à la parole des usagères et usagers de l'intervention sociale, il était d'autant plus crucial d'accorder attention à cette parole et de reconnaître leurs compétences et savoirs d'expérience pour éviter le plus possible les discriminations que Miranda Fricker (2007) désigne sous les notions d'injustices testimoniales et épistémiques (Fricker, 2007). Avec ce double concept, Miranda Fricker a cherché à mettre en évidence que certains témoignages ou réflexions, au-delà de leur qualité et cohérence intrinsèques, se trouvent d'emblée disqualifiés du fait de l'appartenance de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur à des groupes socialement dévalorisés (femmes, pauvres, personnes issues de la migration, etc.).

Les réflexions de Martha Nussbaum sont précieuses pour penser la question de l'empathie en rapport avec les droits des citoyennes et des citoyens, ce qui en fait une question politique mais également conceptuelle car, dans son esprit, les pratiques artistiques, théâtrales notamment, permettent de cultiver la sympathie conjointement au développement des facultés logiques afin d'être en mesure de considérer la «réalité» dans sa diversité et sa complexité, ce qui ne va pas de soi. En effet, comme le souligne le philosophe Maurice Merleau-Ponty (1945), toute perception est située. Prenant l'exemple de la vue d'une maison voisine, il rend attentif au fait qu'on la voit toujours sous un certain angle et «on la verrait autrement de la rive droite de la Seine, autrement de l'intérieur, autrement encore d'un avion [...]». Le philosophe prolonge son observation par une question centrale en termes de perception humaine, forcément incarnée : «Voir, n'est-ce pas toujours voir de quelque part ? (Merleau-Ponty, 1945 : 81).

En insistant sur la prééminence de la corporalité comme condition préliminaire à toute connaissance, les réflexions de Maurice Merleau-Ponty ont posé un jalon crucial, validé par les neurosciences et largement repris en sciences humaines et sociales. Pierre Bourdieu, notamment, a pu montrer que la plupart de nos apprentissages sont le fruit des savoirs incorporés, les fameux «savoirs par corps» (Bourdieu, 1980) qui sous-tendent l'habitus et l'hexis qui en constitue sa manifestation corporelle. Nous fonctionnons de fait en *résonance* avec notre environnement car «nos relations au monde sont toujours à la fois corporelles, émotionnelles, psychiques et symboliques» (Rosa, 2018 : 110) et «nos pensées les plus élevées et nos actes les meilleurs, nos plus grandes joies et nos plus profondes peines, ont notre corps pour aune» (Damasio, 2001 : 14).

Une telle conception du fonctionnement humain va de pair avec l'affirmation d'une continuité entre perception et connaissance, sens critique et imaginaire. Dès lors que nous nous intéressons à la construction des diverses formes de savoirs et à leur croisement, les éléments de réflexions précédemment exposés ouvrent des perspectives fécondes en dépassant un point de vue binaire.

4.2. REGARD SENSIBLE EN RECHERCHE

Prendre en considération la réalité incarnée de l'existence humaine permet de saisir les continuités entre les dimensions émotionnelles et cognitives et, plus largement, entre les pratiques artistiques et scientifiques. Cette vision non dualiste, qui s'apparente à la notion d'*expérience* élaborée par John Dewey (2005), a fait son chemin dans la recherche en sciences humaines et sociales comme, par exemple, dans les travaux de Jean-Louis Génard et Marta Roca i Escoda (2022) qui estiment que l'enquête sociologique gagne en force en se calant sur une approche esthétique fondée sur l'appréhension cognitiviste des émotions. La chercheuse et le chercheur, se référant à Clifford Gertz et

le rôle joué par ses expériences émotionnelles dans la compréhension de la culture balinaise, notent que ce sont les expériences éprouvées en situation qui fonctionnent comme «[...] déclencheur de l'étonnement, de la surprise, de la sérendipité dans le travail sociologique ou, d'ailleurs, scientifique en général (Génard & Roca I Escoda, 2022 : 85). L'anthropologue Jeanne Favret-Saada (1990) a elle-même thématisé l'importance pour un·e chercheur·e de se laisser toucher par son terrain car l'être affecté constitue une dimension centrale de toute observation *in situ*. Comme le corps et les cinq sens constituent le socle de toute perception et action humaine, cette condition première a été prise en considération dans bon nombre d'enquêtes portant sur l'activité professionnelle afin d'étudier la place qu'y occupent les émotions (Boujut, 2005 ; Avril *et al.* 2010 ; Lenzi, 2018 ; Jeantet, 2018 ; Loser & Romagnoli, 2019).

Si l'enquête sociale implique de se laisser affecter, il s'agit d'un processus dynamique de proximité-distance qui conduit l'observation participante à se présenter comme une forme de jeu alimentant une double posture à tenir : «jouer, c'est se dédoubler» écrit l'anthropologue Sophie Caratini (2004 : 78). Il s'agit en effet de se laisser toucher par les situations d'interactions et la charge affective qui règne dans les lieux investigués pour ensuite tenter de traduire et d'élaborer ces indices sensibles en autant d'hypothèses de compréhension et de pistes de réflexion.

À l'occasion d'une investigation menée avec Barbara Waldis dans les ateliers fréquentés par des artistes en situation de handicap, ce jeu de dédoublement s'est montré particulièrement précieux pour analyser les séquences d'observation qui suscitaient notre embarras (Loser & Waldis, 2017). Face à certaines œuvres ou certaines situations troublantes car situées à la frontière poreuse entre art et handicap, ce sont nos émotions et intuitions qui nous ont orienté dans nos analyses. Comme nous l'avons précédemment mentionné pour Erving Goffman (1974), c'est la survenue d'un émoi tel que l'embarras qui vient signaler les situations d'interaction problématiques, celles où nos cadres d'expérience se brouillent. Ces situations qui échappent au contrôle de soi constituent assurément des leviers puissants pour saisir différents types d'enjeux, notamment sociaux, inhérents aux interactions interpersonnelles.

5. De la recherche aux productions artistiques

Si l'embarras constitue un indicateur heuristique pour la recherche, il l'est également pour opérer des prises de conscience dans la vie ordinaire. Brigitte Gisar⁵ semble l'avoir bien saisi comme en témoigne sa conférence gesticulée *Faim de vie*, présentée au 9^e congrès de l'AIFRIS, dans laquelle elle s'est mise en scène au travers de deux personnages au comportement antagoniste. Il y avait la docte Brigitte qui expliquait au public de manière documentée et détaillée comment et en quoi la faim dans le monde constitue un problème structurel lié aux injustices sociales et à des logiques de domination. Dès que Brigitte s'effaçait de la scène, intervenait Mimosa, personnage haut en couleur qui niait en bloc tout ce qui venait d'être expliqué, préférant continuer à jouir de la vie sans limite, quitte à opter pour la politique de l'autruche. Ces deux personnages au positionnement opposé ne campent-ils pas magnifiquement nos tergiversations internes, nos ambivalences et choix paradoxaux plus ou moins

5 Brigitte Gisar, travailleuse sociale et chargée de projet à la Concertation aide alimentaire au sein de la Fédération des Services Sociaux (FdSS) en Wallonie et à Bruxelles.

lucides, qui autorisent les petits arrangements avec notre conscience et le maintien de nos habitudes de vie et de pensée ? Fort des travaux des neurologues (Damasio, 2001, 2010 ; Naccache, 2009) qui ont largement documenté ce mouvement chaotique et les biais cognitifs qui caractérisent nos manières de penser, il est possible de soutenir que le savoir est aussi affaire d'émotions tel l'embarras qui autorise des apprentissages par le biais d'une reconfiguration de nos repères et croyances.

Parfois l'embarras peut s'inviter à nous sous la forme d'un sentiment vague, difficile à cerner. C'est ce qui m'est arrivé lors du congrès évoqué dans ces lignes en assistant au spectacle de la troupe de danse du Créahmbxl⁶. J'étais quelque peu soucieux de l'accueil qui allait être réservé à ce spectacle alors que j'avais participé à la venue de cette troupe formée d'artistes en situation de handicap. Lors de la représentation, soutenue·e·s par une chorégraphie rigoureuse et une musique enveloppante, les danseuses et danseurs ont évolué avec beaucoup de grâce et de talent. Le spectacle était réussi et en fin de représentation la performance des artistes a été largement saluée par le public. Si le succès rencontré par la troupe m'a rassuré quant au choix du spectacle, une forme d'embarras m'a progressivement gagné. Si les artistes méritaient largement d'être acclamés pour leur prestation, l'ovation dithyrambique et prolongée du public a fini par devenir suspecte à mes yeux. N'étions-nous pas une fois de plus pris par le brouillage de communication entre personnes «valides» et personnes en situation de handicap (Murphy, 1990) ? Parmi les stéréotypes qui sous-tendent ce type d'interaction, il est important de relever que les personnes en situation de handicap sont habituellement entrevues soit comme des pauvres misérables à plaindre, soit comme des personnes exceptionnelles qui suscitent l'admiration.

6. Conclusion

Pour donner corps au projet de l'AIFRIS, celui de faire dialoguer des publics aussi différents que les professionnelles et professionnels de la recherche, de l'enseignement et de la formation, de l'intervention sociale et les bénéficiaires de structures sociales, il importe que la parole ne soit pas le seul mode d'expression privilégié. Il s'agit effectivement d'accueillir toutes les expressions, y compris non verbales, et de déconstruire le format de présentation classique des congrès, à savoir des exposés qui suivent peu ou prou le modèle académique. Les développements présentés au fil de l'article mettent clairement en relief que les formats artistiques rendent possible cette diversité de langages.

Il ne s'agit pas que les chercheur·e·s ou les enseignant·e·s se muent en comédiennes et comédiens, mais d'interroger la hiérarchie des modes d'expression en multipliant les formats de présentation lors des congrès, en s'inspirant par exemple du théâtre où la parole est proche de la vie ordinaire, avec sa part d'indicible, tout en autorisant un recul critique. Ainsi que le relève Jean Birnbaum qui milite pour des échanges respectueux et nuancés dans la sphère publique : «il n'y a pas d'un côté la vie, ses indignations, ses combats, et de l'autre les livres, la pensée, la transmission. Tout cela ne fait qu'un» (Birnbaum, 2021 : 16). Il y a vraiment urgence à rompre avec un monde en silos, en explorant les

6 Le Créahmbxl (Création et Handicap Mental) est un laboratoire d'expérimentation artistique qui propose des ateliers d'arts plastiques et d'arts vivants à des personnes en situation de handicap mental. <https://www.creahmbxl.be/a-propos-du-creahmbxl>. Le spectacle en question : «Atelier de danse en mixité» est mis en scène par la chorégraphe Joëlle Shabanon avec Clara Botero, Sarah Cusse, Xavier Dembour, Eduardo Della Faille, Gaëlle Leroy et Julie l'Hôte.

possibles continuités entre différents modes de pensée, différents modes d'expression, afin de nourrir un dialogue à la fois fertile et équitable entre les divers congressistes.

Le philosophe Baptiste Morizot et l'historienne de l'art Estelle Zhong Mengual (2018) rappellent que le caractère novateur des avant-gardes du début du XX^e siècle tenait en leur projet de produire des effets existentiels et politiques significatifs. Et les deux auteur·e·s de préciser que «ce sont en partie les mêmes aptitudes qui sont requises pour être un sujet esthétique et un citoyen politique *libres*, c'est-à-dire autonomes dans l'activité d'apprécier et de penser» (Morizot & Zhong Mengual, 2018 : 37). Nous retrouvons ici une idée proche de celle exprimée par Martha Nussbaum (2011) qui pense possible de développer la sensibilité au travers d'une éducation artistique articulée à l'éducation citoyenne. Le développement du regard sensible est essentiel à l'ouverture au dialogue et à l'altérité, mais ce programme se trouve d'autant renforcé qu'il coïncide avec un positionnement lucide consistant à tenir les yeux grands ouverts.

Le potentiel politique des productions artistiques s'explique avant tout par le fait que l'art est une activité sociale comme les autres (Becker, 2010). À l'instar des pratiques académiques ou professionnelles, les arts se développent au sein d'institutions traversées par des luttes de pouvoir et d'incessantes querelles pour gagner en légitimité et en reconnaissance. Avec Michel Foucault (1975) et Miranda Fricker (2007) nous savons que savoir et pouvoir sont liés. Ainsi, lancer des passerelles entre divers modes d'expression et de production de savoirs doit s'inscrire dans la dynamique du monde et ne pas occulter les rapports de force et les hiérarchies sociales qui divisent les individus entre eux, les cultures et régions du globe entre elles, mais aussi les différents domaines d'activité.

Accorder une place aux formats artistiques lors des congrès scientifiques est certes une initiative salubre, mais elle doit tenir compte des enjeux susmentionnés et être prolongée par d'autres types d'approches pour changer les esprits. À ce sujet, il faut saluer le processus amorcé au sein de l'AIFRIS lors du 7^e congrès de Montréal de 2017, avec l'introduction des Carrefours de savoirs ; mouvement poursuivi lors du 9^e congrès de Bruxelles de 2022 qui, en plus des formats artistiques, a valorisé les initiatives et outils co-construits entre enseignant·e·s, intervenant·e·s sociaux et bénéficiaires. Cette diversification des formats a pu se réaliser grâce à l'édiction de nouvelles règles du jeu conviant l'ensemble des congressistes à opérer un pas de côté par rapport aux habituelles manières de procéder et de penser. Lors des prochains congrès de l'AIFRIS, pour ouvrir un dialogue entre des publics aux savoirs distincts, il est indispensable d'instaurer un climat de confiance propice à des échanges sensibles où chacun·e accepte de ne pas tout savoir, de se laisser étonner et toucher par des personnes qui ne partagent pas le même monde et les mêmes modalités d'expression.

Bibliographie

- AMEISEN J.-C., 2009, «Entretien sur le thème de la création» in R. ENTHOVEN (dir.), *La création*, Paris, Perrin, p. 29-69.
- AVRIL C., CARTIER M., SERRE D. (dir.), 2010, *Enquêter sur le travail : Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte.
- BIRNBAUM J., 2021, *Le courage de la nuance*, Paris, Éditions du Seuil.
- BECKER H., 2010, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- BOUJUT S., 2005, «Le travail social comme relation de service ou la gestion des émotions comme compétence professionnelle», *Médecine & Hygiène*, n°29, p. 141-153.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- CARATINI S., 2004, *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- CARNEVALI B., 2016, «Aesthesis et estime sociale : Simmel et la dimension de la reconnaissance», *Terrains/Théories*, n°4, [En ligne] consulté le 10 octobre 2021. <http://teth.revues.org/686>
- DAMASIO A., 2010, *L'autre moi-même : Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- DAMASIO A., 2001, *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob.
- DEPARDON R., 2000, *Errance*, Paris, Éditions du Seuil.
- DEWEY J., 2011, *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin.
- DEWEY J., 2005, *L'art comme expérience*, Pau, Publications de l'Université de Pau/Éditions Farrago.
- ERIBON D., 2018, *Retour à Reims*, Paris, Flammarion.
- ERNAUX A., 1997, *La honte*, Paris, Gallimard.
- FAVRET-SAADA J., 1990, «Être affecté», *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n°8, p. 3-9.
- FORMIS B., 2010, *Esthétique de la vie ordinaire*, Paris, PUF.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FRICKER M., 2007, *Epistemic Injustice. Power and Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press.
- GADAMER H.-G., 1992, *L'actualité du beau*, Aix-en-Provence, Alinea.
- GEBAUER G., WULF C., 2004, *Jeux, rituels, gestes : Les fondements de l'action sociale*, Paris, Economica.
- GENARD J.-L., ROCA I ESCODA M., 2022, «Que faire des émotions dans l'enquête sociologique ? Vers une "esthétique" du travail sociologique», in N. BURNAY (Dir.), *Sociologie des émotions*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 81-101.
- GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- JAQUET C., 2014, *Les transclasses ou la Non-Reproduction*, Paris, PUF.
- JEANTET A., 2018, *Les émotions au travail*, Paris, CNRS Editions.
- JOAS H., 2008, *La créativité de l'agir*, Paris, Éditions du Cerf.
- LE BRETON D., 2013, *L'adieu au corps*, Paris, Éditions Métailié.
- LENZI C., 2018, «De la construction sociale des émotions dans l'accompagnement des mineurs sous-main de justice : entre ressorts d'action et invisibilité», *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°20 [En ligne] consulté le 21 avril 2019. <http://journals.openedition.org/sejed/8983>
- LOSER F., 2023, «Lorsque des projets artistiques soutiennent l'agentivité des personnes qui y prennent part», *Welfare e Ergonomia*, n°1, p. 87-96.
- LOSER F., WALDIS B., 2020, «L'accompagnement des artistes en situation de handicap : une approche par les ressources qui interroge les pratiques sociales», in M. MASSE, G. PIÉRART, F. JULIEN-GAUTHIER, D. WOLF (Dir.), *Accessibilité et participation sociale : Vers une mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées*, Genève, Éditions IES, p. 247-266.

- LOSER F., 2010/2021, *La médiation artistique en travail social : Enjeux et pratiques en atelier d'expression et de création*, Genève, Éditions IES.
- LOSER F., ROMAGNOLI S., 2019, «La prudence comme fondement de l'intervention sociale et comme antidote à l'aliénation», in M. KUEHNI (Dir.), *Le travail social sous l'œil de la prudence*, Bâle et Lausanne, Schwabe Verlag/HETSL, p. 65-85.
- LOSER F., WALDIS B., 2017, «Ambiguïté des cadres d'expérience dans les interactions de face à face entre personnes en situation de handicap et personnes «valides» : quelles implications pour les chercheurs ?», in S. GARNEAU, D. NAMIAN, *Erwin Goffman et le travail social*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 197-212.
- LOSER F., 2017, «Les ateliers d'art visuel fréquentés par des artistes en situation de handicap : pratiques, enjeux et perspectives», *Le Sociographe*, N° 57/3, p. I-XII.
- MERLEAU-PONTY M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MORIZOT B., ZHONG MENGUAL E., 2018, *Esthétique de la rencontre : L'énigme de l'art contemporain*, Paris, Les éditions du Seuil.
- MURPHY R. F., 1990, *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon.
- NACCACHE L., 2009, *Le nouvel inconscient : Freud, le Christophe Colomb des neurosciences*, Paris, Odile Jacob.
- NOLIN D., 2008, *L'art comme processus de formation de soi*, Paris, L'Harmattan.
- NUSSBAUM M., 2011, *Les émotions démocratiques : Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?* Paris, Flammarion.
- ROSA H., 2018, *Résonance : Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte.
- SHUSTERMAN R., 2007, *Conscience du corps. Pour une soma-esthétique*, Paris-Tel Aviv, Éditions de l'éclat.

Sans l'ombre d'un doute : dépasser les frontières du travail et de l'intégration ?

MOTS-CLÉS

TRAVAIL,
PARTICIPATION,
CONNAISSANCE,
INTÉGRATION
SOCIALE,
COMMUNAUTÉ

RÉSUMÉ

L'article est tiré de la communication de l'équipe du Service d'intégration du Centre Public d'Action Sociale de Sambreville présentée au 9^e Congrès international de l'AIFRIS. L'équipe a contribué de trois façons : (1) en intégrant le comité d'organisation du congrès avec la réalisation de 400 porte-clés emblématiques, (2) en faisant une présentation lors d'un atelier et (3) en co-écrivant un texte pour les Actes du Congrès. Les auteur·e·s réfléchissent au sens du travail et aux finalités de l'intégration sociale à travers l'analyse de leurs actions et de leurs effets. Ils proposent d'abord de décrire les formes de médiation créées par leur système juridique et de poser une réflexion sur le sens de la notion de travail. L'article aborde ensuite les expériences croisées de professionnel·le·s et de personnes concernées dans la construction d'initiatives au service de la société. Il propose enfin un point de vue sur l'importance de la solidarité et les effets des collaborations des travailleur·euse·s sociaux.ales et des personnes concernées par la promotion de l'humanité.

KEYWORDS

LABOUR,
PARTICIPATION,
KNOWLEDGE, SOCIAL
INTEGRATION,
COMMUNITY

ABSTRACT

Without Any Shadow of a Doubt: Going Beyond the Boundaries of Work and Social Integration?

The article is based on the paper of the Service Intégration du Centre Public d'Action Sociale of Sambreville city presented at the 9th International Congress of AIFRIS. The team contributed to the Congress in three ways: (1) by joining the congress committee organisation and producing 400 emblematic keychains, (2) by giving a presentation at a workshop, and (3) by writing a paper for the congress proceedings. The authors address the meaning of the notion of work and the aims of the social integration through an analysis of their actions and their effects. They, first, describe the mediation forms created under the legal system and discuss the meaning of the notion of work. They, then, look at the intersecting experiences of professionals and people concerned in building initiatives to serve society. They, next, debate the importance of solidarity and the effects of collaboration between social workers and people concerned by the promotion of humanity.

AUTEUR·E·S

François CHANSON, assistant social chef de département de l'ISP-CPAS
Jessica PICCININI, assistante sociale attachée au Service d'Insertion Sociale - CPAS
Centre Public d'Action Sociale de Sambreville - chansonfr@sambreville.be
Les acteur·rices du collectif Créa2Mains

1. Introduction

Dans un monde en constante évolution et où les défis sociaux se complexifient, le rôle des services d'intégration sociale devient crucial. Le Centre Public d'Action Sociale - CPAS de Sambreville, en réponse à ces défis, a adopté une approche innovante et inclusive dans ses méthodes d'intégration. Cet article présente la contribution de l'équipe du service d'intégration du CPAS de Sambreville au 9^e Congrès international de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS). Notre participation au congrès a été marquée par trois initiatives majeures : la conception et la fabrication de 400 porte-clés emblématiques pour les congressistes, la présentation d'une communication lors d'un des ateliers et la co-rédaction d'un texte pour les Actes du Congrès. Ces contributions résultent du fruit de l'expérience croisée d'un chef de département, d'assistantes sociales et du collectif «Créa2Mains». Elles partagent un objectif commun : refléter et promouvoir les valeurs et les pratiques du service d'intégration sociale dans un cadre plus vaste.

À travers l'analyse de ces actions et de leurs effets, cet article explore le sens profond du travail et les objectifs de l'intégration sociale. Nous y discutons des formes de médiation artistiques et culturelles que nous avons développées en réponse à notre cadre légal et examinons la notion de travail dans un contexte social élargi. En mettant l'accent sur des thèmes tels que la solidarité, la participation, la connaissance et le renforcement de la communauté, nous cherchons à illustrer comment le travail social peut transcender les frontières traditionnelles et contribuer de manière significative au bien-être de la société.

Cette introduction pose les bases d'une réflexion sur les innovations en matière d'action sociale et sur la manière dont elles peuvent être mises en œuvre pour répondre efficacement aux besoins des personnes et de la société dans son ensemble. En tant que prolongement de ces expériences, le présent article est écrit à plusieurs mains.

2. Cadre d'intervention : le service d'insertion socioprofessionnelle

Gouverné par l'article 4 du décret du 17 juillet 2003 sur l'Insertion sociale, notre service accompagne des personnes éloignées de l'emploi ou de la formation avec pour buts de : «1° rompre l'isolement social ; 2° permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle ; 3° promouvoir la reconnaissance sociale ; 4° améliorer le bien-être et la qualité de la vie ; 5° favoriser l'autonomie»¹.

Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux sont tenu-e-s de fournir un nombre minimum d'heures d'activités par semaine, tout en respectant les préférences des usagères et usagers. Leur rôle s'équilibre entre apporter du soutien, exercer un contrôle et imposer certaines restrictions. Cette approche soulève plusieurs enjeux potentiels : il existe un danger de sous-estimer la valeur des

1 Décret du 17/07/2003 relatif à l'insertion sociale.

personnes si l'objectif d'insertion se focalise exclusivement sur l'amélioration de l'employabilité. Il y a également un risque de privilégier la rapidité d'exécution au détriment de l'ajustement des activités aux besoins temporels spécifiques de chaque usager·ère. Enfin, une inertie ou une sensation de stagnation peut être perçue selon la manière dont le travail accompli est observé et évalué.

Nous accompagnons des personnes aux parcours variés et aux expériences de vie uniques, certaines ayant perdu des ressources matérielles et des liens sociaux, menant à l'isolement et à la désaffiliation sociale (Paugam, 2009). Les défis comprennent la dépression, la santé mentale fragile, les dépendances, l'isolement social et des situations familiales complexes. Notre service offre un soutien individualisé avec une écoute active pour instaurer une relation de confiance, aidant les personnes à reconnaître leurs propres ressources et solutions pour surmonter leurs difficultés.

Un exemple est celui de Madame X, qui s'est tournée vers notre service en juillet 2021 après un burn-out professionnel. Elle décrit sa fatigue, sa douleur due à la fibromyalgie, et son désir de se remettre progressivement en mouvement à travers nos ateliers :

Je suis fatiguée, épuisée, j'ai mal partout. À la suite de mon burn out, je suis en arrêt. Je m'autorise à me poser et les médecins mettent un mot sur mes douleurs : la fibromyalgie. Je veux me changer les idées, prendre du temps pour moi, les ateliers que vous proposez peuvent être la solution, je veux prendre le temps et me remettre en mouvement progressivement.

3. Donner la parole aux usager·ère·s pour dynamiser l'insertion sociale

L'écoute des usager·ère·s est primordiale dans notre approche d'accompagnement. En prêtant attention à leurs paroles et à leurs souhaits, nous favorisons le développement de projets qui leur permettent de tisser des liens sociaux et de valoriser leurs expériences. Ce processus implique que les personnes aient la possibilité de pouvoir constamment s'engager dans la co-construction d'actions. En participant à des projets collectifs (ateliers), elles assument un rôle actif dans leur intégration sociale et professionnelle. Cela les aide à éviter les échecs liés à une reprise d'emploi précipitée et à mieux comprendre leur environnement tout en contribuant à une vie digne (Astier, 2009).

Nous accordons une grande importance à la formulation des demandes par les usager·ère·s eux·elles-mêmes. Ces demandes, exprimées librement, sont le point de départ d'une co-construction dans le processus d'accompagnement. Comme le souligne une assistante sociale, l'écoute des usager·ère·s offre des perspectives enrichissantes et aide à dépasser les stéréotypes liés à la précarité.

Dans nos ateliers, un règlement d'ordre intérieur est établi avec les participant·e·s, permettant à chacun·e de respecter et d'accepter ses limites personnelles. L'implication volontaire et spontanée des participant·e·s crée une dynamique positive, favorisant la sortie de l'ombre et la visibilité de l'invisible. Les objectifs de ces ateliers sont multiples : briser l'isolement, renforcer les liens sociaux, encourager la réflexion, l'expression et l'échange, ainsi que développer la créativité et l'estime de soi. Ils visent

également à réaliser des projets complets, contribuant au processus de réinsertion. Des évaluations régulières des ateliers, tant collectives qu'individuelles, permettent de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. Ces évaluations servent également à planifier de futurs thèmes d'ateliers. L'équipe de travailleuses sociales et les travailleurs sociaux se forme continuellement pour adapter sa méthodologie aux besoins évolutifs des usager·ère·s.

4. Vers une approche personnalisée en action sociale

Dans le domaine de l'action sociale contemporaine, la personnalisation de l'accompagnement émerge comme une tendance dominante, mettant l'accent sur les besoins spécifiques de chaque usagère et usager. Cette approche requiert une réflexion approfondie sur l'action sociale, considérée non plus comme une série d'étapes fixes, mais plutôt comme un processus dynamique et continu. Cette perspective, soulignée par divers·e·s auteur·e·s (Bouquet & Dubéchet, 2017), s'éloigne des dispositifs traditionnels qui ont tendance à figer et à stigmatiser les individus dans des rôles prédéfinis.

Cette dynamique prend une forme particulière dans l'accompagnement collectif où l'accent est mis sur une interaction directe et collaborative avec les bénéficiaires du service. Cet accompagnement vise l'épanouissement personnel, la valorisation des compétences et la reconnaissance sociale des personnes.

En réponse à l'orientation actuelle vers l'emploi comme critère d'intégration sociale, le Centre Public d'Action Sociale de Sambreville a choisi de se concentrer sur l'insertion des personnes fragilisées par le biais de médiations artistiques et culturelles. Cette médiation est envisagée comme une série de rencontres et d'échanges mutuels permettant de briser l'isolement et de renforcer les liens de proximité et de solidarité entre les individus (Castel, 1983 ; Castel, 1998 ; Castel, 2009).

Les ateliers thématiques, choisis par les usagers·ère·s, servent de catalyseur pour ces rencontres et échanges. Ces ateliers mènent à des projets concrets bénéficiant à la communauté tels que la création de 400 porte-clés pour un congrès international, illustrant l'engagement des participant·e·s dans des actions tangibles au service de la collectivité.

Cela ouvre la voie à une variété d'activités menées par des personnes engagées dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ces activités comprennent, entre autres, la création d'une épicerie sociale, la collaboration avec des personnes âgées dans des ateliers, la participation à la confection de doudous et de vêtements pour les enfants prématurés dans les hôpitaux, et le projet de collecte de vêtements pour les enfants défavorisés. Ces activités illustrent la diversité des contributions possibles au sein de la société, souvent invisibles, mais essentielles.

Notre façon d'aborder l'accompagnement à travers un éventail de médiations s'avère être une réponse adaptée aux besoins de notre public, tout en restant conforme au cadre légal. Notre objectif, en tant que service d'action sociale, est de trouver le positionnement le plus approprié dans un contexte où le dispositif tend à remplacer l'institution (Ansay, 2000).

5. Évolution de l'activité dans un atelier vers un collectif structuré

L'atelier «Laine-tricot», actif depuis quelques années, a évolué vers un collectif structuré, stimulé par la crise sanitaire et une demande spécifique. La crise du COVID-19 a mis en évidence l'importance cruciale de nos activités. Durant le confinement, les sessions individuelles avec les assistantes sociales sont restées le seul lien avec l'extérieur pour beaucoup. Bien que les séances individuelles aient été maintenues, de nombreuses et nombreux bénéficiaires ressentaient un profond mal-être. Pour y remédier, des ateliers d'écriture ont été organisés, permettant aux participant·e·s de briser leur isolement et de vivre des expériences positives. Ces ateliers visaient à prévenir les troubles anxieux et à préserver la santé mentale dans un contexte particulièrement difficile. Nous étions donc conscients du risque de détérioration psychologique de certain·e·s bénéficiaires, mais la distance avec le cadre familial de l'ISP (Insertion Socio-Professionnelle) et l'absence de leur routine habituelle les affectaient profondément. Une participante a exprimé ce sentiment en disant : «Aujourd'hui, j'ai rendez-vous à l'ISP, je me sens à nouveau vivante après cinq semaines d'absence».

Parmi les activités habituellement organisées et qui ne pouvaient plus l'être du fait des mesures sanitaires, l'atelier «Laine-tricot» s'est distingué dans les propos des bénéficiaires comme un espace privilégié pour le renforcement des liens sociaux et le soutien mutuel. Par exemple, lors des ateliers d'écriture, iels ont en effet souvent exprimé leur regret de ne plus pouvoir participer à cet atelier décrit comme un lieu de ressourcement vital où l'amitié, le partage de connaissances, l'entraide et la joie étaient omniprésents :

Au niveau de mon objectif, je me vois bien comment ? En plein dans mon objectif, mais le COVID-19 m'empêche de le faire. Il porte déjà un nom, c'est l'atelier «Laine-tricot». Les ateliers nous ressemblent, créent des amitiés, on partage nos connaissances, on s'entraide, on rit. Ce qui est un obstacle pour le moment c'est ... le coronavirus. Les sources autour de moi sont l'ISP², les assistantes sociales et les copines de l'atelier. Il faut tout cela pour que l'atelier prenne vie. L'ISP, je l'ai situé à la source.

Les participant·e·s ont identifié le service d'Insertion Socio-Professionnelle et les liens tissés au sein de ses activités comme des éléments centraux de leur bien-être et de leur progression vers leurs objectifs personnels.

À l'issue du confinement, l'atelier «Laine-tricot» a repris et à la suite d'une demande spécifique de l'Association belge pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (ABFRIS), il a évolué en un collectif.



Illustration n°1 : Constitution du Collectif Créa2Mains. Photo des auteur·e·s.

Lorsque l'ABFRIS a sollicité les acteur·rice·s de l'ISP pour participer au 9^e congrès international de l'AIFRIS, iels ont répondu avec enthousiasme et se sont engagé·e·s à créer 400 porte-clés ainsi qu'à partager leur expérience en tant qu'intervenant·e·s au congrès. Cette collaboration a marqué la naissance officielle du collectif Créa2Mains ainsi nommé par les porteuses du projet.

Les participant·e·s ont collaboré étroitement pour choisir les réalisations, partager leurs compétences et définir les objectifs de production :

Nous avons choisi ensemble le nom de notre atelier «Créa2Mains». Le choix des projets sur lesquels nous allons travailler se négocie en groupe. Chacun·e apporte son point de vue, en voyant nos atouts, nous décidons ensemble. Ensuite, ce qui fait la force du groupe, c'est que nous partageons nos compétences : nous nous apprenons des choses mutuellement. Tu m'apprends à fabriquer des boules de Noël, je t'apprends à faire une recherche sur Internet, tu m'apprends à réparer un pantalon, je t'apprends à fabriquer un meuble. C'est ce qui nous permet de réaliser nos créations. Nous décidons aussi ensemble, en fonction de nos forces, des objectifs : à quelle date doit être terminée notre production ? En quelle quantité ?



Illustration n°2 : Créations du Collectif Créa2Mains. Photo des auteur·e·s.

Cette dynamique de groupe a permis à chacun·e de contribuer au projet en fonction de ses possibilités et d'acquérir ou de consolider des compétences.

6. Créer des porte-clés pour sortir de l'ombre

La création des porte-clés pour le congrès AIFRIS a été un processus collaboratif entre les usagers·ère·s, les formateur·rice·s et les animateur·rice·s - parmi lesquels les assistantes sociales et le chef de service marqués par un désir d'obtenir reconnaissance et visibilité. Chaque semaine, une quinzaine d'acteur·rice·s de l'ISP se réunissait pour fabriquer les porte-clés, un processus d'apprentissage, d'entraide et de découverte mutuelle pour chacun·e des participant·e·s, comme l'explique le chef de département :

Mon travail quotidien plutôt orienté vers la gestion, qui ne me fait pourtant pas oublier pourquoi je viens travailler chaque matin. Ici, je retrouve le terrain. Je suis gauche dans mes premières créations, il me faut quatre fois plus de temps pour fabriquer un porte-clé que la plupart des autres. Sourires et encouragements me permettent d'apprendre et de progresser. C'est aussi l'occasion pour moi de partager mes réalités de travail de manière informelle.

Ce travail a permis à chaque participant·e d'exprimer ses idées et ses émotions, abordant des sujets variés comme le deuil ou l'isolement et contribuant à une meilleure compréhension des enjeux et fonctionnements du CPAS. Cette initiative, bien plus qu'une simple activité, a engendré une dynamique de partage et de valorisation des compétences personnelles. Elle a illustré la capacité du groupe à créer une contribution utile pour la société, au-delà du cadre traditionnel du travail salarié.

L'expérience vécue à travers cet atelier a amené les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux à reconsidérer leurs rôles et les objectifs liés à l'insertion sociale. Les participant·e·s ont partagé leurs pensées sur la façon dont l'atelier a influencé positivement leur estime de soi, leur confiance et leur ressenti de contribuer de manière significative à la société. Ils ont également souligné que leurs créations, tout en répondant aux attentes de l'institution, ont eu un impact bénéfique sur d'autres personnes dans le besoin. Les retours d'expérience ont mis en évidence l'importance de l'atelier comme un espace privilégié pour l'expression personnelle et le partage de connaissances. Cette initiative a permis aux professionnel·le·s de mieux comprendre et apprécier la valeur de chaque contribution individuelle, renforçant ainsi un sentiment de solidarité et de reconnaissance mutuelle au sein du groupe.

7. Proposition d'un texte pour les actes du congrès : un atelier d'écriture

En tant que membre du comité organisateur, un texte du collectif Créa2Mains était attendu pour une publication dans les Actes du Congrès. Un atelier d'écriture a donc été organisé. Les participant-e-s ont d'abord exprimé ce qu'ils souhaitaient raconter d'elles et d'eux, de leur collectif et du travail qu'ils accomplissent. Rapidement, deux principes se sont imposés : «la promotion de l'humanité», comme fondement de notre action et «le choix de la co-construction». Pour aller plus loin dans la compréhension de ces deux principes, la plume est laissée dans le paragraphe suivant au collectif d'auteur-e-s de Créa2Mains. Le groupe est constitué de 16 personnes, comprenant 15 femmes et un homme et dont l'âge moyen se situe entre 25 et 62 ans.

Une phrase revient souvent dans nos discussions et réflexions : ici, on n'est pas des numéros. On nous appelle par notre prénom. Nous sommes des personnes. Nous ne sommes plus des statistiques. Nous sommes des humains, pas des pourcentages. Les pourcentages ne rendent pas visibles ce que nous sommes, ce que nous faisons. Dans notre atelier, nous sommes solidaires, on partage entre nous. Il y a de l'amitié, une bonne entente. Nous nous disons qu'ici, on se comprend, on peut s'entraider. Nous travaillons dans la détente, pour passer un bon moment ensemble. On est dans une belle ambiance. Il y a beaucoup d'écoute, de tolérance. Parfois, nos opinions sont très opposées. Par exemple, nos pratiques par rapport à la religion sont divergentes. Ça ne nous empêche pas de partager entre nous, de respecter la parole et l'histoire de chacune. En résumé, on se complète, chacun amène sa touche pour construire quelque chose finalement.

Pas à pas, le texte a pris forme, chacun-e écrit quelques mots, quelques phrases, puis, le groupe décide d'un agencement pour aboutir à la version finale (cf. illustration n°4).

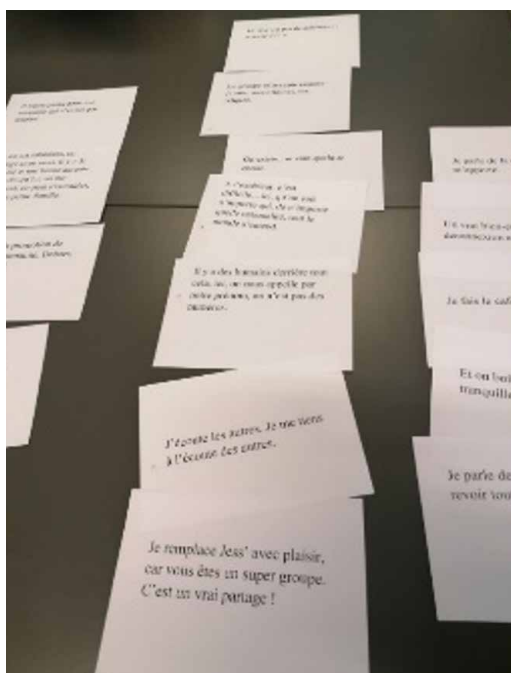


Illustration n°3 : étape d'élaboration du texte en atelier d'écriture. Photo des auteur-e-s.

Les clés pour sortir de l'ombre : humanité et solidarité

Dans votre sac de bienvenue au Congrès, vous trouverez un porte-clé. Chaque porte-clé est différent et a fait l'objet d'un soin particulier lors de sa confection. Chacun d'eux raconte une histoire qui a débuté au Service d'Insertion Sociale et professionnelle du CPAS de Sambreville. Bien plus qu'un cadeau, ces porte-clés sont une invitation à la rencontre.

Détente - Bien-être

Je parle de la détente que cela m'apporte. Un vrai bien-être, une déconnexion avec la réalité. Je fais le café. Je le sers aussi. Et on boit une tasse de café tranquille. Je parle de mon plaisir de les revoir toutes, le jeudi.

Notre atelier du jeudi

Beaucoup attendent le jeudi pour sortir de chez elles, aller au service d'insertion, se retrouver, passer un bon moment ensemble. On est dans une belle ambiance, dans le calme. C'est un plaisir. C'est un cadeau. Pour me faire des amies, passer du temps avec elles. Je suis contente qu'il y ait des jeudis pour venir.

Nos réalisations - Nos acquis - On est humains - Nos espérances. Reconnaissance (ne pas attendre quelque chose en retour) - Respect

On fait de belles choses. On tricote, on fait des porte-clés et d'autres réalisations. On donne des idées à d'autres, ici et dans d'autres pays : les ateliers qu'on fait peuvent donner de l'inspiration. On peut inspirer les autres. Ici, on crée. Nos créations sont partagées avec des personnes plus démunies. On veut se faire connaître, aller plus loin. On ne veut pas trop, on ne se voit pas trop et là on veut se porter plus loin, plus haut. On parle de nous en pourcentages, on rend visible ce qui ne doit pas l'être, on n'est pas des numéros.

Solidarité-Humanité

Ici, on est solidaires, on partage entre nous, il y a de l'amitié et une bonne entente. Je me dis qu'ici, on me comprend, on peut s'entraider, c'est une petite famille. Ici, on fait la promotion de quoi ? De l'humanité. Dehors, c'est artificiel. Ici, on fait de belles choses. Il existe parmi nous une solidarité qui n'existe pas ailleurs.

Nos valeurs

Ici, il n'y a pas de différence : «on se voit». Le groupe m'accepte comme je suis, mes origines, ma religion. On existe, on vaut quelque chose. À l'extérieur, c'est difficile ... ici, qu'on soit n'importe qui, de n'importe quelle nationalité, tout le monde s'entend. Il y a des humains derrière tout cela, ici, on nous appelle par notre prénom, on n'est pas des numéros. J'écoute les autres. Je me tiens à l'écoute des autres. On vient avec plaisir, nous sommes un super groupe. C'est un vrai partage !

Nos expériences

Je dis à mon chat que je vais au cours. Je vois d'autres têtes. Je me change les idées. Je fais des porte-clés. Je montre mes réalisations, je parle de la personne qui me permet de réaliser ces choses. L'atelier, j'en parle aux personnes de l'atelier. Je n'ai pas vraiment d'autres personnes à qui je peux en parler ...

Alime, Angélique, Anne, Béatrix, Christelle, Dominique, Doris, Fadime, Faime, François, Jessica, Josiane, Marie, Maryse, Natacha.



Illustration n°4 : Texte élaboré pour les Actes du Congrès du 9^e Congrès de l'AIFRIS
Photo des auteur·e·s.

8. Les effets d'une participation à un congrès

Les usager·ère·s ont nourri les échanges et ont décidé de prendre part à la préparation d'une communication pour un des ateliers du congrès. Conformément au processus habituel de soumission pour ce type d'événement académique, le résumé de la future contribution a été proposé au comité scientifique du congrès. En termes de retours d'expérience, relevons que la traditionnelle évaluation en double aveugle à laquelle le collectif d'auteur·e·s s'est soumis a pu être vécue comme une violence, notamment du fait de l'exigence des discours attendus pour le congrès, habituellement réservé aux chercheur·euse·s. En effet, le collectif avait fait le choix d'un titre qui a été balayé, et il a éprouvé le besoin de réaffirmer son choix initial en préambule de sa communication (cf. illustration n°5).

Préambule : du choix d'un titre

«**Sans l'ombre d'un doute**». Cette courte formule avait été choisie à l'initiale comme sous-titre de notre communication au 9^e congrès de l'AIFRIS à Bruxelles, «Paroles, expériences et actions des usager·es dans l'intervention sociale. Rendre visible l'invisible», formule décidée démocratiquement par le groupe accompagné par notre Service d'Insertion Sociale. Cette ligne qui sera retirée à la suite d'un avis académique tranché. Nous avons, bien entendu, obtempéré. Et pourtant, nous y tenons à ce sous-titre. Point de ralliement avec les personnes aidées, les termes de cette formule nous touchent et nous parlent. L'ombre est notre quotidien et le doute est devenu une certitude pour remettre en question une société recluse par l'individualisme et l'égoïsme.

Nous, «sans l'ombre d'un doute», privilégions la solidarité humaine, l'une des plus importantes valeurs sociales, ressentie et vécue par un groupe de personnes accompagnées par le centre d'insertion d'un CPAS, offrant dans une expérience croisée, du temps, des échanges de paroles, de savoirs, qui nous ont conduits ensemble à décider de rendre visible l'invisible, et à décider aussi de nous rendre visibles.

Le travail social est peut-être discret, ou politiquement, se doit de l'être, mais notre détermination est sans faille : nous sommes là.

Axel Honneth, dans sa théorie de la reconnaissance, expose que «*L'individu apprend à s'appréhender lui-même à la fois comme possédant une valeur propre et comme étant un membre particulier de la communauté sociale dans la mesure où il s'assure progressivement des capacités et des besoins spécifiques qui le constituent en tant que personne grâce aux réactions positives que ceux-ci rencontrent chez le partenaire généralisé de l'interaction.*» (2004 :134). Les participantes résument cette définition de bien belle manière en proposant «la promotion de l'humanité» comme prérequis à toute réflexion.

Illustration n°5 : Extrait de la communication élaborée par les auteur·e·s pour les Actes du Congrès du 9^e Congrès de l'AIFRIS

Du reste, majoritairement, les effets de cette participation au congrès ont été très positifs. Une des porteuses de projet, membre du collectif Créa2Mains, a transcrit son expérience comme suit :

Ce travail nous apporte estime de soi, reconnaissance de compétences, pour des tâches très concrètes tout comme des compétences relationnelles : savoir parler à quelqu'un, oser poser une question, proposer une action à réaliser, défendre une manière de voir. Ce travail nous apporte de la confiance, envers les autres personnes, les travailleurs sociaux, les institutions. Nos productions, c'est aussi une réponse constructive à l'institution (CPAS) qui nous fait confiance, une «belle image qu'on leur rend». Petit à petit, de la motivation a émergé. Elle s'est renforcée au fil des séances, s'enracinant dans des projets qui se déroulent parfois durant plusieurs mois. Aujourd'hui, nos productions vont encore le plus souvent vers des personnes ayant des besoins auxquels la société ne répond pas toujours. Finalement, cela nous donne de la valeur, une nouvelle place dans la société. Cette expérience montre que l'on peut s'en sortir autrement, en dehors d'un travail salarié, dans une logique de service aux personnes. Un travail qui nous permet de rebondir. C'est pour cela que nous prenons la plume, pour rendre visible l'invisible.

Enfin, la participation au congrès a été vécue de manière particulière par chacun·e :

«Je fais enfin quelque chose pour moi», «Je n'ai pas osé partager avec ma famille mon implication dans le projet», «J'ai attendu 50 ans pour passer la porte d'un auditoire d'université», exprimeront des usagères.

Par ailleurs, elle a été l'occasion de formuler des difficultés qui n'avaient pas encore été abordées comme le rapportait une participante :

Trouver sa place dans la société est un défi au quotidien. Jongler entre ce que la société attend de nous, ce que les autres attendent de nous et surtout jongler entre tous les rôles : femme, mère, épouse, etc. est compliqué.

Quant aux professionnel·le·s, iels ont également dressé le bilan de l'expérience : certaines personnes sont dans des situations de handicap, social, mental ou physique. La différence ne fait pas obstacle, l'atelier et ses médiations permet à chacun·e de trouver une place, en étant simplement connu·e et reconnu·e pour ce qu'il apporte au groupe. La solidarité s'y organise naturellement. Prendre en compte l'autre dans sa singularité, auto-réguler ses interventions, manifester de l'attention aux plus fragiles sont des forces et des compétences soutenues par des valeurs revendiquées au sein de notre collectif, avec un esprit de solidarité indéfectible. Sur le plan professionnel, la participation de toutes les acteur·rice·s (responsables, usager·ère·s, formateur·rice·s, assistant·e·s sociaux.ales) et l'usage de médiations a entraîné un déplacement des points de vue : chacun·e a une place, chaque travailleuse et travailleur a sa posture professionnelle et par le dialogue qui accompagne les activités, chacun·e comprend mieux les positions des un·e·s et des autres.

9. Bilan et perspectives

Pouvoir prendre la parole dans des espaces nouveaux, comme lors du congrès de l'AIFRIS a permis de consolider les acquis des usager·ère·s, mais aussi d'ouvrir la voie à de nouveaux échanges, au-delà du giron du service : ces dernier·ère·s se sont exprimé·e·s à propos de leur réalité, de leurs difficultés, de leur vécu, de leur quotidien. Qui mieux qu'il·les peut prendre la parole à ce sujet ? Qui mieux qu'iels peut les représenter ?

Dans des événements où habituellement, des chercheur·euse·s font de la précarité des usager·ère·s un sujet de recherche, les premier·ère·s concerné·e·s ont posé un regard réflexif et critique sur leur manière d'être au monde, de faire société, de travailler. Une réflexion issue d'un processus vécu avec les professionnel·le·s et les personnes décisionnaires au sein de l'espace collaboratif ouvert dans lequel chacun·e prenait sa part.

Pour les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux, participer aux créations de l'atelier, partager les enjeux des usager·ère·s dans l'accomplissement de cette tâche et co-élaborer avec iels une

communication leur a permis de développer de nouvelles formes de collaborations et d'explicitier leur fonction, à partir d'angles nouveaux.

Ensemble, nous nous sommes donné les moyens d'essayer de découvrir d'autres lieux, de rencontrer des personnes ressources, d'autres professionnel·le·s, et des usager·ère·s de tous horizons. Une opportunité pour faire bouger les lignes de l'insertion mais aussi pour parler des enjeux des métiers du social dans des lieux inhabituels. Au fur et à mesure des rencontres avec les usagers·ère·s des services sociaux, les professionnel·le·s de l'institution se sont aussi mis·e·s à interroger leurs missions, particulièrement en ce qui concerne les finalités de l'insertion : employabilité, sens de l'accès au travail dans une société placée sous l'égide de la responsabilisation, activation et méritocratie.

En privilégiant la négociation avec les autorités du CPAS et le Conseil de l'Action Sociale auxquels nous rendons compte de nos expériences, nous avons rendu visible notre travail, souvent peu compris dans sa complexité, *«On s'exprime rarement sur ce que l'on fait, [...] Nous travaillons dans l'ombre, avec imagination et un sens de l'adaptation certain»*, rapportait une assistante sociale dans le groupe.

Travailleuses sociales, travailleurs sociaux, usagères et usagers, contribuent pourtant, dans cette ombre, à plus de cohésion sociale. Le travail des un·e·s prend sens dans l'élaboration avec les autres, dans un croisement d'expériences qui revisite profondément les manières de «faire du social».

L'expérience de l'atelier Créa2Mains au sein du Centre Public d'Action sociale de Sambreville a démontré l'importance cruciale d'une approche personnalisée et collaborative dans le domaine de l'insertion sociale. En mettant l'accent sur l'écoute active, la co-construction et le respect de l'humanité de chaque individu, l'atelier a non seulement renforcé l'estime de soi et la confiance des participant·e·s, mais a également favorisé leur intégration active dans la société.

Les activités telles que la création des porte-clés et l'atelier d'écriture ont permis aux acteur·rice·s du projet de s'exprimer, de partager leurs expériences et de développer de nouvelles compétences. Ces initiatives ont eu un impact positif sur les participants·e·s eux·elles-mêmes, et plus largement sur la communauté, avec une réponse adéquate aux besoins des personnes défavorisées et une avancée remarquable pour la cohésion sociale.

Cette expérience souligne l'importance d'aller au-delà des approches traditionnelles de l'insertion sociale qui se concentrent principalement sur le paradigme de l'employabilité. À l'heure où les normes de travail et d'emploi se recomposent et où les catégories binaires (indépendant/salarié, poste de conception/poste d'exécution, formation/travail, etc.) s'affaiblissent dans tous les registres (Bureau et al., 2019), cette expérience peut être le point de départ d'une réflexion sur le couple emploi/chômage. L'expérience met en avant la nécessité de reconnaître et de valoriser les contributions diverses et uniques de chaque individu. En adoptant une approche holistique et inclusive, le CPAS de Sambreville a démontré qu'il est possible de transformer positivement des vies tout en contribuant de manière significative au tissu social.

Ce projet sert d'exemple inspirant pour d'autres institutions sociales, montrant comment la créativité, l'empathie et la collaboration peuvent conduire à des résultats pertinents et durables pour les personnes concernées et la société dans son ensemble.

Bibliographie

- ANSAY P., 2000, «Au-delà de l'administration et de l'institution, le «dispositif», un nouveau concept pour une nouvelle réalité», *La Revue Nouvelle*, n°2, p. 71-79.
- ASTIER I., 2009, «Écriture de soi, une injonction réflexive. L'exemple de la validation des acquis de l'expérience», *Sociologie et Sociétés*, vol. 40, n°2, p. 51-68. [En ligne] consulté le 2 février 2024. <https://doi.org/10.7202/000646ar>
- BOUQUET B., DUBÉCHOT P., 2017, «Parcours, bifurcations, ruptures, éléments de compréhension de la mobilisation actuelle de ces concepts», *Vie Sociale*. [En ligne]. Vol. n° 18, n°2, p. 13-23. [En ligne] consulté le 24 janvier 2024. <https://doi.org/10.3917/vsoc.172.0013>
- BUREAU M.-C., CORSANI A., GIRAUD O., REY F., TASSET C., 2019, *Les zones grises des relations de travail et d'emploi : un dictionnaire sociologique*, Buenos Aires, Teseo.
- CASTEL R., 2009, *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu : Travail, protections, statut de l'individu*. Paris, Seuil.
- CASTEL R., 1998, «Du travail social à la gestion sociale du non-travail», *Esprit*, n°241, 3/4, p. 28-47. [En ligne] consulté le 24 janvier 2024. <https://www.jstor.org/stable/24277052>
- CASTEL R., 1983, «De la dangerosité au risque», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales. Éducation et philosophie*, Vol. 47-48, n°1, p. 119-127. [En ligne] consulté le 24 janvier 2024. <https://doi.org/10.3406/arss.1983.2192>
- HONNETH A., 2004, «La théorie de la reconnaissance : une esquisse». *Revue du MAUSS*, 1, n°23, p. 133-136. [En ligne] consulté le 2 février 2024. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0133>
- PAUGAM S., 2009, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, Presses Universitaires de France.

«Au-delà d’être assis l’un à côté de l’autre», travailler ensemble pour mieux lutter contre la pauvreté

MOTS-CLÉS

PAUVRETÉ RURALE,
RECHERCHE-ACTION
PARTICIPATIVE,
PRATIQUE
COMMUNAUTAIRE,
RECHERCHE
COLLECTIVE,
POUVOIR

RÉSUMÉ

Le texte aborde le thème de l’inclusion des personnes vivant dans la pauvreté dans les processus de prise de décision et les défis auxquels elles sont confrontées pour y participer. L’approche de la recherche-action participative est présentée comme une méthode pour aider à surmonter ces défis. Elle reconnaît le pouvoir de la production de connaissances et vise à le démocratiser en combinant la recherche sociale avec la participation communautaire. L’article se concentre sur le travail du Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural (CRPPMR), créé en 2013 pour promouvoir la production de connaissances sur la pauvreté, la ruralité et les pratiques sociales, particulièrement dans l’Est du Québec - Canada. Son accompagnement des communautés met l’accent sur l’autonomie et la justice épistémique. L’article analyse le projet «Nos Communautés AVEC» mené par des citoyens en situation de pauvreté et présente l’outil de médiation relatif à la gouvernance inclusive créé dans le cadre de ce projet.

KEYWORDS

RURAL POVERTY,
PARTICIPATORY
ACTION RESEARCH,
COMMUNITY-
BASED PRACTICE,
COLLECTIVE
RESEARCH, POWER

ABSTRACT

More Than Just Sitting Next to Each Other”, Working Together to Fight Poverty More Effectively

The text discusses the inclusion of people experiencing poverty in decision-making processes and the challenge of their participation. The participatory action research approach is presented as a method to help overcome these challenges. The method recognises the power of knowledge production and aims to democratise it by combining social research with community participation. The article focuses on the Collective for Participatory Research on Poverty in Rural Areas (CRPPMR), which has promoted, since 2013, knowledge production on poverty, rurality, and social practices, particularly in Eastern Quebec - Canada. Its support for communities stresses on autonomy and epistemic justice. The article analyses the “Nos Communautés AVEC” project run by citizens living in poverty and presents the mediation tool on inclusive governance created as part of the project.

AUTEURES

Jacinthe MONTPLAISIR, travailleuse sociale et militante dans des groupes communautaires de défense des droits et organismes femmes. jacinthe_montplaisir@uqar.ca

Lucie GÉLINEAU, anthropologue sociale et culturelle, professeure en travail social - Université du Québec à Rimouski - Antenne de Baie-Comeau. lucie_gelineau@uqar.ca

Annie FRÉCHETTE, travailleuse sociale coordonnatrice du Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural, organisatrice communautaire dans le réseau de la santé et des services sociaux. annie_frechette@uqar.ca
Julie RICHARD, professeure au département de psychosociologie et travail social de l'UQAR, au campus de Lévis. julie_richard@uqar.ca

1. Introduction

Les personnes directement touchées par la pauvreté sont souvent oubliées ou peu représentées lorsqu'on aborde des questions qui les concernent. Pourtant, la participation des personnes et des communautés est une stratégie reconnue dans les champs de recherche et d'intervention de la santé et des services sociaux (Organisation mondiale de la Santé - OMS -, 1978) notamment parce qu'elle favorise la prise en charge du développement de leur communauté (Lachapelle *et al.*, 2007) ou parce qu'elle contribue à rendre plus efficaces les programmes de l'action publique (Marent, Forster & Nowak, 2012). En plus des difficultés d'ordre plus techniques liées, par exemple, aux frais de repas ou de déplacements, des obstacles sensibles consécutifs à l'impact des préjugés liés à la pauvreté sont à considérer pour soutenir une réelle participation. Une récente étude réitère que les personnes assistées sociales représentent encore le groupe social le plus discriminé au Québec (Canada) : un citoyen sur deux entretient des perceptions négatives à l'égard des prestataires des programmes d'assistance sociale (Noreau *et al.*, 2016, confirmé par Landry *et al.*, 2021, 2022). Landry met en effet en lumière, à partir d'une analyse des discours véhiculés par les médias et de récents sondages d'opinion, que «l'opinion publique québécoise se montre favorable à l'incitation musclée à l'insertion à l'emploi [et] au maintien de faibles niveaux de prestations, bien en deçà des seuils établis de pauvreté» (Landry *et al.*, 2021: 106). Ces perceptions nourrissent la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et les amènent à croire, à l'instar des médias, des gouvernements et de la population, que leur parole et leur vécu sont dénués de valeur (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2021).

Comment est-il possible, dans ce contexte, d'imaginer une recherche-action participative¹ (RAP), qui implique ceux et celles directement concerné·e·s par les situations de pauvreté et dont les savoirs sont reconnus ? Cet article présente des pratiques et des moyens concrets visant à relever ce défi, en soutenant l'inclusion et la reconnaissance des savoirs du vécu de la pauvreté pour tendre vers des rapports plus égalitaires (Aldridge, 2015 ; Sanders et Munford, 2017 ; Salmon, Browne & Pederson, 2010).

L'article est structuré en deux parties. La première revient sur la genèse du Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural (CRPPMR) et les principes méthodologiques qu'il déploie pour soutenir le développement d'une «communauté de pratique RAP» s'adressant spécifiquement à des acteur·trice·s citoyen·ne·s investi·e·s en recherche hors des milieux universitaires. La seconde

1 La RAP est comprise comme une tradition de recherche où les acteur·e·s non universitaires sont considéré·e·s comme des chercheuses et des chercheurs à part entière, aptes à s'approprier à la fois la problématique et le processus de recherche pour produire des connaissances scientifiques afin d'agir dans une perspective de droit et de justice sociale sur les structures perpétuant les inégalités sociales (Gélineau, Dufour & Bélisle, 2012, enracinées dans Tandon, Fals Bordas, Hall, Freire, etc.).

partie présente la genèse d'un des projets accompagnés par la communauté de pratique RAP, à savoir le projet «Nos communautés AVEC», à travers trois points : le rappel du contexte réglementaire qui a servi d'incitant au développement des pratiques territoriales inclusives ; dans la continuité de ces expérimentations, l'origine du projet «Nos communautés AVEC» et les médiations utiles à sa mise en œuvre du point de vue de la gouvernance participative développée en son sein ; la tentative de modélisation qui est ressortie des pratiques de médiation expérimentées.

2. Une «communauté de pratique RAP» comme dispositif de médiation

2.1. L'ÉMERGENCE DU COLLECTIF DE RECHERCHE PARTICIPATIVE SUR LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Ce Collectif de recherche participative s'implique dans des projets de recherche participatifs depuis sa création en 2013. Il est composé d'un trio d'expertise (académique, de pratique et de vécu) et s'est doté d'un fonctionnement le plus horizontal possible dans un contexte d'équipe de recherche universitaire. Ces façons de faire singulières introduisent la notion de justice épistémique (Fricker, 2007 ; Godrie & de Sousa, 2017) qui sous-tend un accès aux moyens de production de la connaissance scientifique démocratisé et soutenu, mais aussi des savoirs d'expertise de la pauvreté et de la pratique reconnus en tant que tels et valorisés (Gélineau *et al.*, 2023).

Inspirée par différentes pratiques participatives et de conscientisation, la mission du CRPPMR est de coproduire des connaissances au carrefour des pratiques sociales, de la ruralité et de la pauvreté en vue de contribuer au mieux-être des personnes et des collectivités rurales, particulièrement dans les régions de l'Est du Québec - Canada (Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord). Le Collectif s'intéresse aux expertises des personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'aux pratiques sociales individuelles, de groupe ou collectives, soutenant ainsi les actrices et acteurs sociaux concerné-e-s, notamment celles et ceux issu-e-s de la société civile, du réseau de la santé et des services sociaux, du milieu communautaire et du monde municipal.

C'est autour de 2016 que l'idée de la mise en place d'une communauté de pratique travaillant avec la recherche-action participative (RAP) comme levier d'intervention collective est apparue au CRPPMR, afin de tenter de répondre à la diversité des besoins exprimés par les milieux de pratique. D'abord expérimentée dans la Capitale-Nationale auprès d'une équipe d'organisatrices communautaires², la communauté de pratique a permis d'accompagner quelques projets tels que *L'espace Duberger*

2 Au Québec, l'organisation communautaire est reconnue comme une méthode d'intervention en travail social depuis les années 1960. Au cours des décennies, on a utilisé une diversité d'appellations pour la désigner : animation sociale (Blondin, 1965), intervention communautaire (Lamoureux *et al.*, 1984), action communautaire (Lamoureux *et al.*, 2001) ou plus récemment encore, intervention collective (Comeau *et al.*, 2018, cités par Bergeron-Gaudin, 2019 : 81). Les auteur-e-s phares définissent cette pratique selon ses origines historiques, son rapport à l'État ou par les tensions qu'engendre la rencontre des dimensions de la vie. Pour nous, à l'instar de Bergeron-Gaudin (2019 : 81), «l'organisation communautaire désigne la pratique de professionnel-le-s salarié-e-s qui utilisent l'action collective pour améliorer les conditions de vie des communautés auprès desquelles ils et elles interviennent dans une perspective de transformation sociale (...) La pratique part du postulat que les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent faire l'objet de solutions collectives».

en développement local (Belley et al., 2017), projet de consultation des citoyen.ne.s d'un quartier sous forme de recherche participative, porté par des résidentes, une organisatrice communautaire et une agente de milieu, en vue de soutenir l'appropriation collective d'une bibliothèque municipale et d'espaces attenants développés dans le cadre d'une approche dite de proximité³. Devant l'intérêt manifesté par des praticien.ne.s en intervention collective d'une autre région voisine, une nouvelle communauté de pratique, virtuelle cette fois, a vu le jour en 2020 dans le contexte de la pandémie de Covid 19. Elle s'est rapidement ouverte à l'ensemble des intervenant.e.s intéressé.e.s, partout au Québec, particulièrement ceux et celles œuvrant en milieu rural qui souhaitent porter des projets de recherche participative dans une perspective de justice sociale⁴. D'autres projets ont été accompagnés, parmi lesquels *L'offre alimentaire dans Lotbinière* et *Il est temps d'agir*, par le Centre Femmes Lotbinière (2021), ou *Ensemble vers l'atteinte d'objectifs sociaux de développement durable (ODD)*, du Groupe Femmes, politique et démocratie (Dieujuste, Gélinau & Dupéré, 2022).

2.2. LE CHOIX MÉTHODOLOGIQUE AU CŒUR DU DISPOSITIF DE «COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE RAP»

«De rares études sont initiées et menées par des intervenant.e.s ou des personnes non issues de l'université, soit de manière indépendante, soit avec l'accompagnement de chercheur.euse.s invité.e.s à se joindre au projet» (Dupéré et al., 2022 : 2 traduit de Gélinau et al., 2022).

Les pratiques de recherche-action participative (RAP) menées par des chercheur.euse.s non académiques, s'inscrivent dans une tradition où la connaissance est identifiée comme source de pouvoir - "knowledge as power" (Tandon, 2002). Ces pratiques aspirent à «conjuguer des méthodes de participation communautaire à la prise de décision à celles de la recherche sociale» (Traduction libre de Hall, 1982 : 21). Le niveau de participation d'une communauté à de tels projets de recherche est diversifié. Pour le Durham Community Research Team (2011), ces projets peuvent revêtir plusieurs formes, à savoir :

- Être contrôlés et gérés par une communauté sans implication directe au sein de l'équipe, de chercheur.euse professionnel.le ;
- Être contrôlés par une communauté, avec des chercheur.euse.s professionnel.le.s supervisé.e.s et travaillant pour cette communauté ;
- Être co-produits dans le cadre d'un partenariat égalitaire impliquant des chercheur.euse.s professionnel.le.s et des membres d'une communauté, à titre de cochercheur.euse.s ;
- Être contrôlés et gérés par des chercheur.euse.s professionnel.le.s avec l'implication plus ou moins grande d'une communauté, par exemple dans le cadre d'un comité aviseur impliqué dans la conception du projet et la dissémination des résultats ou par la présence de «chercheur.euse.s communautaires» formé.e.s et impliqué.e.s dans la collecte, l'analyse et l'écriture à l'aide de méthodes participatives (i.e. photo langage)

Certains de ces projets ont une volonté dite «AVEC», ambitionnant de conférer une place active comme expert.e de vécu aux personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion (Collectif

3 https://concertationdls.com/wp-content/uploads/2017/11/rapport_version_web.pdf

4 La conception de la justice sociale pour le Collectif repose sur l'existence de deux axes comme le propose Nancy Fraser (2005) dans sa réflexion théorique sur la justice sociale : la reconnaissance et l'espace public.

VAATAVEC⁵, 2014). Ces pratiques leur reconnaissent quatre droits dans le cadre de RAP : le droit de parole, de produire des connaissances, de penser (c.a.d de participer à l'analyse des données), ainsi que le droit de Cité - c'est-à-dire d'utiliser les résultats dans la sphère publique et politique (Gélineau, Dufour & Bélisle, 2012).

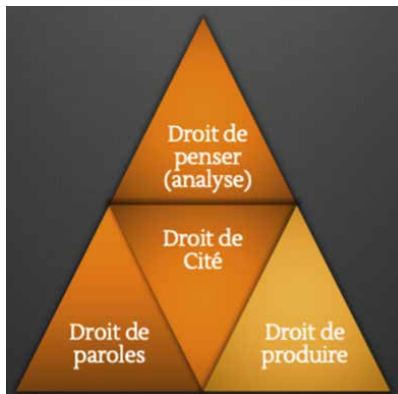


Schéma 1 : tiré de Gélineau, Dufour & Belisle, 2012 : 44

La «communauté de pratique RAP» du CRPPMR (Gélineau *et al.*, 2022) visent à soutenir les communautés qui souhaitent porter seules des projets de recherche, notamment dans une perspective AVEC, de façon autonome, sans présence de chercheur·euse·s académiques au sein de leur équipe. Ces projets ont des visées multiples et s'inscrivent souvent au service de l'action communautaire et territoriale et dans une perspective de justice sociale. Ils peuvent porter sur un portrait de la communauté ou une évaluation, chercher à documenter un phénomène particulier ou encore chercher à mettre en lumière ce qui est à l'œuvre dans les dynamiques territoriales ou dans une situation sociale. En somme, ces projets portent sur des phénomènes identifiés comme prioritaires par les milieux de pratique et non par l'agentivité des chercheur·euse·s académiques. L'intention de ces communautés est de produire des connaissances rigoureuses, souvent dans un cadre d'intervention sociale ou collective. En effet au Québec, la recherche sociale est inscrite dans le cadre de pratique du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC) et les praticien·ne·s en travail social bénéficient de 45 à 90 heures de cours en fondement de la recherche sociale au programme de leur formation initiale.

La Communauté de pratique RAP du CRPPMR permet de soutenir simultanément plusieurs projets de recherche, en outillant les intervenant·e·s en termes de rigueur scientifique et éthique. Les membres se réunissent, au besoin, toutes les six à huit semaines, et doivent s'engager formellement envers les autres membres. Le soutien apporté par les pairs et un·e des chercheur·euse·s du CRPPMR en présence permet de réfléchir ensemble sur le processus, les questions de recherche, l'échantillonnage, les outils de collecte, le type d'analyse, la dimension politique et la rédaction notamment, autour des questions les plus pressantes du moment. Les projets se trouvent à des stades diversifiés de réalisation.

5 Le Collectif VAATAVEC a porté le projet de recherche-action participative *Vers une autonomie alimentaire pour touTEs : Agir et Vivre Ensemble le Changement* (VAATAVEC) au sein duquel a été documenté un ensemble de pratiques portant sur l'approche AVEC. Cette approche part du principe que dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est nécessaire d'inclure les premières personnes concernées, c'est-à-dire celles qui vivent la pauvreté et l'exclusion sociale. L'approche AVEC repose sur l'égalité et la dignité.

Les orientations et les actions des projets développés par les participant·e·s à la communauté de pratique RAP sont définies par l'intervenant·e promoteur·trice du projet et son groupe de cochercheur·euse·s. Cependant, les résultats produits sont partagés avec le CRPPMR et contribuent à bonifier les connaissances produites au Québec en lien avec la pauvreté, la ruralité, les pratiques sociales et les expériences de recherche participative (Gaudreau *et al.*, 2015, 2016, 2018 ; Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural ; Groupe de réflexion et d'action de lutte à la pauvreté Chaudière-Appalaches, 2020).

Dans le cadre du Congrès de Bruxelles de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS) de 2022, des participant·e·s ont pu assister comme spectateur·trice·s à une rencontre exceptionnelle de la communauté de pratique de façon synchrone, dont les protagonistes, situés à Bruxelles et à Québec, interagissaient par voie d'une vidéoconférence. Cela leur a permis d'observer en direct le fonctionnement d'une courte rencontre portant sur deux projets en cours dont celui de «Nos Communautés AVEC». Les personnes présentes ont ensuite pu échanger avec l'animatrice experte académique (Lucie Gélinau) et une praticienne (Jacinthe Montplaisir) sur le dispositif de la communauté de pratique RAP. Les sections suivantes portent sur le projet «Nos Communautés AVEC» à titre d'illustration.

3. Les expériences territoriales inclusives à l'origine du projet de RAP «Nos communautés AVEC»

De 2019 à 2023, en réponse à un cadre réglementaire de 2010, des territoires ont choisi de mettre en place des chantiers territoriaux destinés à inclure les personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration de plans d'action les concernant. Ayant déjà vécu l'expérience, des protagonistes ont souhaité soutenir le déploiement de cette nouvelle approche en documentant rigoureusement les dynamiques à l'œuvre au sein de ces espaces. Pour y parvenir, ils ont monté un projet nommé «Nos communautés AVEC» et ont pris appui sur la communauté de pratique RAP développée par le Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural.

3.1. LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE APPROCHE DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE INCLUSIVE

Au Québec, entre 1997 et 2002, une vaste mobilisation citoyenne luttait pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (<https://youtu.be/JNMbAlfohFs>). Cette lutte a mené à l'adoption de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002)⁶ qui définit la pauvreté comme un manque de ressources empêchant l'autonomie économique et la participation sociale. Dès lors, le Québec poursuit l'objectif de devenir une des sociétés industrialisées avec le taux de pauvreté le plus bas. Malgré l'adoption d'une loi moins ambitieuse que souhaité en matière d'élimination de la pauvreté, un plan de lutte contre la pauvreté est élaboré et conjugué à des ressources et des stratégies d'action. Ce plan de lutte est renouvelé tous les cinq ans depuis 2002.

6 https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2002/2002C61F.PDF#:~:text=Ce%20projet%20de%20loi%20vise%20%C3%A0%20guider%20le,contrer%20la%20pauvret%C3%A9%20et%20de%20favoriser%20l'E2%80%99inclusion%20sociale

Un élément clé de ce plan a été la création en 2010 des chantiers territoriaux dénommés «Alliances pour la solidarité» qui encouragent la concertation entre différents secteurs (municipal, santé, éducation, emploi, milieu communautaire) afin de promouvoir une action plus harmonisée de lutte contre la pauvreté. La concertation est considérée ici comme une forme de coopération :

Il s'agit d'un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats (Bourque, 2008 : 5).

En 2018, grâce notamment aux travaux du Collectif pour un Québec sans pauvreté, le troisième plan d'action encadrant les Alliances ajoute une directive demandant l'implication directe des personnes vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans la mobilisation des milieux, notamment dans la mise en œuvre des Alliances (Gouvernement du Québec, 2017 : 47).

Dans la région du Bas-Saint-Laurent (Est du Québec - Canada), un nouveau plan d'action des Alliances est réfléchi en 2018 pour administrer six millions de dollars canadiens sur trois ans, soit l'équivalent d'un peu plus de quatre millions d'euros, répartis en huit chantiers territoriaux. L'approche adoptée par plusieurs chantiers territoriaux vise à développer une représentation équitable (50%) de personnes en situation de pauvreté dans toutes les instances, y compris celles de la gouvernance. La gouvernance est comprise ici comme :

l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lesquels les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir (Lacroix et St-Arnaud, 2012 : 26).

Cette idée a émergé à la suite d'une première expérience qui avait été tentée et remarquée au niveau national pour son inclusion des citoyen·ne·s dans la recherche de solutions. Une étude sur l'expérience de Rimouski-Neigette (Lesemann *et al.*, 2014) a en effet montré comment la mise en commun des savoirs issus de la pratique des professionnel·le·s et celles issu·e·s du vécu des citoyen·ne·s peut être bénéfique. Ce partage permet aux intervenant·e·s sociaux·ales d'avoir «une meilleure compréhension de la réalité des personnes pour lesquelles elles travaillent et les citoyen·ne·s affirment avoir plus de ressources (connaissances, réseaux, capacités d'action) pour contribuer au développement de leur collectivité grâce à leur participation à la démarche (Lesemann et coll., 2014 : 169-170). Cependant, malgré son succès, cette expérience a aussi rencontré des limites, notamment en termes de compréhension et d'utilisation des apprentissages acquis.

Anticipant les obstacles techniques et sensibles liés à un tel changement de pratique, un trio de protagonistes de l'expérience de Rimouski-Neigette s'est demandé comment soutenir les communautés rurales dans leur passage d'une gouvernance conçue pour les professionnel·le·s vers une gouvernance qui inclut en grand nombre des citoyen·ne·s en situation de pauvreté ou d'exclusion

sociale. Ce trio d'actrices, formé de deux organisatrices communautaires et d'une citoyenne, a cherché un moyen structurant pour mieux comprendre les nouvelles dynamiques à l'œuvre et contribuer à dénouer des résistances, des incompréhensions, voire des craintes pouvant se manifester par les différents partenaires réunis au sein des Alliances (ex : citoyen·ne·s en situation de pauvreté, intervenant·e·s sociaux·ales, direction d'organisation, élu·e·s municipaux·ales, représentant·e·s d'un ministère).

3.2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE «NOS COMMUNAUTÉS AVEC»

Pour les praticien·ne·s de l'action sociale, l'utilisation de la recherche-action participative comme levier d'intervention collective est encore assez méconnue au Québec. En effet, la portée de la recherche comme levier d'intervention, l'expérience des praticien·ne·s en la matière ou les enjeux liés aux processus liant recherche et intervention sont peu documentés (Gélineau *et al.*, 2019). Le trio d'actrices a eu connaissance que des collègues organisatrices communautaires de la Capitale-Nationale avaient réalisé des projets RAP à des fins d'intervention collective. Suivant cette piste, l'une d'entre elles a assisté à une présentation commune de leurs travaux. Cette présentation était donnée dans le cadre des Midis-RAP, un espace ayant pour objectif de réunir des praticien·ne·s, des chercheur·euse·s et des citoyen·ne·s intéressé·e·s par les pratiques de recherches participatives afin de se réseauter et d'échanger sur les pratiques et les enjeux soulevés par ces approches (Olivier-D'Avignon *et al.*, 2018). Toutes les démarches présentées lors de cet atelier avaient été accompagnées par la communauté de pratique RAP du CRPPMR. Après discussion avec la chercheuse académique responsable de la communauté de pratique (Lucie Gélineau), le trio s'est engagé dans cette voie avec des allié·e·s pour créer le projet de RAP «Nos Communautés AVEC».



Le 17 mai 2023 à Trois-Pistoles, des membres de «Nos Communautés AVEC» lors du lancement du guide pratique (Montplaisir *et al.*, 2023). Illustrations : @Visualversa.com

Soutenu par la communauté de pratique RAP, le comité de démarrage a créé un projet pour documenter rigoureusement l'expérimentation, à la fois, de sa propre gouvernance inclusive comme équipe de recherche citoyenne et celle de trois chantiers territoriaux : La Matanie, Les Basques et Rivière-du-Loup. L'objectif du groupe était de mieux comprendre le point de vue de différents acteur·trice·s formant la gouvernance pour ensuite les inviter à relier eux-mêmes les expériences afin de contribuer à la mise en place de gouvernance inclusive viable.

Issu de la communauté, le groupe a démarché pour trouver d'autres sources de financement que le financement de recherche traditionnel duquel sont garants les expert·e·s académiques. La fondation privée Béati, ayant pour mission de contribuer à un monde plus juste et plus solidaire en finançant des projets québécois portés par des groupes engagés avec les personnes appauvries et exclues, a contribué à la majorité du financement. Le fonds des Alliances du Bas-Saint-Laurent a permis de boucler le financement du projet.

Le projet de recherche a touché une soixantaine d'acteurs sur trois territoires pendant trois ans (2020-2023)⁷ (Montplaisir *et al.*, 2023). En s'appuyant sur les connaissances produites, le projet a abouti à la création d'un guide pratique comportant des outils pour un dialogue constructif sur la gouvernance ainsi qu'une modélisation de gouvernance inclusive. Ce guide est maintenant utilisé par d'autres communautés rurales engagées avec les premiers et premières concernées dans la lutte contre la pauvreté.

4. Gouvernance inclusive au sein de l'équipe : recours à la médiation artistique pour dépasser les difficultés internes

Par souci de cohérence et voulant faire du processus de recherche un terrain d'apprentissages, l'équipe de recherche citoyenne «Nos communautés AVEC» a réuni un noyau de dix personnes issues de la communauté (trois membres citoyen·ne·s en situation de pauvreté, six organisateur·trice·s communautaires et une chargée de projet). La majorité des membres étaient impliquée dans l'un ou l'autre des trois chantiers territoriaux ciblés par la recherche. Les défis, impasses et résolutions durant la conduite du projet ont amené l'équipe de recherche à modéliser ce qu'elle entendait par gouvernance inclusive et à développer un outil de médiation pour dénouer les tensions apparues en cours de projet. En voici les grandes lignes.

4.1. UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE SOUTENUE PAR DES OUTILS DE MÉDIATION ARTISTIQUE

Avec l'accompagnement de la communauté de pratique RAP et en s'inspirant des travaux d'un autre projet de recherche participative - le VAATAVEC (Collectif VATAAVEC, 2014), l'équipe a, dès le départ, rédigé une entente de collaboration, énonçant les principes de leur travail ensemble :

1. Reconnaître la diversité des expertises de vécu, de pratique et académique ;
2. Porter attention à la vulgarisation et au rythme ;
3. Faire ensemble ;
4. Soutenir la participation active de tous les membres de l'équipe ;
5. Développer et maintenir des rapports à tendance égalitaire ;
6. Porter attention à ne pas faire le mal en souhaitant faire le bien (Collectif VATAAVEC, 2014).

7 Autorisation éthique CISSSBSL-2021-03

La première année de déploiement du projet a fait émerger de nouvelles dynamiques dans l'équipe de recherche citoyenne. Le passage d'une des membres du comité de démarrage au poste de chargée de projet (Jacinthe Montplaisir), la rédaction de la politique de compensation financière pour les membres citoyen·ne·s, les démarches auprès des comités d'éthique à la recherche, l'implication de nouveaux membres ou encore le début des travaux ont, tour à tour, mis à l'épreuve les balises de l'entente de collaboration. Les membres de l'équipe ont rencontré des défis pour chacune des règles de travail collectivement consenties. Jusqu'à un moment charnière, au printemps 2021, où le besoin de revoir l'entente de collaboration est devenu une priorité. Une dissidence s'était formée autour de visions du travail collectif, impliquant la chargée de projet. Face à ces défis, ils et elles ont décidé de faire une pause et de chercher du soutien auprès de la communauté de pratique RAP. À travers de riches discussions, l'équipe a validé les besoins de prendre soin des liens au-delà de la tâche à accomplir.

Pour faciliter des discussions ouvertes et honnêtes au sein de l'équipe de recherche citoyenne, un comité de bienveillance a été formé, sans la chargée de projet. En parallèle, il y a eu des remplacements parmi les praticien·ne·s et l'arrivée de nouveaux citoyen·ne·s. Afin de renforcer les liens, il a été convenu qu'un artiste, Marc-Antoine Lévesque, humoriste et formé en pratiques psychosociales, accompagne le groupe pour favoriser la confiance et la prise de parole entre les membres. Il a été à l'origine de trois ateliers sur le dialogue. Les membres de l'équipe ont partagé des moments de rire et d'écoute, apprenant à mêler des aspects positifs et difficiles pour trouver des solutions ensemble.

Ces ateliers d'humour ont pavé la voie pour aborder un enjeu singulier du travail ensemble. Dans un groupe, il est important que chacun·e puisse contribuer pleinement et avoir une place reconnue. Cependant, l'exclusion sociale vécue par les personnes vivant la pauvreté amène des défis dans les relations et dans les façons de trouver sa juste place : faible confiance et estime de soi, isolement, méfiance envers les intervenants et le système de santé et services sociaux sont des éléments du portrait culturel de la pauvreté (Gaudreau *et al.*, 2015 ; Gaudreau, 2021). Par leurs conditions de vie, il leur est difficile de se projeter et de s'accorder la crédibilité de le faire. Le recours à des méthodes créatives peut favoriser l'expression de la parole et l'accès non censuré aux expériences (Elliott & Culhane, 2016).

Partant de ce postulat, pour réinventer sa gouvernance, le groupe a trouvé intéressant d'aborder indirectement la question des rôles, à travers une image. Au cours des ateliers, il a rapidement été compris que, par la configuration du territoire géographique, la présence du fleuve St-Laurent rassemblait tous les membres. Afin de clarifier les rôles de chacun au sein de l'équipe de recherche, le comité bienveillance a ainsi conçu, à la suite des ateliers, une animation participative sur le thème de l'aventure en bateau. À partir de la métaphore de la vie sur un bateau qui représentait la dynamique de groupe et celle du fleuve changeant qui incarnait les aventures vécues à travers le projet de recherche, les membres se sont demandé «quelle place ils et elles occupaient dans le bateau ?» puis, «qu'est-ce qui les ferait débarquer du bateau ?» pour mieux baliser le travail ensemble.

À la fin de l'exercice (schéma 2), l'équipe de recherche comptait maintenant un cuisinier qui par sa participation régulière «ravitaillait le moral» des membres, une vigie solitaire qui aimait analyser tout en haut de son mât, un moussaillon qui expérimentait et aimait raconter ses aventures, deux médiateur·trice·s qui assureraient la bienveillance, une capitaine avec une co-capitaine qui pouvaient discuter entre elles de la direction à proposer avant de revenir au groupe.

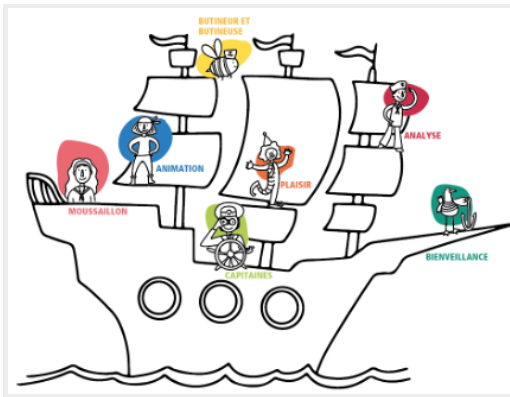


Schéma 2 : Visual représentant les rôles au sein de l'équipe de recherche. Illustration de @Visualversa.com

Dans le cadre d'un atelier animé au Colloque de l'AIFRIS en 2022, chercheur·euse·s, étudiant·e·s et personnes concernées ont été invité·e·s à réfléchir à leur rôle s'ils et elles étaient appelé·e·s à travailler ensemble, à l'aide de ces métaphores du bateau et du fleuve, notamment en se dessinant sur l'image d'un bateau que les animatrices leur avaient fourni comme base de travail.



7 juillet 2022, reportage photographique réalisé lors du congrès de l'AIFRIS.

4.2. UNE MODÉLISATION AU SERVICE DE LA DISSÉMINATION

Suite au travail de médiation, l'équipe de recherche citoyenne a poursuivi sa réflexion en définissant clairement sa gouvernance en continuité avec la métaphore maritime (voir schéma 3). La «gouvernance» a pris le nom de «gouvernail» et les moments de rencontres mensuelles de l'équipe de recherche où se prennent les décisions centrales a été nommé le «bateau». En plus des espaces d'implication déjà existants «analyse» et «animation», deux autres sous-groupes de travail ont été ajoutés : le comité «plaisir» où se réunissaient les gardien·ne·s des moments ludiques et créatifs dans le groupe ainsi que le comité «butinage» où se réunissaient les membres qui souhaitent expérimenter différentes responsabilités selon leurs disponibilités du moment. Cet exercice a aussi permis au groupe de clarifier les balises d'implication pour assurer un partage des responsabilités tout en respectant les principes du travail ensemble souhaité. L'équipe a clarifié la composition de ces sous-groupes, composés de trois à quatre membres, pour favoriser la mise en commun des expertises. Deux derniers espaces ont également été formalisés dont le comité «bienveillance» avec un mandat continu pour accueillir les malaises et préparer des pistes de solutions pour la rencontre mensuelle. Finalement, une organisatrice communautaire d'expérience a été déléguée pour soutenir la chargée de projet dans son mandat. C'est ainsi que cette dernière est devenue une capitaine qui pouvait compter sur la contribution régulière d'une co-capitaine.

NOTRE GOUVERNAIL

Pour bien se diriger, ensemble!



Schéma 3 : Illustration @ Visualversa.com à partir d'un visuel créé par l'équipe de recherche pour imager sa gouvernance inclusive et inspirer d'autres communautés.

5. Résultats, bilan et perspectives des deux dispositifs de médiation

«La pauvreté, c'est si dur, qu'on a besoin de rêver ensemble» partageait un cochercheur en situation de pauvreté du projet «Nos Communautés AVEC». Cette phrase éloquente illustre comment il peut être porteur d'espoir de mettre en place des espaces où l'on crée et décide ensemble, avec les premiers et premières concernées. C'est le *leitmotiv* des dispositifs et projets présentés dans cet article.

À l'instar du CRPPMR, l'équipe de recherche citoyenne s'est concentrée sur le processus de cogouvernance et a permis aux cochercheur.e.s affecté.e.s par la pauvreté de partager leurs savoirs et d'influer sur le cours de ce projet citoyen. Les espaces de réflexion et de partages créés dans le cadre de la communauté de pratique RAP du Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural ont notamment aidé l'équipe «Nos Communautés AVEC» à résoudre les défis de leur propre gouvernance inclusive. L'équipe a notamment développé à cet effet un outil de médiation s'appuyant sur la métaphore du bateau et permettant à chacun.e de trouver sa juste place au sein de l'équipage. Le CRPPMR conçoit sa communauté de pratique RAP comme une avenue pour contrer les injustices épistémiques. En permettant la démocratisation des moyens de production de la connaissance scientifique et la valorisation des savoirs hors contexte universitaire, elle s'avère un levier d'action collective. Outre le projet «Nos communautés AVEC», une dizaine de projets de recherche ont été accompagnés dans différents domaines comme la sécurité alimentaire et le développement durable. Afin de reconnaître par ailleurs les savoirs d'expertise de la pauvreté, le CRPPMR a depuis créé une seconde communauté de pratique afin de soutenir cette fois la participation de personnes en situation de pauvreté dans la région de Chaudière-Appalaches - Québec. Ce groupe compte 15 personnes en situation de pauvreté qui veulent jouer un rôle dans les lieux où se prennent des décisions importantes dans leur région. Elles reçoivent des formations et du soutien pour développer leur projet personnel d'implication et valoriser les savoirs d'expérience de la pauvreté.

Ces communautés de pratiques et les projets associés tels «Nos communautés AVEC» partagent un même fondement : promouvoir la justice épistémique à la fois dans les lieux de production de connaissances et les lieux de prises de décision, et discerner ainsi, ensemble, avec les premiers et premières concernées, de nouvelles avenues porteuses d'espoir. Car connaître et décider ensemble c'est Pouvoir.

Bibliographie

- ALDRIGE J., 2015, *Participatory Research: Working with Vulnerable Groups in Research and Practice*, Policy Press.
- BELLEY N., NGUENG-NASSO A. F., MOUSSAVOULT S., TRUDEL M. P., BREARTY K. M., GILBERT L., 2017, «L'Espace Jean-Baptiste Duberger cœur de Duberger Sud : Ensemble, créons un milieu de vie qui nous ressemble !», Table de concertation Duberger-Les Saules. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3208409>
- BERGERON-GAUDIN J. V., 2019, «L'organisation communautaire en travail social au Québec : origines, trajectoire et tensions», *Nouvelles pratiques sociales*, 1, n°30, p. 80-99.
- BOURQUE D., 2008, *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*, Presses de l'Université du Québec.
- CENTRE D'ETUDE SUR LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION, 2021, *Les préjugés : Un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté. Avis pour comprendre la nature, les sources les effets, et pour développer des indicateurs de mesure*, Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_avis_prejuges_CEPE.pdf
- CENTRE FEMMES LOTBINIERE & GRAP Lotbinière, 2021, *L'offre alimentaire dans Lotbinière : Il est temps d'agir!* <https://www.cflotbiniere.org/wp-content/uploads/2022/04/Offre-alimentaire.pdf>
- COLLECTIF DE RECHERCHE PARTICIPATIVE SUR LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL & GROUPE DE REFLEXION ET D'ACTION DE LUTTE A LA PAUVRETE CHAUDIERE-APPACHES, 2020, *Forums dialogiques : Toutes et tous dans le même bateau : Croiser les regards pour vaincre les inégalités d'accès aux services et aux ressources en milieu rural*.
- COLLECTIF VAATAVEC, 2014. *L'AVEC, pour faire ensemble. Un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*. Collectif pour un Québec sans pauvreté. <http://www.pauvrete.qc.ca/document/lavec-pour-faire-ensemble/>
- DIEUJUSTE R.-S., GELINEAU L. & DUPERE S., 2022, *Ensemble vers l'atteinte d'objectifs sociaux de développement durable (ODD) : Outil pour les municipalités rurales visant le bien-être de leur localité*, Groupe Femmes, Politique et Démocratie. https://gfpd.ca/wp-content/uploads/2023/08/Outil-de-sensibilisation-Proj_En-route_082023.pdf
- DUPERE S., GELINEAU L., DUFOUR É., & DUPUIS M.-J., 2022, «Soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté à la gouvernance d'un projet de recherche-action participative (RAP) : Défis et leçons à partir d'un projet de recherche sur l'autonomie alimentaire», *Technologie et innovation*, 7. <https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0873>
- DURHAM COMMUNITY RESEARCH TEAM, 2012, "Community-based Participatory Research: Ethical Challenges". Durham university, School of applied Social Sciences. <https://www.ahrc.ac.uk/FundingOpportunities/Documents/CC%20scoping%20studies/CCBanks.pdf>
- ELLIOTT D., & CULHANE D. (Eds.) 2016, *A Different Kind of Ethnography: Imaginative Practices and Creative Methodologies*, University of Toronto Press.
- FRASER N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- FRICKER M., 2007, *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.001.0001>
- GAUDREAU L., 2021, *Sens, cohérence et perspective critique en intervention collective : Dimensions fondamentales et actualisations* (1-1 ressource en ligne (260 pages) : illustrations). Presses de l'Université du Québec ; WorldCat.org. <http://www.deslibris.ca/ID/481076>
- GAUDREAU L., DESGAGNES J.-Y. & DUPERE S., 2016, *Population marginalisées et intervention sociale en contexte de ruralité : Rapport d'une recherche menée sur le territoire de la MRC des Etchemins*.
- GAUDREAU L., DESGAGNES J.-Y., DUPERE S. & VEZEAU C., GARANT S., TURGEON M. 2015, *Population marginalisées et intervention sociale en contexte de ruralité : Rapport d'une recherche menée sur le territoire de la MRC de Lotbinière*. <http://semaphore.uqar.ca/1271/>

- GAUDREAU L., SIMARD P., GELINEAU L., DUPERE S., BONNEAU M.-A. & DESHAIES M.-H., 2018, *Municipalités rurales et pauvreté ... le défi d'en parler [Plaidoyer]*. <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1812/>
- GELINEAU L., DUFOUR, É. & BELISLE M., 2012, «Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : Enjeux de définition et d'équilibre des savoirs», *Recherches qualitatives*, Hors-Série 13, p. 35-54.
- GELINEAU L., DUPERE S., GAGNON M.-J., GILBERT L., BERNIER I., BOUCHARD RICHARD J. & DESHAIES M.-H., 2022, "The birth of a Community of practice in Quebec to support community organizers leading PAR research as a tool for community development: What it teaches us", in R. STOECKER AND A. FALCON, *Handbook on Participatory Action Research and Community Development*, Edward Elgar Publishing, p. 118-138.
- GELINEAU L., DUPERE S., RICHARD J., & COLLECTIF VAATAVEC, 2023, "Participatory action research: The woven collective analysis approach to recognize experiential knowledge of poverty", *Action Research*. <https://doi.org/10.1177/14767503231205237>
- GELINEAU L., DUPERE S., RICHARD J., ROUSSEAU M., LAVOIE-RACINE S., 2019, *L'expérience d'intervenante-s sociaux qui mènent des recherches participatives comme pratique d'intervention sociale : une revue de la portée*. CASWE-ACFTS Association Canadienne pour la formation en travail social.
- GODRIE B., & DE SOUSA B., 2017, «Épistémologies du Sud et militantisme académique : Entretien avec Boaventura de Sousa Santos», *Sociologie et sociétés*, 1, n°49, p.143-149. <https://doi.org/10.7202/1042809ar>
- GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 2017, *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/plan-strategique/PLA_inclusion-economique_2017-2023.pdf
- HALL B., 1982, «Breaking the monopoly of knowledge: Research Methods, Participation and Development", in B. HALL, A. GILLETTE & R. TANDON, *Creating Knowledge: A monopoly ? Participatory research in development* (Vol. 1). Society for Participatory Research in Asia, p.13-28. <https://collections.banq.qc.ca/document/YHND4ApQBAAdZdOIWAg-akw>
- LACHAPELLE R., BOURQUE D. & ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ, INNOVATION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS, 2007, *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS et programmes de santé publique : Rapport de recherche*, Université du Québec en Outaouais, Alliance de recherche université-communauté (ARUC-ISDC).
- LACROIX I. & ST-ARNAUD P. O., 2012, «La gouvernance : Tenter une définition», *Cahiers de recherche en politique appliquée*, 3, n°4, p. 19-37.
- LANDRY N., BLANCHET A., ROCHELEAU S., GAGNE A.-M., CAIDOR P. & CANEVA C., 2021, «Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec», *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 32. <https://doi.org/10.7202/1080871ar>
- LANDRY N., BLANCHET A., SANTERRE O., DUPUIS M.-J., & ROCHELEAU S., 2022, «Inégalités et COVID-19 : Impacts de la crise sanitaire sur les opinions à l'égard des personnes assistées sociales et leur représentation médiatique au Québec», *Lien social et Politiques*, 88, p. 21-42. <https://doi.org/10.7202/1090979ar>
- LESEMANN F., ST-GRMAIN L., FORDIN M., ST-LOUIS M.-P. & GAUTHIER L., 2014, *Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Une approche régionale et nationale comparative*, Rapport de recherche 2012-PC-164517, Institut national de la recherche scientifique (INRS).
- MARENT B., FORSTER R., & NOWAK P., 2012, "Theorizing participation in health promotion: A literature review", *Social Theory & Health*, 2, n°10, p. 188-207.
- MONTPLAISIR J., BELANGER G., RANGER, M., TRUCHON R., ANGRIGNON-GIROUARD O., LEGAULT G., SYMMONS A., & GILBERT C., 2023, *Au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre : Guide pratique sur la gouvernance partagée*. Nos Communautés AVEC.
- OLIVIER-D'AVIGNON G., GAUDREAU L., BERNARD A., FRADET L., GELINEAU L., RAYMOND É. & DUPERE S., 2018, «Les midis-rap : lieu d'inspiration pour la recherche-action participative», *Recherches sociographiques*, 1-2, n°59, p.121-147. <https://doi.org/10.7202/1051428ar>
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, 1978, *Déclaration d'Alma-Ata*. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/347880/WHO-EURO-1978-3938-43697-61473-fre.pdf?sequence=1>
- SALMON A., BROWNE A. J. & PEDERSON A., 2010, "Now we call it research: Participatory health research involving marginalized women who use drugs", *Nursing Inquiry*, 4, n°17, p. 336-345. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1800.2010.00507.x>
- SANDERS J., & MUNFORD R., 2017, "Hidden in Plain View: Finding and Enhancing the Participation of Marginalized Young People in Research", *International Journal of Qualitative Methods*, 16, p. 1-12.
- TANDON R., 2002, "Knowledge as power" in R. TANDON, R. (Ed.), *Participatory Research: Revisiting The Roots*, Mosaic Books, p. 40-54.

Habitat Défi Jeunes : un projet transfrontalier franco-wallon d'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité

MOTS-CLÉS

JEUNES,
VULNÉRABILITÉ,
TERRITOIRES
TRANSFRONTALIERS,
MOTILITÉ,
TRAVAIL SOCIAL

RÉSUMÉ

Travailleur·e-s sociaux·les et écoles sociales se sont embarqué·e-s (2018-2022) dans un nouveau projet européen INTERREG autour de l'accompagnement social des jeunes en état de vulnérabilité. Le projet repose sur trois éléments : le constat que les jeunes passent les frontières Belgique/France - l'exploration de la notion de «travail social à 360°» et l'apport théorique du concept de «motilité». Après une mise en contexte transfrontalière liée aux spécificités des territoires, l'article s'articule autour des trois méthodologies de travail explorées avec les jeunes : la construction d'un cluster économique transfrontalier entre partenaires, les apports théoriques venus des écoles sociales liées au projet et les méthodologies originales en travail social avec les jeunes du projet issus des centres d'hébergement. En conclusion, l'article revient sur la notion de territoire afin d'identifier les particularités pour la réussite de ce type de projet transfrontalier.

KEYWORDS

YOUNG PEOPLE,
VULNERABILITY,
CROSS-BORDER
TERRITORIES,
MOTILITY,
SOCIAL WORK

ABSTRACT

Habitat Défi Jeunes: a Franco-Walloon Cross-Border Project Providing Social Support for Vulnerable Young People

Social workers and social schools embarked (2018-2022) on a new European INTERREG project focusing on social support for vulnerable young people. The project is based on three items: the finding that young people cross Belgium/France borders - the exploration of the notion of '360° social work' and the theoretical contribution of the concept of 'motility'. After a cross-border contextualisation linked to the specific features of the territories, the article is structured around three working methodologies explored with the young people: the construction of a cross-border economic cluster between partners, the theoretical contributions from social schools linked to the project and the original social work methodologies with young people from accommodation centres. In conclusion, the article revisits the notion of territory in identifying the specific features contributing to the success of the cross-border project.

AUTEURES

Pascale THYS est directrice de l'ASBL Habitat et Participation, une association créée en 1982 au sein de l'UCLouvain qui a pour objet social la participation en matière d'habitat. p.thys@habitat-participation.be
Marie-Ange HUNT est maîtresse assistante à la Haute École Louvain en Hainaut. huntma@helha.be

1. Préliminaire

Le 9^e congrès de l'AIFRIS organisé en juillet 2022 à Bruxelles souhaitait mettre en dialogue les publics et les intervenant·es de terrain dans les divers projets de l'action sociale. Ce congrès a été une véritable aubaine pour que les jeunes concerné·e·s et leurs accompagnant·e·s mettent en exergue les ressources tant intellectuelles que pratiques déployées, ainsi que les défis expérimentiels dont iels étaient les plus à même de faire écho dans le projet *Habitat Défi Jeunes*. Ce projet, dont il sera question dans l'article, vise à la mise en œuvre d'ateliers novateurs de création/construction de mobilier, avec et pour les jeunes en difficulté de logement et transitant par la frontière entre la Wallonie et la France. La démarche se voulait exploratoire, axée sur un processus expérimental de recherche-action transfrontalière et par la méthodologie choisie, il a été le prétexte pour travailler sur leur employabilité.

2. Contexte du projet et définition des concepts

2.2. UN PROJET TRANSFRONTALIER INTERREG

Depuis 2004, des travailleur·e·s sociaux·ales français·es et wallon·ne·s ont mené plusieurs projets européens transfrontaliers INTERREG France-Wallonie autour de l'accompagnement social en matière de logement, et ce grâce au soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). En 2013, un partenaire wallon - la maison d'accueil l'Etape à Tournai - attire l'attention sur le nombre de jeunes français·e·s s'installant en territoire wallon sans aucun repère administratif ou aide financière et le phénomène est similaire pour les jeunes qui s'installent en France. Sur le terrain, de fortes disparités apparaissent entre, d'une part, la réalité française impliquant de multiples dispositifs, mais aucun soutien financier aux jeunes sans emploi qui quittent leurs parents et, d'autre part, la réalité wallonne où les jeunes peuvent bénéficier de revenus de remplacement via l'institution de l'Aide à la Jeunesse jusqu'à leurs 18 ans.

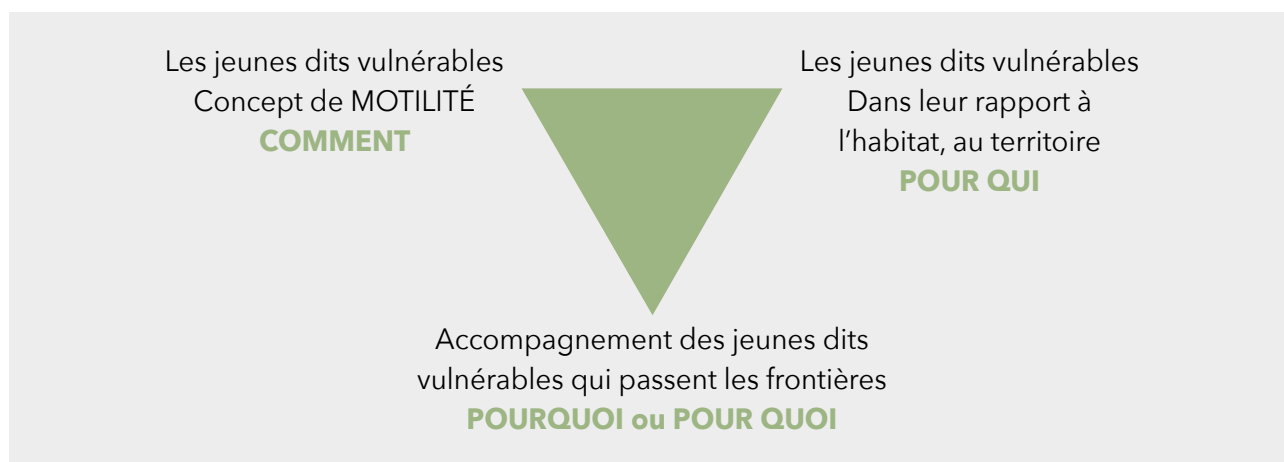
L'idée émerge alors d'initier un nouveau projet INTERREG transfrontalier¹ (2018-2022) afin de mieux comprendre la situation et de réfléchir à ce qu'impliquerait un accompagnement social à 360° pour ces jeunes (18 à 30 ans) dits vulnérables c'est-à-dire un accompagnement qui articule logement - formation - emploi et culture. La proposition de s'intéresser à ces formes d'accompagnement repose sur plusieurs constats. Premièrement, le partenaire français, Arcadis situé à Roubaix, développe déjà une approche de ce type avec les jeunes hébergé·e·s chez eux : à côté des logements mis en location, des possibilités alternatives de formation, de travail, d'épanouissement musical, d'espace nature, ... leur sont proposés. Deuxièmement, selon les travailleur·e·s sociaux·les, les jeunes semblent un public un peu «à part» qui ne savent pas forcément comment agir et réagir. Intuitivement, il fallait donc sortir des modalités «classiques» d'accompagnement au logement pour aller vers un accompagnement plus holistique. Troisièmement, ce double constat a conduit les partenaires du projet à s'intéresser à d'autres concepts pouvant apporter des réponses utiles en travail social. Ainsi, durant les 4 années et demi dudit projet, nous avons pu explorer les concepts de «travail social en propension» et d'«accompagnement social hors de sa zone de confort».

1 Le projet peut être consulté sur le site : <https://habitat-defi-jeunes.eu/>

Dans le cadre des projets INTERREG, la dimension économique est particulièrement importante devant aboutir à la création d'un «Cluster économique transfrontalier». Le projet transfrontalier va dès lors s'attacher à organiser des réflexions et des actions dans des ateliers de travail destinés à ces publics vulnérables. Le projet se met en place avec, de chaque côté du territoire transfrontalier, un ou plusieurs acteurs de terrain qui assurent l'accompagnement social de personnes en difficultés (Etape, Arcadis, Relogeas, Habitat et Participation) et avec deux écoles sociales : le département social de la HELHa de Mons en Wallonie et l'Institut Social de Lille en France. La structure faîtière des Hauts de France pour l'hébergement des jeunes - l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Hauts de France (URHAJ) a également rejoint le programme.

2.2. LA NOTION DE JEUNES EN ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ

Un des partenaires du projet - l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ)- propose de réfléchir à la problématique du «passage de frontières» de ces jeunes à travers le concept de «motilité». Il s'agit d'un mot valise signifiant tout à la fois «mobilité» et «motivation» (Kaufmann *et al.*, 2004) qui semblait bien correspondre aux besoins des jeunes wallon·ne·s ou français·e·s avec lesquels nous souhaitons travailler durant ces 4 années (2018-2022). En effet, il est possible d'être motivé·e et de ne «pas se bouger», comme on peut aussi bouger (sous la contrainte par exemple d'un·e travailleur·se social·e) sans aucune motivation. Il s'agit donc d'allier les deux éléments pour que cela fonctionne. Enfin, puisque notre champ d'action est au départ le logement, nous devons nous intéresser à la relation de ces jeunes avec leur habitat-logement, mais aussi leurs territoires. Nous pouvons dès lors représenter le triangle de notre cheminement comme suit :



Il nous est d'abord apparu indispensable de découvrir ce que recouvre la notion de «jeunes vulnérables» à partir de la réalité de terrain et de celle des acteur·e·s de ce projet. L'approche théorique pouvant bien sûr nourrir la réflexion, nous nous y sommes d'abord intéressés grâce aux apports des écoles sociales.

Nous nous référons à la définition de la vulnérabilité que propose le sociologue Bernard Ennuyer :

La vulnérabilité dans nos sociétés présente de nombreux visages : chacun d'eux constitue une expérience singulière de la fragilité ou de la dépendance, de la domination presque toujours, dans une société individualiste qui tend à rendre chacun responsable de sa vie et de son destin. [...] La vulnérabilité des individus porte avant tout la marque du rapport à l'autre, elle réside essentiellement dans l'exposition à l'autre. (Ennuyer, 2017 : 365-366)

Durant le projet, les écoles sociales qui avaient pour mission de créer ensemble une formation, ont pris le temps de définir également le terme de vulnérabilité avec leurs étudiant·e·s. Cela déboucha, entre autres, sur la production d'une vidéo à usage interne réalisée par quelques étudiant·e·s, nuanciant la notion de vulnérabilité bien au-delà des mots qu'apportent la définition évoquée. L'intervenant·e social·e aurait donc le «choix» d'y voir une faiblesse (passagère) ou une force, découverte particulièrement stimulante dans le cadre de ce projet.

Notre partenaire, Ménouar Malki, Délégué Régional de l'URHAJ, aborde cette question en mettant en garde les autres partenaires quant aux termes utilisés. Selon lui, nous devons parler de jeunes «en état de vulnérabilité» plutôt que de «jeunes vulnérables» parce qu'il s'agit le plus souvent d'un passage de la vie que chacun·e d'entre nous peut connaître. Depuis son expérience de terrain, il relève 4 catégories de jeunes (Partenaires Habitat Défi Jeunes, 2020) :

- Les «vaincus» sont des jeunes en échec scolaire, sans territoire défini.
- Les «galériens» ont vécu un échec, mais ils sont en plus assignés à un territoire, ne peuvent pas bouger et ont donc bien du mal à passer les frontières. Ces jeunes-là restent dans leur quartier qui les sécurise.
- Les «errants» vont de ville en ville ; ils se déplacent souvent avec des animaux et tentent de faire de la rue un rite de passage, un espace de communauté entre eux. Ils sont plutôt mobiles. Après un temps, ils peuvent retrouver une forme de stabilité.
- Les «exilés» sont des jeunes non accompagné·e·s qui ont un parcours d'errance, vivant aussi une forme d'exclusion institutionnelle, sans droit aux aides. Ils sont mobiles sur les territoires, mais sans le vouloir.

2.3. MISE EN PLACE DU CLUSTER ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER

Le Nord de la France (où se situe notre partenaire de Roubaix) est un territoire qui cumule de nombreuses difficultés. Pourtant, depuis plus de 20 ans, cette ville s'est engagée dans un processus de développement durable, poussant les acteurs du territoire à innover. C'est le cas, notamment, de Fibr'&CO qui s'est développée depuis 2015 au sein d'un centre d'hébergement pour jeunes en grandes difficultés et d'Arcadis qui a pour mission de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans une offre de services élargie (insertion socio-professionnelle, formation, relogement, actions collectives) visant l'accès à leur autonomie et leur émancipation. Le centre d'hébergement, le développement durable et la réalité de la grande pauvreté ont permis à Fibr'&Co de déployer un projet original : créer une gamme de mobilier à partir de matériaux de réemploi collectés auprès d'entreprises locales avec les jeunes en difficulté salarisé·e·s par l'entreprise, accompagné·e·s par des ouvriers et des designers. La matérialité du territoire a permis d'articuler le social, l'économie circulaire et l'écologie.²

De son côté, la Wallonie picarde (où se situe notre partenaire de Tournai) présente une particularité territoriale : Tournai se situe dans le triangle de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et est confrontée à une forte dynamique transfrontalière. L'Étape est une Maison d'Accueil où les résident·es, seul·es ou accompagné·es de leurs enfants, cumulent les difficultés de logement et financières et sont en rupture de liens sociaux. L'Étape n'a pas les prétentions d'Arcadis à développer un concept intégré de projet de développement durable.

2 CERDD, 2021, «A Roubaix, Fibr'&Co fait rimer insertion, écologie et économie circulaire». Consulté en juin 2022 <https://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Changement-climatique/Initiatives-changement-climatique/A-Roubaix-Fibr-Co-fait-rimer-insertion-ecologie-et-economie-circulaire>

Un projet INTERREG est d'abord et avant tout une possibilité de mettre en œuvre des actions concrètes transfrontalières et si les partenaires n'avaient pas fait le tour de toutes les approches réflexives sur le sujet, il devenait urgent pour eux de se mettre en action et de démarrer le *Cluster économique transfrontalier*. Il aura in fine pour enjeu de permettre aux jeunes de créer conjointement du mobilier innovant au sein des ateliers de travail des partenaires. A travers la construction du cluster économique, des jeunes «en état de vulnérabilité» vont bénéficier d'un accompagnement social 360° qui associe logement - formation - emploi - culture.

3. L'accompagnement social à 360° : entre réflexion et pratique

Le projet avec les jeunes s'effectuera selon trois angles d'approche : celle du *Cluster économique transfrontalier* mis en place par les deux structures d'hébergement l'Etape à Tournai et Arcadis à Roubaix ; celle du *cheminement réflexif*, impulsé par les deux écoles sociales ; celle enfin des *ateliers de travail* avec les jeunes, ateliers qui expérimentent d'autres modes d'accompagnement social de ceux-ci.

Ces trois angles d'approche sont donc complémentaires à travers les trois temps de la création et mise en place du *Cluster économique*. Il importe de souligner que cette analyse est réalisée a posteriori afin d'illustrer la capacité des partenaires à évoluer, s'ajuster, rebondir face aux difficultés rencontrées.

3.1. PREMIER TEMPS : DÉCOUVRIR ET DÉCONSTRUIRE (2018-2019)

Avec une méthodologie de travail social relativement classique et ludique, ce premier temps est consacré à la découverte des différents acteurs et des lieux de l'activité.

3.1.1. Cluster économique transfrontalier : les partenaires se découvrent

La première étape a été de réaliser une visite des structures d'hébergement concernées ainsi que des ateliers de production attenants. Côté français, après avoir visité le Foyer Jeunes Travailleurs d'Arcadis, les partenaires se sont rendu·e·s dans les ateliers de Fibr'&Co, à Roubaix. De même, après avoir découvert la Maison d'Accueil l'Etape, s'est déroulée la visite de l'Etap'Atelier. Malgré le caractère convivial des rencontres, il s'est avéré que les deux dispositifs économiques n'avaient que peu d'éléments en commun.

Fibr'&Co disposait déjà de grands espaces pour son atelier, d'un personnel qualifié, de travailleurs·euses jeunes sous contrat de travail, de machines assez sophistiquées pour réaliser le mobilier design, d'une chaîne de montage pas encore standardisée, d'un *show-room*. Il y avait même un espace de stockage pour les matériaux de réemploi (indispensable puisqu'on ignore quel matériau sera utilisé pour la réalisation suivante). L'exploration de diverses techniques pour la remise en état de ces matériaux était déjà mise en œuvre ; un diagnostic local et un business plan avaient été élaborés par des professionnels.

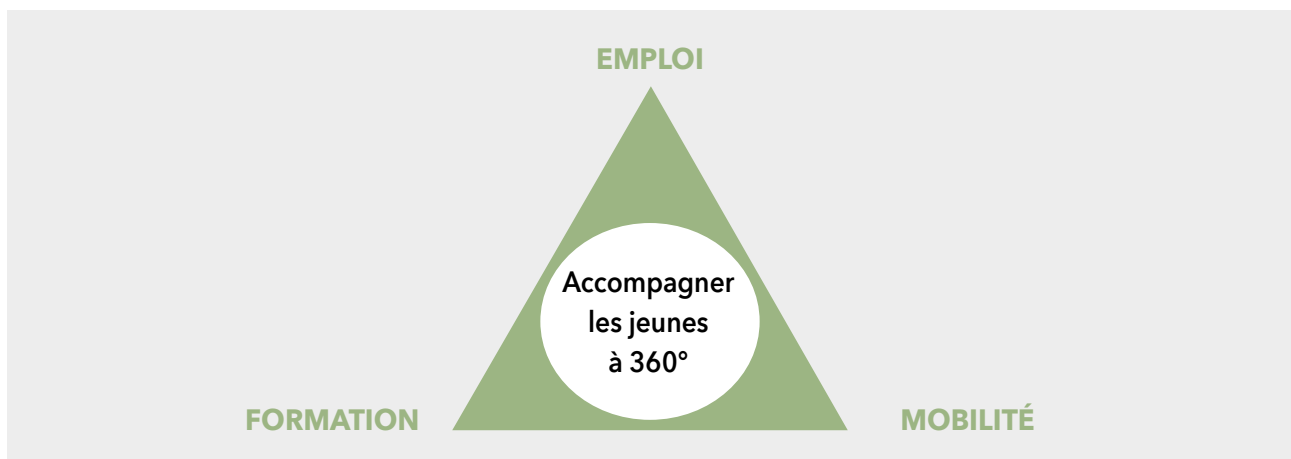


Les Ateliers
Fibr'&Co à Roubaix
(Photos © Pascale
Thys)

Du côté wallon, à la maison d'accueil l'Etape, le dispositif était encore émergent avec un éducateur «détourné» de sa mission première afin d'encadrer les personnes dans l'atelier.

3.1.2. Processus réflexif : déconstruction des premières idées

Au niveau méthodologique, les partenaires ont choisi d'accompagner à 360° les jeunes qui résidaient dans leurs centres d'hébergement et se trouvaient donc «en état de vulnérabilité», c'est-à-dire de leur proposer un accompagnement social où le logement n'était pas la seule variable :



Un triple **processus de déconstruction** de notre compréhension de notre public ainsi que de la méthode d'accompagnement s'est alors amorcé grâce aux diverses rencontres, aux webinaires et journées transfrontalières regroupant l'ensemble des partenaires tant issus du monde de la formation que du terrain.

Premièrement, il a fallu déconstruire notre compréhension de la situation des jeunes qui semblent toujours sur une autre planète et en attente d'être accompagné·e-s «autrement». Lors d'une première journée de rencontre transfrontalière autour de l'accompagnement à 360° des jeunes, nous avons abordé leurs spécificités au travers de ce que les neurosciences nous en apprennent concernant le temps de formation du cerveau entre 12-13 et 25 ans et la régulation des émotions et des affects. Il nous est alors apparu évident que nous devons voir le jeune «*autrement*», qu'il y avait lieu de sortir d'une simple conception interpersonnelle pour aller vers une approche liée aussi aux neurosciences. Accompagner des «cerveaux en construction» implique d'autres méthodes de travail explorées lors des rencontres comme accompagner de manière plus kinesthésique, plus cadrante ou à travers des défis à relever.

Deuxièmement, il s'est avéré utile de déconstruire notre idée de « motivation » des jeunes, qui n'a rien d'universelle, à travers l'approche COMCOLORS. C'est une méthode permettant de comprendre la personnalité des individus en se basant sur trois idées récurrentes : consistance - causalité interne - distinctivité (Hansenne, 2003/2021). L'intérêt du modèle COMCOLORS est de s'autoriser à être soi-même et à mieux communiquer avec les autres. Ce modèle propose 6 types de personnalité et explique que, dans nos personnalités, toutes les couleurs se retrouvent mais avec une couleur dominante qui indique la motivation permanente de la personne. Ceci permet à l'intervenant·e social·e de s'appuyer, dans la relation, sur les aspects motivation - perception - mode de communication qui sont spécifiques à chacun·e, en fonction de ladite couleur dominante. Chacun·e possède également une couleur secondaire qui peut changer au fil du temps. Elle exprime sa motivation actuelle - les comportements qui vont se développer en cas de stress et de conflits.³

Troisièmement, les partenaires se sont attachés à déconstruire leur idée de la relation lors des entretiens de recrutement, avec la méthode IOD (Intervention Offre-Demande). Cette méthode a été mise au point il y a plus de 25 ans par l'association française Transfer située à Bordeaux. L'association a pour parti pris que personne n'est « inemployable ». Le webinaire⁴ a permis de croiser les réalités française (Bordeaux) et belge (Bruxelles), deux territoires où cette méthode est activée avec succès. Elle engage les intervenant·es sociaux·ales à changer de posture : offreur et demandeur d'emploi sont à égalité - le tout est de créer la relation entre les deux parties. Ce qui est au centre, c'est le travail, pas le parcours parfois chaotique du jeune. On discute de ce travail et on le laisse expérimenter celui-ci.

3.1.3. Travail social en ateliers : test de la méthode kinesthésique

Dans le cadre de la création du *Cluster*, une autre démarche exploratoire très intéressante se déroule au travers des journées de rencontres entre jeunes wallon·ne·s et français·es afin de réaliser les objets-mobiliers dans les ateliers de travail. Elle permet aux partenaires de définir une autre manière d'accompagner socialement et à 360° ces jeunes, à travers trois méthodes de travail qui vont évoluer au fil des résultats. La première méthode qui sera expérimentée avec les jeunes est très kinesthésique, avec une mise en situation, avec la découverte de *l'up cycling*. En effet, les partenaires décident rapidement de jouer la carte du plaisir pour susciter la motivation chez ces jeunes, par le biais de la convivialité. Ils sollicitent le soutien d'une ludosociologue afin d'introduire le jeu ou le ludique dans le travail social. Après avoir consulté des catalogues d'objets divers, les jeunes peuvent imaginer ce qu'ils veulent créer, sans se soucier du volet utilitaire de l'objet. Les jeunes découvrent alors un lieu où trouver du matériel de réemploi et ressentent un immense plaisir à y faire leur marché. De retour en ateliers, iels s'avèrent très créatif·ve·s et apprécient particulièrement ce moment de travail. Ils reçoivent quelques indications de base, peuvent mobiliser leur créativité pour imaginer des objets en matériel de réemploi qu'iels réalisent sans le souci de se profiler dans un processus de production qui devrait déboucher sur une forme de rentabilité du modèle.

Cette démarche donne lieu à de nombreuses prises de conscience, tant des jeunes que des encadrant·e·s : apprentissage via des parcours atypiques de formation, la force du travail en collectif et en réseau, le rôle modèle de « super héro·ïne·s » des jeunes adultes référents qu'iels vont rencontrer,

3 La Méthode COMCOLORS - outil pour l'accompagnement et la mise en projet des jeunes en insertion, avril 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=CN5JBmiX0WA>

4 La méthode IOD pour le recrutement des jeunes vulnérables - regard croisé franco-belge, février 2021 <https://www.youtube.com/watch?v=5bfqvGgezPA>

la possibilité de tester de nouvelles choses en toute sécurité. Cette émulation a donné lieu à un reportage d'une télévision locale wallonne en 2019 par Notélé⁵.



3.2. DEUXIÈME TEMPS : SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT (2020)

Après la période de réflexion et des premiers choix méthodologiques, les partenaires sont confrontés à leur mise en pratique, ce qui les contraint à opérer plusieurs ajustements dont celui de la mise en oeuvre du concept de zone de confort dans la démarche d'accompagnement de ces jeunes. Il s'agissait bien, notamment pour les accompagnant-es, d'explorer de nouveaux possibles relationnels en changeant les rôles, en prenant certains risques, y compris économiques.

3.2.1. Cluster économique transfrontalier : redéfinition des projets

Les partenaires réalisent peu à peu que le *Cluster économique transfrontalier* tel que pensé n'est pas assez délimité que pour être décliné dans un modèle économique réaliste et transfrontalier. Ils doivent redéfinir et réduire les ambitions du départ. Grâce à un outil d'analyse, le *Canvas Business Model*, ils arrivent à une auto-définition simple et unique du *Cluster économique transfrontalier* : l'objectif est de créer, de manière transfrontalière, du mobilier commun, à partir du réemploi de matériaux récupérés, avec la participation des jeunes vulnérables. Quatre pistes concrètes de travail sont définies :

- Découper le processus en étapes afin d'identifier ce qui sera valorisé comme «commun» (étapes de création - fabrication - distribution).
- Rendre visible le processus innovant, pas seulement le produit, via la réalisation d'un film documentaire : un *story telling* qui met en avant les valeurs du projet en tant que plus-value pour les potentiels clients car l'achat d'un tel mobilier devient un acte citoyen.
- Travailler à identifier la concurrence au sein de chaque territoire et découvrir si une telle démarche existe déjà au niveau transfrontalier.
- Définir ce que signifie pour les partenaires, mais aussi pour les jeunes, la notion de qualité du produit : un produit qui a du sens et qui donne du sens

3.2.2. Processus réflexif : sortir de sa zone de confort

Bien que sympathiques, les réalisations du Cluster en termes de mobilier sont insatisfaisantes pour une commercialisation. Par ailleurs, la crise COVID s'invite dans le projet, handicapant la dynamique des rencontres partenariales. Les partenaires se sentent à la fois déstabilisés et confirmés dans leurs

5 Le reportage en ligne : <https://www.notele.be/it9-media65020-le-programme-interreg-habitat-defi-jeunes.html>

intuitions méthodologiques d'accompagnement des jeunes dits vulnérables. C'est alors que s'invite un nouveau concept pour motiver les jeunes : sortir de sa zone de confort tant pour les jeunes que pour les accompagnant·e·s social·e·s.

Une zone de confort est la zone dans laquelle chacun·e évolue et qui lui semble familière, qu'il s'agisse d'un vécu agréable ou non. Être dans sa zone de confort, c'est être dans un environnement connu. Par exemple, arriver tous les matins au travail et être réprimandé·e par son/sa chef·ffe, c'est être dans sa zone de confort ou d'habitude. Cette zone peut donc aussi recéler des éléments s'avérant inconfortables, comme expliqué dans des supports pédagogiques comme la vidéo développée par Nicolas Felger (2015). En sortir demande des efforts et pourtant, c'est à ce prix qu'un changement est possible. Les jeunes attendent souvent l'intervenant·e social·e «au tournant» : jusqu'où osera-t-il transgresser ses propres normes, ses propres règles ?



Au-delà de la compréhension de la notion (Brown, 2008 ; White, 2008), la question est : pour quelles raisons un·e intervenant·e social·e devrait-iel sortir de sa zone de confort ? Parce que c'est souvent la seule manière de pouvoir entrer en contact avec un jeune en état de vulnérabilité, pour l'inciter lui aussi à sortir de la sienne. La peur de traverser une zone d'inconnues, une zone de risques, doit être accompagnée. Et vivre ces moments-là ensemble crée une relation forte sur laquelle l'intervenant·e social·e peut construire. Il peut s'avérer utile de dresser avec le jeune une balance coût-avantage de rester ou de sortir de sa zone de confort⁶.

3.2.3. Travail social : redéfinir une autre méthodologie d'action

Dans les ateliers, il était évident qu'il fallait changer de méthode afin de créer du mobilier qu'il soit possible de commercialiser. Si le plaisir était au rendez-vous au premier temps, cela n'aboutissait nullement à la réalisation de mobilier commercialisable tel que souhaité par le *Cluster économique transfrontalier*. Le designer français impliqué dans le projet, Fabien Jonckheere, a alors imposé la nécessité de réaliser des maquettes avant de passer à l'action. Mais cette nouvelle phase de conceptualisation s'est avérée très difficile avec ces jeunes en état de vulnérabilité, incapables de se projeter dans l'élaboration d'un objet via une phase aussi conceptuelle. Si certains éléments de cette nouvelle méthodologie de travail sont jugés positifs par les jeunes (la convivialité est bien présente), d'autres doivent être revus (il n'y a pas assez de kinesthésique via la phase de maquettage, les jeunes ont l'impression d'être un peu infantilisé·e·s, le plaisir manque pour activer la motivation).

Le *Cluster économique* entre les deux centres d'hébergement n'avancait pas, ce qui explique, lors de ce deuxième temps, la nécessité de redéfinir le projet. Les produits issus des ateliers avec les jeunes sont peut-être plus vendables mais ne répondent nullement aux aspirations du projet : proposer une méthode d'accompagnement social à 360° qui se veut innovante en permettant aux jeunes de se motiver. Les partenaires vont dès lors aller un pas plus loin dans leur objectif.

6 Pour aller plus loin, Praxis accompagnement, «Sortir de sa zone de confort ? ou pas ?». [en ligne] consulté le 18 novembre 2021 <https://www.praxis-accompagnement.com/sortir-de-sa-zone-de-confort-ou-pas/>

3.3 TROISIÈME TEMPS : LA MISE EN AUTONOMIE DES JEUNES (2021-2022)

Il s'agit à ce stade de la mise en œuvre des conditions pour démarrer la production de mobilier et de réfléchir au modèle de travail social «en propension» où des conditions, des opportunités doivent être mises en place et saisies ou pas par la personne accompagnée.

3.3.1. Cluster économique transfrontalier : un vrai démarrage

Les partenaires ont formulé le souhait, lors du travail avec l'outil *Canvas Business Model*, de visiter des lieux dans les territoires pour identifier les ressources en matériaux de réemploi. Ces visites ont permis aux partenaires d'apprendre que le matériau de réemploi n'est pas encore défini dans un cadre légal strict, autorisant dès lors la libre circulation de cette ressource de manière transfrontalière. La France est plus développée que la Belgique à ce niveau, elle constitue donc un vivier important pour le partenaire wallon.

Les partenaires de terrain peuvent, de la sorte, enfin réaliser l'analyse de faisabilité de l'ensemble du processus et des apprentissages lors des visites. Chacun-e a pu en prendre connaissance individuellement et s'interroger sur les suites à donner, en orientant la réflexion sur les questions-interactions souhaitées avec l'autre partenaire du *Cluster économique*. Deux réunions collégiales ont abouti à la conclusion que les deux partenaires sont prêts à travailler ensemble et à inclure au maximum les jeunes dans toutes les étapes du travail.

3.3.2. Processus réflexif : le travail social en propension

Il manquait néanmoins une autre manière de réaliser cet accompagnement social qui sortirait tant les intervenant-e-s sociaux-ales que les jeunes en état de vulnérabilité de leur «confort» relatif. Ce modèle du *travail social en propension*, nous l'avons découvert, grâce aux apports des écoles sociales. Un webinar a d'ailleurs été organisé par les partenaires du projet Habitat Défi Jeunes sur la notion de propension (Bernaz, 2022). Toutefois, l'intérêt du concept n'est devenu évident que lorsque des AMO⁷ qui avaient réalisé une recherche-action sur le sujet en 1995, sont venues démontrer à quel point ce type d'intervention est vraiment utile avec des jeunes dits vulnérables voire en errance.

De manière synthétique, trois figures de la propension ont nourri nos réflexions. Primo, Karl Popper, philosophe des sciences, interroge la causalité des choses : il ne croit pas que tout événement possède nécessairement une cause. De même, pour lui, lorsqu'une causalité est identifiée, celle-ci n'induit pas forcément un effet (Juignet, 2015). Secundo, Fernand Deligny (1945) éducateur qui a travaillé avec les jeunes «*incasables*» et qui présente une méthode qui est une non-méthode, estime qu'il faut en fait accompagner les jeunes sans méthode, c'est-à-dire sans «*but*» et sans «*chemin*». Tertio, afin de rendre plus efficace ou opérationnel le concept de propension, nous avons mobilisé les travaux de François Jullien, philosophe et sinologue qui propose de se défaire de tout activisme naïf pour aller dans le sens des phénomènes, profiter de leur dynamisme et les faire coopérer (Jullien, 1992). Son *Traité de l'efficacité* (Jullien, 1996) met en regard des travaux avec les jeunes dits vulnérables au sein des AMO, créant un nouveau modèle d'actions (Fastrès et Blairon, 2022) dont l'efficacité a été démontrée dans les AMO à Bruxelles.

7 Une AMO (service d'action en milieu ouvert) est un dispositif des services de l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) permettant l'accompagnement de jeunes de 0 à 22 ans et leur famille. C'est une aide préventive offerte uniquement à la demande du jeune, de sa famille ou de ses familiers» (FWB, Portail de l'Aide à la jeunesse, <https://www.aidealajeunesse.cfwb.be/nc/ajss-pro/servicesagrs/>).

Le modèle «classique» de travail social propose aux intervenant.e.s sociaux.ales d'identifier un objectif à atteindre avec les personnes (objectif souvent contractualisé, avec le souhait de mettre les personnes en projet pour l'atteindre). Dans un modèle de travail social «en propension», l'intervenant.e social.e doit mettre en place des conditions, des opportunités qui seront saisies ou pas par la personne accompagnée. Cette dernière met en place un processus dont iel ne connaît pas l'issue, sans avoir dès lors à porter une obligation de résultat.

Concrètement, nous avons testé cette méthode avec des intervenant.e.s sociaux.ales, leur proposant de réfléchir à des situations concrètes de travail social afin d'identifier ce que seraient un processus «classique» et un processus «en propension». Si l'on prend une situation en travail social, par exemple accompagner une personne à trouver un logement, les deux modèles d'intervention sociale sont envisageables. Classiquement, il s'agit de définir avec la personne un objectif précis auquel il faut parvenir pour la «mettre en projet». L'intervenant.e social.e doit alors mettre en place tous les moyens à sa disposition pour que ce résultat soit au rendez-vous. En travail social «en propension», l'intervenant.e social.e n'est pas responsable du résultat, mais bien des conditions proposées qui apporteront leurs conséquences, favorables à la personne. Cela positionne la personne davantage comme actrice de sa solution et du résultat des démarches. A tout moment, l'intervenant.e social.e peut proposer d'autres options, ce qui apportera des conditions nouvelles à la personne, qu'elle saisira ou pas.

3.3.3. Travail social : confronter les méthodologies d'intervention

Cette dernière orientation a vu le jour en confrontant les avantages et inconvénients des deux méthodologies d'intervention développées précédemment. Elle a consisté à mettre les jeunes (en état de vulnérabilité issus des structures des partenaires) au défi de créer des objets afin de se reposer, ranger, s'asseoir, recevoir, décorer son logement, à travers des thèmes à exploiter. La posture des intervenant.e.s s'en est trouvée modifiée : les responsables des structures partenaires ont disparu de la scène pour ne plus apparaître qu'aux moments des repas. Et ce sont alors les technicien.ne.s et non plus les travailleur.e.s sociaux.ales qui encadrent tout le processus et deviennent les référent.e.s de ces jeunes. Chaque encadrant.e a une tâche bien spécifique en tant que référent.e et ce, tant au niveau relationnel et interpersonnel que sur les aspects relatifs au *design* et à l'esthétique ou encore sur les questionnements techniques, organisationnels et de sécurité. Quant aux jeunes, un cadre très défini leur a été proposé, avec des règles de vie en commun, des responsabilités et un guide à suivre en cas de problème.

La nouvelle méthodologie expérimente le travail social en propension. Les encadrant.e.s proposent, les jeunes décident de prendre ou pas ce qui leur est proposé. Iels développent alors pleinement leur créativité dans la réalisation de mobilier en matériau de réemploi, mais cette fois de manière tellement professionnelle que le *show room* à Roubaix peut accueillir leurs productions. Au final, l'intervention a bien eu une visée holistique ou à 360°, mêlant divers niveaux d'action, de réflexion et d'acteur.e.s.

4. Une approche meta à travers la notion de territoire

Une des questions qui se posait à l'issue de ces quatre années du projet était de savoir si les territoires transfrontaliers avaient freiné chaque partenaire dans son développement ou avaient au contraire permis de développer les potentiels respectifs, dans une démarche conjointe de construction de ce *Cluster économique transfrontalier*.

Nous avons examiné cette question à travers trois dimensions : le temporel, le spatial et les acteur·e·s.

4.1. DIMENSION TEMPORELLE SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Dans la mise en projet du Cluster économique transfrontalier, la temporalité a été un élément primordial d'échec potentiel d'abord, de réussite ensuite. En effet, mettre en résonance deux partenaires dont le parcours est différent, l'un du côté français (Roubaix) ayant déjà tout un plan de travail en place pour développer ce projet dans des conditions moins «précaires» que du côté wallon (Tournai) n'a pas été un élément facilitant pour créer le *Cluster*. En effet, chaque territoire a ses modalités propres de fonctionnement et ses richesses spécifiques à mettre à disposition des acteur·e·s. Par exemple, à Roubaix, il y avait déjà un fonctionnement avec des jeunes salarié·e·s, un atelier avec tout le matériel technique, une possibilité d'obtenir relativement facilement du matériau de réemploi pour réaliser le mobilier design en atelier de montage, un personnel encadrant qualifié et un accès à des subsides qui a permis de scinder en partie les activités «hébergement» et «production». À Tournai, la situation était tout autre : un atelier plus rudimentaire, un éducateur «détourné» de sa fonction première pour l'animer, un public non salarié qui vient un peu «à la carte» (et donc une production qui repose entièrement sur les épaules de l'éducateur·e salarié·e) et une absence totale de reconnaissance et de subsides de la part des autorités wallonnes. Malgré les contacts réguliers entre les deux structures via le projet INTERREG Habitat Défi Jeunes, ces différences étaient perçues comme des freins à la création du *Cluster économique transfrontalier*.

Pourtant, il apparaît que le projet commun est un succès. Un premier facteur à l'origine de celui-ci est lié à la temporalité. En effet, un projet INTERREG s'inscrit dans le temps : quatre années et demi en l'occurrence pour celui-ci, quatre années de rencontres multiples durant lesquelles chacune et chacun a appris à découvrir pleinement l'autre, ses richesses, ses potentiels, son enthousiasme, sa réalité territoriale. Rencontres organisées lors des ateliers avec les jeunes (journées *Design Challenge*), lors de journées dédiées au *Cluster*, lors de visites des territoires afin d'identifier les richesses en matière de ressources de matériaux de réemploi et de modèles de «recyclage». Le temps a joué en faveur du partenariat car ce *Cluster* n'aurait jamais vu le jour sans tout ce temps à disposition, sans l'énergie de chaque partenaire et surtout sans le temps d'explorer les ressources de chaque territoire. Les partenaires de part et d'autre de la frontière se disaient : «C'est parce que je sais maintenant qui tu es, ce dont tu as besoin, quelles sont tes richesses que je peux te propose mon savoir et mon savoir-faire, de manière la plus adéquate et réaliste possible». Un second facteur à l'origine du succès tient à la centralité des jeunes en état de vulnérabilité dans la construction du projet.

4.2. DIMENSION SPATIALE : DES «RESSOURCES» AU BÉNÉFICE DE L'AUTRE TERRITOIRE

Le projet INTERREG Habitat Défi Jeunes redéfinissait autrement les territoires, d'une manière tantôt vécue comme naturelle : celui qui vit à la frontière la passe aisément pour tracer ce cercle autour de lui ou d'elle - tantôt comme un réalité institutionnelle : chaque pays a défini des règles de fonctionnement qui s'arrêtent aux frontières, obligeant les personnes aux bords du territoire institutionnalisé à ne profiter que du système et des richesses de «son» propre territoire.

Dans un projet comme celui-ci, la question s'est d'abord posée au niveau des jeunes. En effet, le partenaire l'Etape à Tournai avait attiré notre attention sur le fait que des jeunes passaient la frontière et arrivaient en Wallonie, en totale ignorance de toutes les ressources sur lesquelles ils pouvaient compter pour s'y installer s'ils le souhaitaient. Notre projet s'est donc attelé à proposer un outil numérique⁸ présentant à ces jeunes «passeur-se-s de frontières» de se repérer dans les territoires. Toutefois, lorsque nous avons commencé à réunir des jeunes lors de journées «*Design Challenge*», nous avons pu constater que la plupart d'entre elles et eux n'avaient aucune envie de passer la frontière, de quitter leur territoire (se trouvant dans une posture de «galériens» selon la typologie développée en amont). Au-delà de l'aide à celles et ceux qui franchissent le pas, il s'est avéré que nous devons aussi réfléchir à la manière de motiver ces jeunes à découvrir ce qui se passait de l'autre côté de la frontière. Si le territoire est dès lors un espace de curiosité et d'exploration pour certain·e·s jeunes en état de vulnérabilité, il est certain que, dans leur grande majorité, ces jeunes vont vouloir rester à proximité de leur réseau relationnel.

Les partenaires se sont questionnés quant à la mise en place de ce *Cluster économique transfrontalier* : «Est-ce que vouloir créer ce type de cluster économique a un sens au niveau des territoires ? Qu'est-ce que cela peut apporter comme bénéfice pour les habitant·e·s ? Pour les structures porteuses ? Pour les jeunes bénéficiaires ?». C'est bien le temps qui a permis aux partenaires de sortir de la posture volontariste («on a mis cela dans notre projet INTERREG, donc il faudrait le faire sinon on perd nos subsides») à une posture où chacun·e y a vu son intérêt à partir de la richesse du territoire de l'autre pour bénéficier des matériaux de réemploi. Rappelons que ce projet s'est en partie développé en temps de Covid, ce qui a permis à chacun·e de mesurer combien la «fermeture des territoires» est un réel handicap dans le monde d'aujourd'hui, y compris en travail social.

4.3. LA CONVIVIALITÉ ET LA CRÉATIVITÉ DES ACTEURS ET PARTENAIRES

Un projet INTERREG offre aux acteurs transfrontaliers l'opportunité de développer des projets comme celui-ci. Or, si le territoire possède des richesses en termes de matériaux, savoir-faire, subsides, ce sont bien les acteurs du territoire qui sont au centre de la démarche. Donc, la première ressource des territoires, ce sont les partenaires et les jeunes du projet, leurs envies, leur motivation, leur créativité qui se construisent aussi au fil du temps via les espaces de convivialité mis en place.

Dès lors, la convivialité avec les jeunes a été cruciale. En plus des journées de travail, pour construire le mobilier *design*, ces temps ont aussi été consacrés à la rencontre et à la découverte des territoires. Lors d'une de ces journées, nous avons proposé aux jeunes de découvrir la fameuse «piscine de Roubaix», un lieu historique et de culture, pour une «autre image» de cette ville relativement pauvre. Un jeu dans la ville, à la découverte des fresques de *Street Art* s'est prolongé par une soirée pizza-

8 Cet outil numérique est consultable via la page suivante : <https://mobilite-jeunes.eu/>

karaoqué. La richesse des territoires se découvre aussi par la découverte de la culture et de la vie au quotidien de l'autre.

De plus, la convivialité entre partenaires a aussi été un facteur-clé de réussite. En effet, un tel projet ne peut se développer qu'à travers la construction d'un «cadre de confiance» entre les partenaires. Plusieurs structures se connaissent depuis le début des années 2000 et ont forgé au cours du temps des relations fortes qui permettent de dépasser les difficultés inhérentes à ce type d'engagement. Ce cadre de confiance se manifeste depuis le début par une volonté de mutualiser les subsides utiles pour les activités de mise en œuvre du projet : ainsi, périodiquement, au fil des évolutions de ces activités menées conjointement, les dépenses ont été réattribuées sur une structure ou sur une autre.

Bibliographie

- BERNAZ O., 2022, «Le concept de propension en travail social». [En ligne] consulté en juin 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=oXAsa7WWI-U>
- BROWN M., 2008, «Comfort zone : Model or metaphor ?», *Journal of Outdoor and Environmental Education*, vol.12, p. 3-12.
- DELIGNY F., 1945, «Graine de crapule», Dans Graine de crapule suivi de «Les vagabonds efficaces et autres textes», Paris, Dunod, 1998, p. 1-43
- ENNUYER B., 2017, «La vulnérabilité en question ?», *Ethics, Medicine and Public Health*, Volume 3, Issue 3, July-September 2017, p. 365-373
- FELGER N., 2015, «Zone de confort : Osez en sortir», traduction française de «Do you dare to dream», produit par INKNOWATION. [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=wZqegnlq-Ao&t=24s>
- FRASTRES J. et BLAIRON J., 2022, *La prévention - un concept en déperdition ?*, Namur, Luc Pire.
- HANSENNE M., 2003/2021, *Psychologie de la personnalité*, Bruxelles, de Boeck Supérieur.
- JUIGNET P., 2015, «Karl popper et les critères de scientificité. Philosophie, science et société». [En ligne] <https://philosciences.com/112>
- JULLIEN F., 1992, *La propension des choses, Pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Seuil.
- JULLIEN F., 1996, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset.
- KAUFMANN V., SCHULER M., CREVOISIER O., ROSSEL P., 2004, «Mobilité et Motilité, de l'intention à l'action», *Cahier du Lasur n°4*. [en ligne] <https://core.ac.uk/download/pdf/147932981.pdf>
- PARTENAIRES HABITAT DÉFI JEUNES, 2020, Webinaire «Les jeunes «vulnérables» et l'habitat - une approche comparée entre la France et la Wallonie». [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=0pMiAdbahz4>
- WHITE A., 2008, *From Comfort Zone to Performance Management*, Angleterre, White & MacLean Publishing.

Comprendre l'émergence du PTB à Liège : penser l'héritage social-démocrate à partir du cas des ouvriers de la sidérurgie

MOTS-CLÉS

PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE (PTB), SYNDICALISME, SOCIAL-DÉMOCRATIE, DESPOTISME HÉGÉMONIQUE, SIDÉRURGIE

KEYWORDS

THE WORKERS'S PARTY OF BELGIUM (PTB), TRADE UNIONISM, SOCIAL DEMOCRACY, HEGEMONIC DESPOTISM, STEEL INDUSTRY

RÉSUMÉ

Cet article propose d'interroger les conditions d'émergence du Parti du Travail de Belgique (PTB) à Liège à partir d'une enquête réalisée auprès d'ouvriers licenciés de l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal (2014-2016). Alors que les premiers succès électoraux du PTB en Wallonie se situent précisément dans l'arrondissement liégeois, l'article donne à voir des éléments de compréhension de l'émergence de cette force politique en pensant conjointement les transformations de l'entreprise mondialisée et financiarisée, l'encadrement politique et institutionnel des conflits ouvriers et les spécificités de l'histoire régionale et syndicale. L'article montre de quelles manières le PTB compose avec l'héritage social-démocrate et ses particularités locales, et suggère que ce contexte constitue à la fois des opportunités pour le déploiement du parti, mais aussi la source de limites à l'adhésion des ouvriers et de leurs représentants syndicaux.

ABSTRACT

Understanding the Emergence of The PTB in Liège: Thinking About the Social-Democrats Legacy from The Case of The Steel Industry Workers

Based on a survey conducted towards workers laid off by the steel company ArcelorMittal (2014-2016), this article examines the conditions for the emergence of the Parti du Travail de Belgique (The Workers's Party of Belgium - PTB) in Liège. While the PTB's first electoral successes in Wallonia were gained in Liège district, the paper brings items for understanding the emergence of this political force in considering jointly the transformations of globalised and financialised business, the political and institutional framework of workers' conflicts and the specificities of regional and trade union history. The article shows the ways in which the PTB deals with the social-democratic legacy and its local particularities and suggest that this context provides both opportunities for the deployment of the party, as well the limits to the enrolment of workers and their union representatives.

AUTEURE

Cécile PIRET, Docteure en sociologie et maîtresse de conférences à l'Université libre de Bruxelles, affiliée au centre METICES de l'ULB et au centre TRANSFO (CampusUCharleroi).

1. Introduction

Cet article s'intéresse au contexte d'émergence du Parti du Travail de Belgique (PTB) à partir d'une enquête réalisée entre 2014 et 2017 auprès d'ouvriers¹ licenciés de l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal dans le bassin liégeois. Cette recherche a étudié les recompositions des subjectivités de classe des ouvriers dans l'épreuve des restructurations économiques, en pensant conjointement les transformations de l'entreprise et les formes de politisation dans et à travers le travail. Alors qu'il existe actuellement peu de recherches sociologiques sur l'émergence du PTB, cette porte d'entrée donne à voir des éléments de compréhension de la percée du PTB – sans les épuiser – dans un contexte où ses premiers succès en Région wallonne, à partir de 2012, se situent précisément dans la région de Liège.

En particulier, nous proposons d'interroger son succès électoral par une approche processuelle et politique du «vote de classe» (Thompson, 2012 ; Thompson, 2015). Ainsi, par contraste avec une approche sociodémographique des déterminants du vote, cette approche vise à rendre compte des effets de la classe sociale sur les adhésions politiques à partir des transformations des conflits ouvriers dans les dynamiques du capitalisme contemporain globalisé, de l'encadrement politique et institutionnel de ces conflits, ainsi que les spécificités de l'histoire et du syndicalisme régionaux (McQuarrie, 2017). Elle appréhende le travail d'articulation politique du PTB, c'est-à-dire la (re)production des clivages sociaux qu'il opère (De Leon, Desai et Tuğal 2009) en l'inscrivant tant dans les expériences économiques des ouvriers qui ont façonné leur sens commun – au sens gramscien du terme² (Bruff, 2008 ; Gramsci, 1978 ; Hall, 2017) – que dans le contexte socio-historique du cas d'étude.

Ce contexte nous amène à penser l'émergence du PTB en relation avec la crise de la social-démocratie wallonne abordée dans sa triple transaction (Alaluf, 1999) : crise de la transaction entre travailleurs et syndicat – qui fondait l'adhésion syndicale en échange de la protection des intérêts du travail – ; crise de la transaction entre syndicat et employeur – qui assurait une paix sociale en échange d'un emploi stable et d'un salaire avantageux – ; crise, enfin, de la transaction entre syndicat et parti politique – qui garantissait un vivier électoral en échange du prolongement législatif des revendications syndicales. Notre étude tend à montrer, à partir du cas des ouvriers de la sidérurgie, que le PTB se développe sur la crise de ce modèle social-démocrate, mais aussi grâce au fait qu'il s'est maintenu davantage qu'ailleurs, notamment en raison de la centralité de l'acteur syndical au sein du modèle belge. Il y a alors lieu de se demander si l'héritage social-démocrate avec lequel le PTB doit composer ne constitue-t-il pas à la fois des opportunités, mais aussi des limites quant à ses stratégies politiques actuelles ?

Pour développer notre propos, l'article présente d'abord le double contexte de transformations de l'entreprise sidérurgique Cockerill caractérisées par la rupture des équilibres de classes en son sein (Burawoy, 1985 ; Giraud et Signoretto, 2023) et de perte de crédibilité de l'encadrement socialiste. Ensuite, il montre comment le PTB s'implante en région liégeoise et dans l'entreprise sidérurgique en particulier depuis son Congrès de 2008 et les logiques d'adhésion des ouvriers au PTB (re)mobilisées

1 Dans cet article, l'écriture inclusive ne sera pas appliquée lorsque les termes concernent les collectifs de l'entreprise qui sont essentiellement masculins.

2 La notion de sens commun dans la pensée de Gramsci renvoie à la compréhension du monde social issue des activités productives. Elle interroge la coexistence d'éléments issus des idées de la classe dominante et de résistances à celles-ci, se traduisant dans des formes fragmentées et ambivalentes de conceptions du monde qui font l'objet continu de luttes politiques.

par des éléments de l'histoire ouvrière locale mais aussi une lecture classiste du monde social combinée à un rejet du système politique. Enfin, nous soulignons les tensions que suscitent la montée du PTB parmi les ouvriers et militants syndicaux et les contradictions auxquels ils se heurtent au regard de l'héritage social-démocrate.

2. L'entreprise Cockerill au cœur du déclin du bloc social-démocrate

La trajectoire de l'entreprise Cockerill - propriété du groupe ArcelorMittal lors de notre enquête - depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui est indissociablement liée aux restructurations d'ampleur qui ont façonné les parcours des ouvriers et leurs expériences de travail. Comme pour l'ensemble de la sidérurgie européenne, elles ont mené à la diminution drastique des effectifs, passant de 24.000 travailleurs en 1975 à environ 1.000 en 2014 pour les usines de Liège, à des fermetures partielles ou totales d'unités productives, à des réorganisations du travail avec la mécanisation et l'automatisation, ainsi que des fusions et absorptions au fil de la constitution de grands groupes sidérurgiques. D'abord nationaux, ceux-ci vont devenir internationaux lors de la libéralisation du marché de l'acier européen dans les années 90 et la revente au privé des entreprises qui avaient été nationalisées. Cockerill sera ainsi revendue en 1998 au groupe français Usinor, puis au groupe européen Arcelor en 2003 (né de la fusion d'Aceralia, d'Arbed et d'Usinor). Celui-ci sera ensuite absorbé par Mittal Steel Company pour devenir ArcelorMittal en 2006 (Capron, 1989 ; Capron, 2001 ; Capron, 2003 ; Fusulier et al. 2003 ; Lomba, 2001 ; Lomba, 2018).

2.1. TRANSFORMATIONS DE COCKERILL ET DÉSTABILISATION DU COLLECTIF DE TRAVAIL

À travers ces «restructurations permanentes» (Fayolle, 2005 ; Lomba, 2017 ; Lomba 2018), émerge en toile de fond un modèle socio-productif que l'on peut définir par un «despotisme hégémonique» (Burawoy, 1985). Ce concept, à visée idéal-typique (Wood, 2021), désigne un nouveau despotisme rendu possible par l'internationalisation de l'accumulation du capital et des investissements et la (dé)localisations des entreprises. Il a pour effet, en particulier, d'exercer des pressions et des menaces sur le *collectif* de travail : les institutions, dans l'entreprise, du compromis salarial entre le capital et le travail, qui avaient permis d'arracher des concessions à l'employeur durant la période précédente, sont dorénavant soit contournées, soit utilisées pour imposer aux travailleurs des concessions à réaliser dans un contexte de chantage à la délocalisation et de rationalisation de la production. L'internationalisation de l'entreprise à partir de 1998, l'éloignement conséquent des centres de décision et l'optimisation de la mise en concurrence intra-firme des sites européens, accentueront ce processus. Mateo Alaluf invoque ainsi la fin de la centralité de l'entreprise qui, bien que prenant des formes singulières selon les secteurs d'activités, a pour caractéristique transversale que l'interlocuteur patronal se dérobe à la concertation sociale (Alaluf, 2021a).

Les parcours des ouvriers dans l'entreprise témoignent de l'inversion du rapport de force qui s'opère à l'occasion des restructurations et qui donne lieu au modèle «cœur/périphérie» de la firme flexible (Durand, 2012) : d'une part, les ouvriers du cœur de l'entreprise, dont l'effectif n'a cessé de se réduire, ont subi une déstabilisation de leurs conditions d'emploi et de travail. D'autre part, parallèlement,

depuis les années 1970 une périphérie d'entreprises n'a cessé de croître, composée à la fois des sous-traitants et de travailleurs temporaires en interne, au sein de laquelle les ouvriers ne bénéficient ni des mêmes protections collectives – notamment en cas de restructuration –, ni de statut d'emploi garanti.

Ce sont donc les bases du pouvoir syndical en entreprise qui sont remises en question et, avec elles, la transaction entre les organisations syndicales et les travailleurs sur laquelle reposait leur légitimité sous le capitalisme précédent. Cependant, le taux d'affiliation syndical dans l'entreprise n'est pas affecté par la montée du «despotisme hégémonique», et les syndicats maintiennent, plus qu'ailleurs, une certaine capacité de mobilisations sociales. D'une certaine façon, la tradition d'un syndicalisme combatif dans la métallurgie, historiquement issue de la présence de militants communistes et anarcho-syndicalistes issus de la mouvance renardiste³ – voir la section suivante –, a trouvé en partie à se réorienter dans les luttes défensives contre les fermetures. Reconnues comme acteur de la négociation des licenciements collectifs sous la procédure Renault, les organisations syndicales ont pu obtenir des plans de prépensions et des compensations sociales au licenciement non négligeables, ce qui a aidé à préserver leur légitimité auprès des ouvriers du cœur de l'entreprise. Si les ouvriers de la périphérie sont exclus de la négociation collective, les syndicats ont cependant cherché à encadrer ces ouvriers par différentes pratiques de «négociation de la précarité» comme le système de *closed-shop*⁴, la négociation par cas individuels de protections de travailleurs temporaires en cas de licenciement ou encore des soutiens pour aider à la constitution de la mise en place d'une délégation syndicale dans une entreprise sous-traitante. En outre, ils ont élargi leur répertoire d'action à travers leur participation aux cellules de reconversion – dont ils ont été historiquement la cheville ouvrière –, rendant possible l'encadrement des travailleurs après leur perte d'emploi lors des licenciements collectifs (Bingen, 2017)

2.2. LE DÉCLIN EXISTENTIEL DE L'ENCADREMENT POLITIQUE SOCIALISTE

La déstabilisation du compromis salarial dans l'entreprise fait écho au déclin existentiel du Parti socialiste (PS) en tant qu'acteur politique central de l'hégémonie sociale-démocrate wallonne. Durant la période de constitution d'un «capitalisme civilisé» (1950-1972) (Nagels, 1999) qui a suivi le projet de ce qui a été rétrospectivement appelé le Pacte social (Vanthemsche, 1994), le Parti socialiste s'est imposé comme le relais des revendications ouvrières tandis que la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) a constitué son réservoir électoral, en ayant peu de concurrence à sa gauche. Il s'est constitué dans une position de quasi-monopole dans l'encadrement des milieux ouvriers wallons et a assuré son ancrage grâce au «monde socialiste» issu du POB, composé du mouvement mutuelliste, associatif et syndical (Liebman 2017). Ainsi, le Parti communiste Belge (PCB), qui s'est construit durant la résistance à l'occupation allemande (Gotovitch, 2018), n'a pour ainsi dire pas coexisté avec le Parti socialiste. Il décline rapidement après ses succès électoraux d'après-guerre et exception faite d'une remontée en 1965, le parti chute inexorablement dans les décennies qui suivent (Delwit et Sandri, 2011).

Au niveau syndical, les relations privilégiées entre PS et FGTB se sont réaffirmées après que le lien organique entre le PSB et la Confédération Générale du Travail de Belgique (CGTB) ait été momentanément rompu lors de l'édification de la FGTB créée en 1945 avec les communistes des

3 André Renard (1911-1962) était un ancien ouvrier de Cockerill, fondateur du Mouvement Syndical Unifié (MSU) et occupa plusieurs postes de pouvoir au sein de la FGTB (Hemmerijckx, 2020).

4 Il s'agit d'un système par lequel l'employeur ne peut recourir qu'à des travailleurs syndiqués. Cédric Lomba (2018) montre qu'il existe dans l'entreprise à la fin des années 1990 un mode d'organisation proche de celui-ci pour les intérimaires recrutés.

Comités de Lutte syndicale (CLS) et les renardistes via le Mouvement syndical unifié (MSU) (Delwit, 2010). Cela ne s'est pas réalisé sans conflits à l'intérieur du syndicat. Ce fut notamment le cas au sein du secteur de la sidérurgie où les tendances communistes et renardistes, bien que distinctes, ont durablement influencé le type de culture syndicale existant dans les grands bastions industriels et que l'on peut caractériser par un syndicalisme de classe (Hyman, 1997). Selon Mateo Alaluf, les périodes les plus subversives de l'histoire du syndicalisme belge (1944-1947 et 1956-1964) ont ainsi précisément coïncidé avec les périodes de développement du renardisme (Alaluf 2005). Toutefois, sous l'aile dominante des socialistes, ces tendances ont évolué à l'intérieur de la FGTB par un double mouvement. D'une part, tant les renardistes que les communistes sont absorbés dans la vision réformiste de la FGTB : les projets politiques communiste et renardiste de réforme des structures sont édulcorés pour intégrer l'horizon d'un capitalisme pacifié comme perspective crédible de progrès pour les travailleurs. D'autre part, l'existence progressivement marginalisée de ces tendances radicales au sein de la FGTB lui donne, à échelle locale, une coloration combative. Les militants syndicaux qui se réfèrent au renardisme continuent à valoriser des méthodes d'actions directes (*Ibid.*). En outre, des cadres syndicaux liégeois comme Francis Gomez ou Nico Cué⁵ sont, dans leur socialisation militante initiale, imprégnés par la présence communiste dans les entreprises et la présence d'organisations communistes issues de l'immigration italienne et espagnole dans le bassin liégeois (Bruyere, 2017).

Cependant, dès le début des années 1980, les politiques néolibérales attaquent les fondements matériels de redistribution des richesses au cœur du modèle social-démocrate. Or, les socialistes francophones sont associés aux gouvernements fédéraux sans interruption de 1988 à 2014, et participent à ces politiques austéritaires tout en légitimant leur participation par la défense des acquis sociaux. D'une certaine manière, durant cette période, si les relations avec la FGTB sont conflictuelles, les deux s'accordent sur une position défensive et maintiennent dans ce cadre des liens de dépendances mutuelles. Ainsi, lors de la négociation en 2013 du licenciement collectif annoncé par ArcelorMittal, les syndicats ont pu compter sur une intervention importante de la Région Wallonne, via le vice-président et ministre PS de l'économie et de l'emploi, Jean-Claude Marcourt.

Il est certain que le maintien de ces liens avec la FGTB, comme le maintien d'un ancrage local dans les milieux populaires issu de l'organisation pilariée des socialistes a permis jusqu'à présent aux socialistes wallons de rester la première force politique à gauche en Wallonie. Bien qu'il présente une tendance au recul électoral, le déclin des socialistes wallons sur ces vingt dernières années est en effet moins prononcé que celui des autres partis sociaux-démocrates européens, qui se sont soit effondrés, soit ont subi une érosion électorale bien plus brutale. Mais cette relative capacité des socialistes wallons à maîtriser le recul électoral n'empêche pas leur déclin plus existentiel. Leur reconversion dans des logiques gestionnaires et localement clientélistes par la nouvelle génération de cadres socialistes (Alaluf, 2021b), a généré une perte de crédibilité idéologique dans les milieux ouvriers.

En somme, c'est dans ce contexte à la fois de transformations de l'entreprise capitaliste et de déclin de crédibilité de l'encadrement socialiste que le PTB fait irruption, alors même que, à partir de 2008, il opère un changement net d'orientation politique que nous allons à présent aborder.

5 Francis Gomez et Nico Cué, tous deux nés en 1956 et issus de l'immigration espagnole, ont travaillé à la Fabrique national (FN) à Herstal et y ont été délégués syndicaux tout en étant investi dans les Jeunesses Communistes Espagnoles (JCE). Ils feront ensuite une carrière syndicale et rejoindront le Parti socialiste : F. Gomez sera président de la FGTB Métal Liège-Luxembourg en 2003 et puis président de la FGTB Liège-Huy-Waremme en 2014 jusqu'en 2018. N. Cué sera secrétaire fédéral des Métallurgistes de la FGTB en 1997, et secrétaire général des Métallos en Wallonie et à Bruxelles en 2006. Il milite actuellement pour la Gauche unitaire Européenne.

3. L'émergence du PTB en tant que nouvelle force politique à Liège

Historiquement, le PTB n'a pas son origine dans le mouvement ouvrier liégeois. Le parti est en effet issu des contestations étudiantes des années 1967-68 qui émergent autour de la question de la scission linguistique de l'Université catholique de Leuven. De ces contestations vont naître en 1970 une organisation maoïste, dépassant le mouvement étudiant pour rejoindre des combats ouvriers, d'abord en Flandre, AMADA (Alle Macht Aan De Arbeiders) et puis TPO, son pendant francophone en 1974 (Tout le pouvoir aux ouvriers). C'est de cette organisation qu'émerge le PTB en 1979 (Delwit, 2014).

3.1. UNE PRÉSENCE ANCIENNE MAIS UN SUCCÈS RÉCENT

C'est à partir de cette date que l'organisation s'implante dans la région liégeoise. Des militants du parti, suivant la pratique de l'établissement, viennent travailler dans des usines liégeoises. Hubert Hedebouw – père de l'actuel président du PTB Raoul Hedebouw –, notamment, s'établira dans les usines de Cockerill. La présence de militants maoïstes à Cockerill dans ces années-là semble cependant peu significative, probablement en raison de la forte concurrence avec les courants de gauche radicale communistes et renardistes ancrés depuis plus longtemps dans l'entreprise (CRISP (ed.), 1974 ; Bruyere, 2017). Par ailleurs, les premières maisons médicales de «Médecine pour le Peuple» en Wallonie s'implantent dans deux communes du bassin liégeois, celles d'Herstal (1979) et de Seraing (1984). Parmi les organisations réticulaires du Parti, «Médecine pour le Peuple», fondé par des médecins membres du PTB pour fournir un accès facilité des milieux populaires aux soins de santé de première ligne – et qui fait également un travail de sensibilisation sur la question de la santé au travail et des inégalités de santé – est central dans l'ancrage local du PTB. Ces maisons médicales – qui sont actuellement au nombre de onze dans tout le pays – sont considérées explicitement par les cadres du parti comme des lieux d'intermédiation politique entre les quartiers populaires et l'organisation (Delwit, 2014). Notons que, outre ses maisons médicales, le PTB développe son ancrage en ouvrant des sections locales, souvent dans des quartiers populaires mais également en ayant ses propres organisations : Comac, leur mouvement étudiant, leur mouvement de jeunesse Redfox créé en 2016, ou encore le mouvement de femmes Marianne (récemment renommé Zelle). Ce développement d'un monde «pétéliste» n'est pas sans rappeler le processus de constitution du mouvement ouvrier belge en piliers chrétiens et socialistes. Cela suggère que le PTB s'inscrit davantage dans l'héritage du modèle social-démocrate, mais aussi communiste, d'une forme-parti avec ses réseaux dans la société civile que dans la désintermédiation politique de la stratégie populiste⁶.

Si le succès électoral du PTB à Liège reste, durant ses deux premières décennies d'existence, assez négligeable – comme c'est le cas dans toute la Wallonie –, ses premiers succès s'affirment au début des années 2000, précisément dans ces deux communes liégeoises. Ils ne sont pas ainsi sans lien avec les décisions du parti de cibler leurs premières campagnes électorales dans les quartiers où

6 Augustin Renier (2023) souligne qu'il s'agit d'une des divergences entre le PTB et La France Insoumise (LFI). Le PTB défend une forme partitaire réticulaire et traditionnelle, alors que LFI, revendiquant la stratégie populiste, défend une forme mouvement méfiant à l'égard des structures intermédiaires des partis politiques.

leur implantation est plus ancienne depuis l'existence des maisons médicales (Faniel, 2013)⁷. Lors des élections communales de 2000, le parti obtient ainsi 7,2% à Herstal, et deux des trois premiers élus liégeois du parti sont des médecins de «Médecine pour le Peuple». Mais c'est surtout lors du scrutin communal d'octobre 2012 que le PTB réalise une percée notable. Sur les 17 sièges qu'il décroche en Wallonie, 14 le sont dans l'arrondissement de Liège ; cette percée étant donc d'abord un phénomène avant tout liégeois. Dans les communes de Seraing et d'Herstal, le PTB devient même le deuxième parti après le Parti socialiste (Faniel, *ibid.*). Selon une enquête «sortie des urnes» du Centre d'Études de la Vie Politique (CEVIPOL) réalisée lors de ces élections à Liège, les ouvrier·e·s (24,2%) et les employé·e·s (18,2%) sont les plus nombreux à voter pour le PTB, et le parti est plus ancré chez les hommes (57,6%) que les femmes (42,4%). Plus d'un tiers des électeur·e·s se situent dans la tranche d'âge 45-54 ans (32,8%), mais le parti est aussi très implanté chez les moins de 25 ans (17,9%) (Delwit, 2014). Notons que la figure électorale type du PTB correspond ainsi à celle de notre enquête, les ouvriers de la sidérurgie vivant, à quelques exceptions près, dans l'arrondissement de Liège.

Des facteurs internes au parti ont été mis en avant pour expliquer ses succès récents. Après des années de repli sur des positions sectaires et dogmatiques⁸, le Parti acte, au Congrès de 2008⁹, d'un changement quant à la question électorale, jusque-là considérée comme secondaire par rapport à la construction d'un rapport de force par les mobilisations sociales. Le parti va alors transformer son image publique par une prise de distance avec certains éléments de sa doctrine marxiste-léniniste, la mise en place de campagnes concrètes et locales visant des «petites victoires», des revendications phares permettant d'identifier aisément le parti, et la mise en avant de porte-paroles (Delwit, 2014). En outre, le parti continue de revendiquer publiquement une analyse marxiste de la société. Leurs revendications socio-économiques, constituant l'essentiel de leur programme, sont annexées à une lecture antagoniste des relations capital-travail. Le parti mobilise la figure du travailleur comme sujet politique et se présente comme le «parti des travailleurs», «de la classe des travailleurs» ou, plus localement, le «parti des ouvriers» ; termes qui étaient devenus pour ainsi dire inexistantes voire inaudibles dans la sphère médiatico-politique.

3.2. L'ANCRAGE DU PARTI DANS LE MONDE OUVRIER DE LA SIDÉRURGIE

Si le PTB entre donc dans le jeu électoral, lors de ses derniers Congrès, le parti réaffirme l'importance donnée à l'organisation du travail militant dans les entreprises. C'est le cas dans l'entreprise sidérurgique où le parti travaille activement à y développer son implantation. Indirectement, le contexte d'intensification des restructurations enclenché par l'usine Arcelor puis ArcelorMittal permet au PTB de gagner en visibilité auprès des travailleurs. Lors des mobilisations contre les annonces de fermeture de la phase à chaud en 2011 et puis de fermeture partielle de la phase à froid en 2013, des militant·e·s, délégué·e·s affilié·e·s ou sympathisant·e·s et des cadres locaux du parti jouent un rôle important de mobilisations et d'organisations d'actions collectives. Ils organisent notamment des actions en réseaux, entre travailleur·e·s de différents sites de l'entreprise dont la coordination, du fait de leur dispersion géographique, ne va pas de soi. La nature de leur travail militant atteste de l'évolution de leur rapport aux organisations syndicales. Le Congrès de 2008, ici aussi, marque une volonté de

7 La même stratégie électorale est d'ailleurs déployée dans la commune flamande de Zelzate où Médecine pour le Peuple est implanté depuis 1978.

8 Selon l'analyse que le PTB fait de lui-même dans sa brochure «Il était une fois le PTB. Un demi-siècle de marxisme en action».

9 Le rapport du Congrès de 2008 est disponible en ligne : <https://www.ptb.be/congres>

transformer leurs stratégies et leurs relations aux organisations syndicales : alors qu'ils avaient pu jusque-là être dans un rapport d'opposition plus frontale face aux positions réformistes des syndicats et agir de manière sectaire¹⁰, ils vont construire progressivement une tactique syndicale davantage souple et de critique constructive. Les membres du PTB travaillent de cette façon étroitement avec et au sein de l'organisation syndicale qui, bien que fragilisée par les restructurations, reste centrale dans les processus de politisation des travailleur·e-s. Les militants du parti bénéficient ainsi d'un maintien relatif de l'ancrage syndical dans l'entreprise.

Parmi ces militants syndicaux, Frédéric Gillot deviendra une figure ouvrière symbolique du parti en devenant parlementaire wallon aux élections de 2014. Rentré à Cockerill vers 1984 comme ouvrier, délégué syndical FGTB pendant de nombreuses années, Gillot quitte le Parti socialiste au moment du «pacte des générations» (2005)¹¹ et rejoint le PTB dans la foulée. Son parcours montre ainsi un changement : les militants syndicaux plus radicaux, ou qui n'acceptent plus le soutien du Parti socialiste aux politiques néolibérales, sortent désormais de l'encadrement socialiste parce qu'une nouvelle formation politique à sa gauche le rend possible. En envoyant un «sidérurgiste au parlement»¹², le PTB parvient ainsi à remettre des élu·e-s ouvrier·e-s au Parlement alors même que la représentation ouvrière dans les assemblées est extrêmement rare¹³.

3.3. CIRCULATION DES REVENDICATIONS ET DES CONTESTATIONS

Certaines revendications-clés du PTB trouvent une réception nouvelle auprès des ouvriers et de représentants syndicaux dans un contexte de despotisme hégémonique. Face à la multinationale ArcelorMittal, ceux-ci déploient un registre d'interprétation et de contestation du capitalisme qui dénonce «l'arrivée» à Liège d'un *ultra* capitalisme mondialisé et financiarisé. Ce narratif commun dénonce une logique de profit poussée à outrance, un mépris sans précédent pour les travailleur·e-s et la dérégulation sauvage de l'économie au profit de la finance¹⁴. Or, le PTB dénonce alors régulièrement les aides fiscales offertes aux grandes entreprises multinationales basées en Belgique, mettant en avant les trop fortes inégalités générées par un régime fiscal classiste qui taxe davantage les travailleur·e-s que les entreprises. La critique des intérêts notionnels¹⁵ dont a bénéficié le groupe ArcelorMittal a ainsi été un point d'accroche avec le vécu des ouvriers qui, en retour, se sont réappropriés la question de l'injustice fiscale dans leur interprétation du capitalisme mondialisé.

10 Prenons pour exemple l'occupation «musclée» en 2000 du siège de la FGTB par Roberto D'Orazio et par plusieurs membres avérés du PTB, brutalement évacuée par la police sous les ordres du syndicat, et suite à laquelle la FGTB s'opposera fortement à «l'infiltration» du PTB dans son organisation. Voir notamment : <https://www.lesoir.be/art/la-fgtb-ulcerée-par-les-méthodes-ptb-forges-de-clabecq-t-20001129-Z0JZF3.html>

11 La loi du 23 décembre 2005 relative au Pacte de solidarité entre les générations prévoyait un ensemble de mesures visant à augmenter le taux d'emploi en particulier des travailleur·e-s âgé·e-s, notamment en durcissant les conditions d'accès au retrait anticipé du marché du travail.

12 Selon la présentation qui en est fait sur le site du PTB. <https://web.archive.org/web/20201205120723/https://archive.ptb.be/articles/frederic-gillot-depute-wallon-un-siderurgiste-au-parlement>

13 Citons également le liégeois Julien Liradelfo, né en 1985, dont le père était sidérurgiste, qui a lui-même travaillé quelques années pour ArcelorMittal avant le licenciement collectif de 2013. Élu comme conseiller communal à Herstal en 2012 et 2018, il est élu au Parlement wallon en 2019.

14 Cette lecture domine aussi celles des conflits autour de la fermeture de l'usine Vortex en France en 2008, appartenant à la multinationale américaine *Vortex Inc.*, un équipementier de l'industrie automobile (Darras, Rouger et Selponi 2018).

15 Les intérêts notionnels étaient un régime fiscal avantageux pour les entreprises multinationales installées en Belgique qui fut supprimé en 2022.

C'est en particulier en défendant la revendication de nationalisation de la sidérurgie que le PTB fait écho à la proposition d'alternative à la fermeture proposée par les organisations syndicales. Face aux annonces répétées d'intention de restructurations faites par le groupe ArcelorMittal, le PTB soutient la revendication d'un maintien d'une sidérurgie intégrée sous statut public¹⁶. Damien Robert, cadre local du parti et «responsable sidérurgie» pour le PTB, publie une étude sur la sidérurgie et la reconversion liégeoise suite à l'annonce de la fermeture du chaud (Robert 2011). Il s'appuie sur une analyse de l'économie liégeoise pour défendre la viabilité et la nécessité de la mise sous statut public de la sidérurgie et critiquer le positionnement des autres partis politiques sur la question sidérurgique. Le PTB se distingue en effet des autres formations politiques - Parti socialiste inclus - qui adhèrent toutes à l'option de la reconversion post-industrielle du bassin liégeois. La ville de Seraing, par exemple, sous la houlette de bourgmestres socialistes, fait l'objet dès le début des années 2000 d'un *Master plan* visant la reconversion urbaine des anciens sites usiniers du bas de Seraing. Ce plan anticipait ainsi, à ses débuts, la fermeture des sites de la phases à chaud, témoignant de la décision des socialistes locaux de tourner la page de la «Cité du fer».

La revendication de nationalisation du secteur sidérurgique n'a bien sûr rien de neuf : la mise sous statut public de la sidérurgie est défendue par le PTB depuis sa création, mais est également une revendication historique du mouvement syndical. Lorsque Cockerill-Sambre est nationalisé, toutefois, la revendication de nationalisation portée en 1977 par le renardiste Gillon, président de la Fédération des Métallurgistes de Liège, se voit «déformée», devenant une opération de sauvetage pour être revendue par la suite au privé. Alors que la revendication originale de Gillon impliquait une forme de contrôle ouvrier, on retrouve quelques-uns de ses éléments dans la proposition alternative à la fermeture soutenue en 2012 par les organisations syndicales en front commun¹⁷. Celle-ci défend la sortie du groupe ArcelorMittal - et de tout autre «*grand* groupe» - pour reconstituer une «société liégeoise» qui serait dans les mains d'un ensemble régional constitué par les pouvoirs publics régionaux et locaux, des sociétés publiques d'investissement et des entreprises privées, industrielles et bancaires de la région. Il est précisé que les syndicats participent au comité d'orientation stratégique de cette société qui validerait toutes propositions avant leur présentation au conseil d'administration.

En ce sens, cette proposition d'alternative se veut également un projet d'entreprise qui mobilise une notion de démocratie économique et de (re)distribution du pouvoir de décision. Ce qui se joue, c'est faire revivre un modèle d'alliances entre syndicats et pouvoirs locaux en réaction au capitalisme mondialisé. La revendication de nationalisation du PTB, qui implique également une forme de contrôle démocratique des travailleur·e·s (Robert, 2011), a ainsi certainement pu embrasser certaines conceptions partagées par une partie des syndicats et des ouvriers inquiets par la perte du pouvoir syndical en entreprise. Plus largement, elle a pu rencontrer le sens commun des travailleur·e·s façonné·e·s par une économie morale¹⁸ fordiste, à travers laquelle s'est développée de fortes attentes quant au rôle de l'État et son intervention comme intermédiaire et régulateur du compromis social (Castel, 1995).

16 Revendication qui sera réitérée par la suite par des élu·e·s du PTB, comme Marc Botenga ou Julien Liradelfo.

17 CSC-FGTB (Ouvriers, employés, cadres), *Sidérurgie : propositions syndicales alternatives à la fermeture*, 2012. Bien que signé en front commun, c'est la FGTB qui en est l'initiatrice par l'intermédiaire de José Verdin, alors directeur de la FAR (Form'Action André Renard), centre de formation des métaux FGTB de Liège.

18 À la suite d'Edward Thompson et de James Scott, nous identifions à travers ce concept les notions de justice économique et de définition pratique de l'exploitation qui façonnent les contestations (Thompson, 1971 ; Scott, 1976).

4. Pourquoi le PTB fait sens ?

Deux logiques d'adhésion

L'analyse de logiques d'adhésion permet de rendre compte plus précisément de la manière dont le PTB fait écho au sens commun d'ouvriers qui ont eu à travers les restructurations des parcours et des expériences de travail hétérogènes. Pour en rendre compte, nous présentons les propos tenus par Damien, 49 ans, et de Quentin, 37 ans, dont les parcours contrastés illustrent le processus de dualisation cœur/périphérie des emplois de l'entreprise. Si leur point commun est un sentiment de « trahison » ou « d'abandon » du Parti socialiste, les deux déploient deux modes d'adhésion distincts liés à leur statut (stable/précaire) et à la période de leur arrivée (année 1980/2000) dans l'entreprise.

4.1. REVENIR À UN « VRAI SOCIALISME DE COMBAT »

Damien a été embauché début des années 80 sur le site de Kessales pour travailler au sein de l'usine de zingage de l'acier. Lorsqu'il rentre à l'usine, son délégué principal est membre du Parti communiste. Malgré la mise à l'écart de ces militants au sein de la FGTB, le maintien jusqu'à la fin des années 1980 d'une influence communiste dans le syndicat est réelle parmi les métallurgistes liégeois : en 1971, le président et le vice-président de la délégation syndicale de Cockerill sont en effet communistes. Les chiffres du CRISP avancent que 20% des délégués syndicaux de Cockerill sont membres du Parti communiste au milieu des années 1970 (Bruyere, 2017).

Dans les années 1980, les militants communistes ne sont plus à la tête de la délégation de l'entreprise mais continuent à être influent dans le syndicat jusqu'à la fin de la décennie. Pour expliquer son adhésion active au PTB - il est militant du parti et militant syndical -, Damien se réfère explicitement à ces éléments de l'identité positive du syndicalisme de l'entreprise, qu'il se réapproprie dans le cadre des mobilisations lors de la négociation du licenciement collectif.

(...) ces socialistes-là (...) nous ont trahis, [ils nous ont] donné un coup de couteau dans le dos. Moi j'en avais marre de toutes ces politiques-là (...). Alors j'avais regardé, le parti communiste ça ne m'intéressait pas d'y aller. J'ai regardé pour une alternative (...), et puis j'ai vu le PTB. (...) Je me suis fait membre [du PTB] et j'ai continué à militer et puis je me suis retrouvé (...) avec mes idées à moi [qui sont] celles de la FGTB. Pour moi c'était le vrai socialisme, le socialisme de combat (...). À Kessales, c'était le bastion rouge (...). On était 80 ou 90 % à la FGTB et tu avais 11% des membres qui étaient au PTB (...) Ah oui, le PTB était bien incrusté chez Arcelor. D'ailleurs maintenant il est un peu partout. Et heureusement qu'on avait cette force politique là. Moi je dis toujours dans les années 60, c'est pas le PS, c'est pas la FGTB qui disaient de faire grève. Les militants c'était qui ? Des gens du parti communiste. Et ici, on a réussi à recréer ce modèle-là (...). Alors nous au PTB, on a lutté pour avoir plus (...). On a poussé [les délégués syndicaux] à négocier (...) on a poussé les délégations à faire le maximum.

Damien décrit le PTB comme une force sur le terrain de la mobilisation, mêlant étroitement le registre de l'action syndicale et de l'action politique. Pour lui, le PTB permet de renouveler l'héritage militant communiste, d'être donc un acteur de sa transmission, et de renouer avec les principes fondateurs de la FGTB et du socialisme. Damien, comme d'autres militants de sa génération, peuvent mobiliser

explicitement la Charte de Quaregnon, texte fondateur du POB en 1894 dont la tonalité marxisante avait, à l'époque, précisément servi à séduire les ouvriers de la grande industrie en quête d'actions directes plus radicales (Bolle, 2018). Cette réappropriation positive d'éléments de l'histoire ouvrière fonctionne ainsi comme un récit mobilisateur qui, dans le contexte des restructurations, les relie aux combats pour la défense des acquis sociaux, mais aussi à l'honneur de la classe ouvrière.

Par ailleurs, si le PTB est perçu par Damien comme une alternative plus crédible au PCB, c'est sans doute, comme on l'a vu, du fait de leur changement de tactique syndicale et d'orientation plus pragmatique, mais également parce que le PCB ne possède guère plus de base militante, très peu renouvelée sur le plan générationnel. Les deux organisations semblent toutefois entretenir, localement, des relations fraternelles. En 2014, des militant·e·s communistes de la fédération liégeoise se présentent sur les listes du PTB-GO¹⁹ dont certain·e·s seront élu·e·s (Faniel, 2013). Le PTB participe en outre activement à la mémoire communiste locale. Chaque année, à la date de l'assassinat du leader communiste Julien Lahaut, les militant·e·s du parti organisent avec les militant·e·s communistes une marche dans la ville de Seraing pour aller jusqu'au cimetière où se trouve sa tombe et devant laquelle des discours de commémoration sont prononcés par des membres dirigeants de chacun des deux partis.

4.2. DÉCEPTION ET MÉFIANCE À L'ÉGARD DE LA CLASSE POLITIQUE

Quentin a travaillé sur plusieurs sites d'ArcelorMittal début des années 2000, dont au moins neuf ans comme intérimaire et en contrat CDD. Comme Damien, son travail dans la sidérurgie l'amène à côtoyer des militants syndicaux politisés. Mais vingt ans plus tard, ce sont les militants du PTB et non plus communistes qui endossent le rôle de transmission d'une culture syndicale combative. Frédéric Gillot, que nous évoquons précédemment, est son délégué syndical lorsqu'il travaille à Chertal. Il vote pour lui aux élections régionales de 2014.

Moi j'ai été déçu par un certain Parti socialiste qui se dit «socialiste» mais qui n'est pas socialiste du tout (...). Et ça moi je n'aime pas parce qu'à partir du moment où on donne sa voix (...) c'est quand même pour qu'elle soit respectée (...) ce n'est plus le parti qui est ... qui représente la classe ouvrière. C'est tout ! Ça a été oublié, ça. La classe ouvrière pour certains partis, elle veut être éliminée, quoi ! Plus que les riches et les pauvres ! Et c'est ça qui ne va pas. Parce qu'il ne faut pas oublier : c'est la classe ouvrière qui fait vivre toutes ces grandes richesses-là, tous ces cons-là. Et voilà où on en est maintenant (...) [À propos de l'avenir des sites sidérurgiques] : Pourtant on a réinjecté des milliards et des milliards dans des banques qui ont foutu des gens dans la merde et pour pérenniser un emploi qui a nourri des familles, on n'a pas d'argent (...) Regarde Caterpillar, Arcelor et tout ça, c'est le même schéma, ça ferme et on laisse partir l'emploi (...) Mais je me méfie quand même du PTB. Oui ils vont peut-être changer certains trucs, mais le système est fait pour nous arnaquer tous (...) Maintenant les autres partis ça ne m'intéresse pas non plus. Que ce soit FN et tout ça, moi je ne veux pas de ça ici quoi (...) tous ces gens-là, ce qu'ils veulent c'est la division et moi je ne veux pas la division.

19 La liste PTB-GO pour «Gauche d'ouverture» avait intégré des militant·e·s du PCB et de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR).

Les propos de Quentin montrent que les ouvriers de la périphérie, plus jeunes, n'accrochent pas de la même façon à la mobilisation et à la transmission de l'histoire ouvrière. Certes, ses propos témoignent à plusieurs égards de l'intériorisation d'une lecture classiste du monde social. Cette lecture nourrie par son parcours précaire puis son licenciement mais aussi par la vague de restructurations dans plusieurs industries wallonnes après la crise bancaire et financière de 2008, se traduit chez Quentin par un ressentiment de classe et l'expression d'injustices économiques subies. Face aux renoncements du Parti socialiste, le PTB apparaît comme le porte-parole des réalités ouvrières, mais, contrairement à Damien, Quentin ne fait pas référence à des éléments de l'histoire ouvrière collective pour expliquer son adhésion au PTB. Son parcours plus précaire dans l'entreprise l'éloigne des registres contestataires dominants relayés par les syndicats et les militants. Ses contestations sont plus éclatées, moins balisées par un projet politique et/ou syndical précis et il exprime des doutes sur la possibilité d'un changement positif qui viendrait d'un parti politique, quel qu'il soit. La logique d'adhésion de Quentin va ainsi dans le sens de l'analyse de Kim (2023) selon laquelle le PTB combine des éléments discursifs populistes et une lecture classiste du monde social²⁰. Tout en rappelant pour lui la nécessité d'un parti représentant la classe ouvrière, Quentin affirme une vive opposition à des partis d'extrême droite, s'inscrivant ainsi dans un des éléments centraux de la gauche liégeoise qu'est la lutte antifasciste (Faniel, 2013).

5. Limites à l'adhésion : tensions et conflits

Il ne suffit cependant pas de résonner avec le sens commun des ouvriers pour assurer à long terme un ancrage parmi ceux-ci. Ici aussi, penser la montée électorale du PTB en l'inscrivant dans l'héritage social-démocrate wallon éclaire les conflits et les tensions que le parti suscite parmi les ouvriers et leurs représentants syndicaux, et met en évidence de potentielles limites stratégiques.

D'abord, la méfiance de certains ouvriers envers le PTB s'inscrit dans la continuité des conceptions politiques forgées durant la période précédente. Les ouvriers interrogés nous disent que c'est «quand même un parti fort radical», que c'est un parti «d'extrémistes», un parti de «communistes». D'autres font preuves de réserves : «Je suis quelqu'un de gauche, mais je ne suis pas communiste à 100% non plus», «Je ne suis pas communiste, les entreprises je ne suis pas contre, tant qu'elles paient leurs taxes». Le terme «communiste» n'est pas valorisé et rattaché à l'histoire des luttes sociales de l'entreprise comme dans les propos de Damien, mais devient un terme générique repoussoir, mobilisant implicitement une vision dominante de l'histoire ayant condamné et enterré le communisme. Rappelons que cet anticommunisme spontané a aussi été forgé au sein même de l'histoire de la FGTB wallonne.

Ensuite, si le PTB parvient à remobiliser des références positives à la tradition d'un syndicalisme de combat chères à certains militants syndicaux, il se heurte en revanche à la question du régionalisme wallon issu du renardisme qui continue, au sein de la FGTB wallonne et en particulier à Liège, à fournir des lignes doctrinaires pour la stratégie syndicale et politique. Le PTB adopte en effet une perspective unitaire, tant dans son organisation interne que dans sa défense d'un État fédéral uni. Ce clivage s'oppose tant au régionalisme wallon qu'au régionalisme flamand qui, dans notre cas d'étude, a continué à être alimenté par les conflits entre Wallons et Flamands dans les restructurations récurrentes du secteur

20 Lors des élections de 2012, par exemple, le PTB met en avant une rhétorique contre la classe politique à travers sa campagne «Stop au cirque politique !».

sidérurgique (Francq et Lapeyronnie 1990). Ainsi, la construction et l'articulation d'un clivage de classes avec celui de l'unité fédérale n'est pas sans engendrer des conflits avec l'organisation syndicale. Après la sortie du manifeste «We are one» en 2012, le PTB a ainsi été fustigé par Jean-François Tamellini, secrétaire général de la FGTB Wallonne, pour qui s'attaquer au courant régionaliste de la FGTB, c'est s'en prendre au syndicalisme de combat²¹.

Enfin, le refus jusqu'à présent du PTB de participer au pouvoir est centrale dans les critiques qui lui sont adressées. Pour de nombreux·ses militant·e·s syndicaux·ales, ce refus crée une situation sans relais politique, avec d'un côté un Parti socialiste qui perd en crédibilité et, de l'autre, un PTB qui n'est pas encore perçu comme une réelle alternative tant qu'il n'accède pas au pouvoir par la participation à des coalitions²². Un ancien délégué syndical de l'entreprise, Gauthier, dans la cinquantaine, nous dira ainsi :

De conviction, je suis de gauche. Mais on en parlait l'autre jour, je recherche où sont mes valeurs. Donc pour le moment je les retrouve plus dans le côté revendicatif du PTB que dans le rouge du Parti socialiste, pourtant j'ai ma carte au Parti socialiste ! Je n'irais peut-être jamais prendre ma carte au PTB, ils n'ont pas les solutions. C'est vrai, ils sont revendicatifs ... mais c'est plus facile d'être dans l'opposition.

Pour les ouvriers interrogés, la question de la participation politique n'est pas un débat d'idées. Elle relève de vraies préoccupations liées à la possibilité de trouver un relais politique à leurs revendications. Au fond, il y a ici un hiatus entre, d'un côté, la critique marxiste du parlementarisme bourgeois et, de l'autre côté, l'héritage de la transaction social-démocrate entre syndicat et parti qui a durablement façonné les relations de dépendance entre le syndicalisme et les partis politiques dans la société belge. Si, par cette critique, le PTB cherche à conscientiser les travailleur·e·s sur la limite de la démocratie au sein des parlements et à proposer d'autres lieux de son exercice (dans les entreprises et les mobilisations sociales), il risque de s'éloigner des aspirations des syndicats et des travailleur·e·s en quête de résultats législatifs.

6. Conclusion

Notre enquête, limitée à un cas d'étude et dans le temps, ne permet pas de rendre compte avec précision de la progression annoncée du PTB des suffrages aux différentes élections de 2024. Elle ne peut, en particulier, rendre compte de l'évolution récente des rapports de force entre les forces à gauche de l'échiquier politique, ni de la manière dont les expériences du travail parlementaire de leurs élus peut redéfinir certaines stratégies politiques. L'analyse donne à voir cependant dans quel contexte, toujours actuel, le PTB s'est implanté dans un monde ouvrier dont l'histoire collective est inextricablement liée à la crise du modèle social-démocrate wallon dans sa triple transaction entre syndicat et ouvrier·e·s, syndicat et employeur·e·s, ainsi que syndicat et parti. La manière dont le PTB

21 Voir *l'Echo*, 24/09/2021. <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/wallonie/jean-francois-tamellini-fgtb-je-me-pose-des-questions-sur-les-aspects-democratiques-du-ptb/10334277.html>

22 À l'exception des deux communes flamandes de Zelzate où il est en coalition avec les socialistes du Vooruit, et de Borgerhout, où il est en coalition avec Vooruit et Groen.

compose avec cet héritage «encombrant» de la social-démocratie et ses particularités régionales (Alaluf 2021b, p. 169) montre, de manière ambivalente, qu'il constitue à la fois des éléments favorisant et limitant sa progression.

D'abord, le PTB a pu répondre au désarroi des ouvriers face aux transformations de leur entreprise que nous avons abordées par la perte du pouvoir syndical et la dualisation entre le cœur et la périphérie de l'entreprise. Le parti a bénéficié de la persistance d'éléments d'une culture syndicale offensive malgré le contexte de restructurations et a renouvelé un travail d'organisation militante en réorientant ses stratégies syndicales. En particulier, en faisant le lien générationnel avec les militants communistes des années 1980 dans l'entreprise, le PTB a joué lui-même un rôle actif dans la transmission de cette culture syndicale, notamment pour les jeunes ouvriers. Si ceux-ci, de par leur parcours de précarisation, ne se réapproprient pas de la même façon cette culture syndicale, ils épousent néanmoins une lecture classiste du monde social remobilisée par le PTB. L'analyse de la logique d'adhésion au PTB des deux générations d'ouvriers montre que le parti parvient ainsi à créer des convergences par-delà les fractures internes au groupe ouvrier. Il a pu, en outre, se présenter dans la continuation des revendications syndicales face au capitalisme mondialisé défendant, contre les fermetures de sites, une reprise en main de l'entreprise par les pouvoirs publics et une forme de contrôle ouvrier.

Ensuite, le développement de l'ancrage local du parti rencontre des similarités avec la forme pilarisée du monde socialiste, mais aussi, dans une autre mesure, du Parti communiste belge avec ses organisations de jeunesse. Outre son travail d'implantation dans la société civile existante - en particulier dans les syndicats -, ses maisons médicales, ses différents mouvements de jeunes et de femmes, l'ouverture de sections locales dans des quartiers populaires sont autant de structures qui créent des liens entre le parti et les travailleur·e·s. Soulignons que, dans notre cas d'étude, le fait que les ouvriers de l'entreprise vivent tous dans le bassin liégeois a permis également au PTB de garder des liens avec ceux-ci au niveau des sections locales des quartiers après la perte d'emploi. Ainsi, parallèlement au monde socialiste, la structure réticulaire du PTB permet d'éviter des formes de «périphérisation politique» des travailleur·e·s. Si cela n'est pas le seul élément explicatif, il est clair que ce travail d'implantation du PTB joue un rôle important dans l'absence de formation d'extrême-droite en Wallonie.

Cependant, le PTB se heurte à des tensions et des contradictions avec cet héritage social-démocrate. Il fait face à des conceptions politiques façonnées par un projet de conciliation des intérêts de classe et à la vision dominante de l'histoire ayant condamné le communisme.

Alors que le clivage de classe au sein de la FGTB liégeoise continue à s'articuler autour d'un régionalisme de gauche, ravivé par la mondialisation, la perspective unitaire du PTB génère des conflits avec les cadres syndicaux liégeois. Enfin, alors qu'en Belgique, les organisations syndicales entretiennent historiquement des relations de dépendance mutuelle avec leur relais politique, le PTB pourrait pâtir de sa stratégie visant à retarder l'exercice du pouvoir parlementaire.

Bibliographie

- ALALUF M., 2021a, «Travail et entreprise à l'heure de la distanciation physique», *Les Mondes du Travail*, n°26, p. 187-196.
- ALALUF M., 2021b, *Le socialisme malade de la social-démocratie*, Lausanne et Paris, Éditions Syllepse.
- ALALUF M., 2005, «Syndicalisme, syndicalisme révolutionnaire et renardisme» in M. ALALUF (Dir.), *Changer la société sans prendre le pouvoir. Syndicalisme d'action directe et renardisme en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, p. 19-36.
- ALALUF M., 1999, «Le modèle social belge» in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE (eds.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 217-246.
- BINGEN A., 2017, *Les cellules de reconversion en Wallonie. Politiques de l'emploi et restructurations d'entreprises*, Bruxelles, Éditions du CRISP.
- BOLLE F., 2018, «Que faire de la Charte de Quaregnon ?», *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n°103, p. 53-59.
- BRUFF I., 2008, *Culture and Consensus in European Varieties of Capitalism*, London, Palgrave Macmillan.
- BRUYERE R., 2017, *Travail syndical et influence du Parti Communiste de Belgique au sein de la FGTB liégeoise dans les années 1970 et 1980*, Mémoire de Master, Université de Liège.
- BURAWOY M., 1985, *The Politics of Production: Factory Regimes Under Capitalism and Socialism*, London, Verso.
- CAPRON M., 2003, «La sidérurgie en Wallonie entre Usinor, Dufenco et Arcelor», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1786-1787, p. 5-83.
- CAPRON M., 2001, «Cockerill Sambre (1989-1997). Le développement d'une sidérurgie intégrée», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°14, p. 5-60.
- CAPRON M., 1989, «Cockerill Sambre, de la fusion à la "privatisation" 1981-1989», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1253-1254, p. 1-66.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CRISP (ed.), 1974, «La grève de septembre-octobre 1973 à Cockerill», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°656, p. 1-34.
- DARRAS É., ROUGER A., SELPONI Y., 2018, «Qui sont les voyous ? Sens de l'honneur, politisation pratique "ouvrière" et malentendus productifs lors d'une fermeture d'usine» in A. ALLAL, M. CATUSSE, B. M. EMPERADO (eds.), *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, PUR, p. 119-142.
- DE LEON C., DESAI M., TUĞAL C., 2009, «Political Articulation: Parties and the Constitution of Cleavages in the United States, India, and Turkey», *Sociological Theory*, n° 3, p. 193-219.
- DELWIT P., 2014, *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*, Liège, Luc Pire.
- DELWIT P., 2009/2010, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- DELWIT P., SANDRI G., 2011, «La gauche de la gauche» in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (eds.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 273-296.
- DURAND J.-P., 2012, *La chaîne invisible : travailler aujourd'hui : flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Éditions du Seuil.
- FANIEL J., 2013, «Région liégeoise : terre de la gauche radicale ?», *Politique, revue de débats*, n°78, p. 62-66.
- FAYOLLE J., 2005, «Restructurations d'hier et d'aujourd'hui : Les apports d'un séminaire», *La Revue de l'Ires*, n°1, p. 337-362.
- FRANCO B., LAPEYRONNIE D., 1990, «Luttes ouvrières et mobilisations régionales : le cas de la Wallonie industrielle», *Sociologie du Travail*, n°1, p. 39-54.
- FUSULIER B., VANDEWATTYNE J., LOMBA C., BEAUPAIN T., 2003, *Kaléidoscopie d'une modernisation industrielle : Usinor-Cockerill Sambre-Arcelor*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.
- GIRAUD B., SIGNORETTO C. (Dir.), 2023, *Un compromis salarial en crise. Que reste-t-il à négocier dans les entreprises ?*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.
- GOTOVITCH J., 2018, *Du Rouge au Tricolore. Résistance et parti communiste*, Bruxelles, CArCoB.
- GRAMSCI A., 1978, *Cahiers de prison, tome III : Cahiers 10, 11, 12 et 13*, Paris, Gallimard.

- HALL S., 1988/2017, «Le crapaud dans le jardin : thachérisme et théorie» in *Identités et cultures : politiques des cultural studies*, Paris, Éditions Amsterdam, p. 325-363.
- HEMMERIJCKX R., 2020, «Notice Renard André, Gilles, Guillaume», *Le Maitron*. [En ligne] consulté le 03 avril 2024. <https://maitron.fr/spip.php?article231245>
- HYMAN R., 1997, «La géométrie du syndicalisme : une analyse comparative des identités et des idéologies», *Relations Industrielles/Industrial Relations*, n°1, p. 7-38.
- KIM S., 2023, «On Populism and Class Politics: The Polish Union of Labour and the Workers' Party of Belgium», *Representation*, p. 1-9. [En ligne] consulté le 03 avril 2024. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00344893.2023.2210141>
- LIEBMAN M., 2017, *Les socialistes belges (1885-1914). La révolte et l'organisation*, Mons, Éditions Couleur livres.
- LOMBA C., 2018, *La restructuration permanente de la condition ouvrière : de Cockerill à ArcelorMittal*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.
- LOMBA C., 2017, «Des univers ouvriers bousculés par les restructurations répétées», *Savoir/Agir*, 2017, n°1, p. 58.
- LOMBA C., 2001, *L'incertitude stratégique au quotidien : trajectoire d'entreprise et pratiques de travail (Le cas de l'entreprise sidérurgique Cockerill Sambre, 1970-1998)*, Thèse de doctorat, EHESS.
- MCQUARRIE M., 2017, «The Revolt of the Rust Belt: Place and Politics in the Age of Anger», *The British Journal of Sociology*, n°68 (S1), p. S120-S152.
- NAGELS J., 1999, «Le modèle belge de capitalisme» in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE (eds.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 169-216.
- RENIER A., 2023, «La France Insoumise et le PTB, points communs et divergences», *Revue Lava*, n°24, p.11-27.
- ROBERT D., 2011, «Emploi, sidérurgie et reconversion dans la région liégeoise», *Études marxistes*, 2011, supplément au n°96, p. 1-35.
- SCOTT J., 1976, *The Moral Economy of The Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press.
- THOMPSON E. P., 1978/2015, *Misère de la théorie : contre Althusser et le marxisme anti-humaniste*, Montreuil, l'Echappée.
- THOMPSON E. P., 1963/2012, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil.
- THOMPSON E. P., 1971, «The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century», *Past & Present*, n°50, p. 76-136.
- VANTHEMSCHE G., 1994, *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- WOOD A., 2021, «Workplace regimes: A sociological defence and elaboration», *Work in the Global Economy*, n°1-2, p. 119-138.

Critique populaire de l'exploitation. Ce que devient le travail

Nicolas LATTEUR, 2023, *Critique populaire de l'exploitation. Ce que devient le travail*, Lormon, Éditions Le bord de l'eau, 317 p.

Comprendre ce que devient le travail à partir de la parole des salarié·e·s, tel est le projet de l'ouvrage de Nicolas Latteur. Le point de vue n'est pas banal car l'avenir du travail, de l'emploi, et du salariat paraissent généralement tracés par la doxa managériale ou les prévisions d'économistes et de spécialistes des technologies. Les un·e·s promettent une organisation du travail à la fois plus «agile» et plus participative, voire carrément la libération du travail ; les autres annoncent des ajustements douloureux impulsés par les avancées technologiques ou des impératifs budgétaires. Quant aux politiques de l'emploi, elles sont davantage préoccupées par le contrôle des salaires au nom de la compétitivité et au mieux par la recherche d'un équilibre précaire entre la promotion de la flexibilité et la préservation du bien-être des travailleur·e·s. La question de l'exploitation du travail par le capital a été évacuée du débat public et, pourtant, les mobilisations collectives, les grèves qualifiées parfois d'improbables, qu'elles répondent aux restructurations d'entreprises, édulcorées en termes de «plans de transformation», aux effets délétères de situations de sous-effectif, aux dégradations des conditions salariales, d'emploi et de travail montrent à l'évidence que «le salariat est irréductible à toute pacification». La démarche de l'auteur, qu'il avait déjà adoptée dans un précédent ouvrage (Lateur, 2017), consiste à appréhender les conflictualités du travail en ce qu'elles révèlent une «*critique populaire élaborée à partir des expériences et des savoirs constitués par les salariés*». De ce point de vue, par-delà l'expression compréhensible d'émotions, de mécontentements, de frustrations, par exemple face aux licenciements collectifs ou à des formes d'intensification du travail et de précarisation de l'emploi, les travailleur·e·s peuvent donc faire preuve d'expertise et construire une analyse critique des transformations du travail.

L'ouvrage est structuré en trois parties qui peuvent être lues dans l'ordre ou le désordre. La première partie, «Dirigés à distance, contrôlés en permanence», rend compte d'un mouvement général de dispersion et d'isolement des salarié·e·s sur les lieux de travail, couplé à une perte de centralité de l'entreprise dans le capitalisme contemporain : le pouvoir capitaliste, c'est-à-dire l'actionnariat, «*privilégie des chaînes de production dans lesquelles une multitude de prestataires sont mis en compétition*». C'est à cette échelle étendue qu'est exercé le contrôle des travailleur·e·s par la mise en tension des flux de production. Comme le disait Jean-Pierre Durand, «le flic est dans le flux». En dépit de l'essor du management, les salarié·e·s se trouvent paradoxalement confronté·e·s à des «nouvelles formes de ... désorganisation du travail» qui complexifient le travail, nécessitent des adaptations permanentes et contraignent à «mal travailler», ce qui a des effets délétères sur leur santé physique

et mentale. Au fil des entretiens avec des travailleur·e·s dans des situations diversifiées des points de vue de la qualification, du statut d'emploi et de la nature de l'activité (consultant·e·s, employé·e·s administratif·v·e·s, ouvrier·e·s de l'industrie, de la logistique, de la restauration, livreur·e·s, etc.), apparaissent les ressorts de l'efficacité économique sur lesquels s'appuie le management moderne que l'on peut résumer à partir d'une tension permanente, en apparence paradoxale, entre promesses d'autonomie et renforcement de la subordination. Les pratiques du télétravail en sont un exemple significatif. Mais, plus généralement, ce qui se manifeste aujourd'hui chez les consultant·e·s jusqu'aux livreur·e·s des plateformes, c'est le glissement d'une obligation de moyens propre à la relation salariale vers une assignation du travail par des objectifs de résultats et cela, dans un processus de changements organisationnels et technologiques permanents auxquels doivent constamment s'adapter les salarié·e·s considéré·e·s comme «entrepreneur·e·s d'eux-mêmes». Ce n'est donc pas tant le passage du salariat à l'indépendance qui est déterminant mais bien la transformation de la condition salariale de l'intérieur.

La deuxième partie, «Essentielles et méprisées», rédigée au féminin car bien des activités réputées «essentielles» sont réalisées par des femmes, s'intéresse au travail dans le non marchand et les services publics. Le *care*, le travail social, l'enseignement, le socio-culturel, le travail associatif en général, sont autant d'activités pénétrées aujourd'hui par les logiques managériales dominantes et des calculs budgétaires conduisant bien souvent à une intensification du travail, à une dégradation des conditions d'emploi et de travail et, en fin de compte, à une détérioration de la qualité des services. La période de la COVID a particulièrement éclairé ce paradoxe par lequel les activités relevant de la sphère de la reproduction sociale sont encensées pour la disponibilité temporelle, l'implication subjective dans le travail et les qualités relationnelles qu'affichent les travailleuses alors même qu'elles restent largement déconsidérées socialement et dévalorisées au plan salarial. Le fait est que les personnels des services publics et des services privés «au» public, en raison de leur caractère essentiel, ont été exposés aux risques sanitaires de la pandémie quand d'autres composantes de l'emploi étaient davantage protégées par la généralisation du télétravail, pour les un·e·s et le chômage temporaire au prix d'une perte de salaire, pour les autres. La crise sanitaire a ainsi servi de révélateur de contradictions à l'œuvre depuis longtemps. Les entretiens réalisés avec des infirmières, aides-soignantes, enseignantes, artistes, travailleur·e·s sociaux·ales et des services publics montrent une volonté commune de se réapproprier le travail, de préserver l'autonomie dans son exercice ainsi que la finalité sociale de l'activité malgré les appels à la rentabilité, la précarité, le sous-effectif et les risques pour la santé au travail ; autant d'effets générés par une tendance plus ou moins marquée à la marchandisation et à la privatisation des activités.

La troisième partie de l'ouvrage, «Résister en milieu hostile», livre des récits de délégué·e·s syndicaux·ales confronté·e·s à des difficultés au moment d'exercer leur mandat de représentant·e·s des travailleur·e·s . Le constat général qui en ressort peut étonner au premier abord : malgré une forte institutionnalisation des relations collectives de travail, en Belgique comme en France, l'action syndicale reste encore aujourd'hui largement entravée dans les entreprises, si bien que sa légitimité doit constamment être affirmée et conquise face à la violence des relations hiérarchiques et aux manœuvres du management pour diviser les travailleur·e·s, isoler et réprimer les délégué·e·s les plus combattifs qui se heurtent à deux difficultés majeures lesquelles se renforcent l'une l'autre. La première pourrait être résumée en termes de dénégation ou de contournement des réglementations du travail. Les délégué·e·s disent par exemple devoir au quotidien batailler pour tenter d'obtenir le respect du temps de travail, subordonné du point de vue du management aux «impératifs» de la

flexibilité dans des régimes de production en flux tendus, pour faire respecter les droits à la santé et à la sécurité sur les lieux du travail, notamment pendant la COVID, plus spécialement dans l'industrie alimentaire, la santé, les transports en commun et les services à domicile, ou basiquement pour permettre l'action collective, comme le droit de grève, et l'exercice des mandats syndicaux dans l'entreprise. À cela s'ajoute une deuxième difficulté liée à la reconfiguration flexible des entreprises qui se traduit d'une façon ou l'autre par une dispersion et un isolement croissant des travailleur·e·s et, dès lors, des représentant·e·s syndicaux·ales. Comment mener à bien un travail syndical dans des organisations en réseau où les travailleur·e·s sont dispersé·e·s chez des client·e·s, des donneur·e·s d'ordre, des utilisateur·e·s ou tout simplement à domicile dans le cas du télétravail ? À la rencontre de ces deux difficultés se pose à nouveaux frais l'enjeu de la démocratie sociale. C'est à cet égard, dans les propositions pour organiser les résistances collectives que réside aussi l'intérêt de l'ouvrage. Si la démocratisation de l'entreprise paraît illusoire à l'ère de la configuration néolibérale du capitalisme, on peut par contre déceler dans la pratique militante des dynamiques démocratiques par lesquelles, face à l'hétérogénéisation des situations d'emploi, les syndicats s'ouvrent à de nouveaux collectifs de travailleur·e·s, construisent des réseaux au-delà de l'entreprise, investissent de nouveaux champs d'activités et privilégient l'action directe, tout cela dans une perspective de transformation sociale.

Au terme de la lecture, le titre de l'ouvrage prend tout son sens. La critique populaire s'adresse bien à l'exploitation du travail qui conjugue des logiques de domination et d'injustice sociale (Renault, 2023). Au fond, quand Bourdieu, dans un article célèbre (Bourdieu, 1996), évoquait la double vérité du travail, il considérait qu'objectivement dans le régime capitaliste, les travailleur·e·s font l'expérience de l'exploitation, pourtant subjectivement ils et elles peuvent s'en accommoder car ils et elles aiment leur métier, s'impliquent dans leur emploi, ce qui peut les mener à endosser les intérêts de l'entreprise. En restituant la parole de travailleur·e·s, Nicolas Latteur fait le chemin inverse. Au premier abord, objectivement en quelque sorte, c'est une logique de coopération qui prévaut, les travailleur·e·s participent volontairement et de manière constructive à la production de biens et de services. Ce n'est qu'en développant leur sens critique à l'égard des discours et des pratiques managériales, à travers l'action collective, qu'ils et elles parviennent à mettre à jour les mécanismes de l'exploitation, les antagonismes que renferme le travail et à entrer en résistance.

AUTEUR

Esteban MARTINEZ-GARCIA, centre de recherche METICES-ULB
esteban.martinez@ulb.be

Bibliographie

- Nicolas LATTEUR, 2017, *Travailler aujourd'hui. Ce que révèle la parole des travailleurs*, Mons, Éditions du Cerisier.
- Emmanuel RENAULT, 2023, *Abolir l'exploitation*, Paris, La Découverte.
- Pierre BOURDIEU, 1996, «La double vérité du travail», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, 114, p. 89-90.

Malades du racisme. Souffrance & dignité

Rachid BATHOUM (Dir.), 2023, *Malades du racisme. Souffrance & dignité*, Paris, L'Harmattan, 247 p.

Pour les victimes du racisme, parler de leur expérience n'est pas toujours chose aisée : le malaise fréquent que les récits suscitent voire le regard réprobateur qu'ils provoquent en réaction à ce malaise sont autant dissuasifs que douloureux pour elles. Comme toute tentative visant à révéler les effets délétères de l'ordre racial, social, patriarcal ou hétéronormé dans nos sociétés égalitaires, les récits sur les discriminations subies sont constamment minimisés, les expériences disqualifiées et réduites à une posture «victimaire», ou pire, elles sont déniées. La violence de l'acte lui-même s'additionne alors à la violence de ce déni (victimisation secondaire).

L'ouvrage dirigé par R. Bathoum propose, précisément, de traiter des effets du racisme sur la santé des personnes qui en sont l'objet et d'apporter quelques éclairages sur cette expérience du racisme en dévoilant «*les épreuves de l'humiliation et de l'injuste, de la violence, de la dignité et de la souffrance*» (p.19) que subissent les victimes directes ou indirectes.

Le livre est organisé en deux parties : la première revient sur les dimensions conceptuelles et cognitives du racisme tandis que la seconde examine les effets matériels et symboliques du racisme et des discriminations sur la santé des personnes.

Dans l'avant-propos de R. Bathoum, on perçoit à quel point les témoignages récoltés dans l'enquête qualitative réalisée en 2019 auprès de Maghrébin·e·s de son entourage font écho à sa propre expérience du racisme et à ses souffrances de jeune immigré marocain arrivé en Belgique dans les années 1980. S'inspirant de la célèbre interpellation de Gayatri Spivak dans son ouvrage «*Les subalternes peuvent-elles parler ?*», Bathoum («*Puis-je parler ?*») questionne la légitimité des chercheur·e·s racisé·e·s à analyser le racisme et à produire des savoirs à partir des marges de la recherche scientifique en sciences sociales. Ce qu'il critique, à juste titre, c'est le statut de neutralité et d'objectivité des épistémologies hégémoniques qui ne pensent pas la production des savoirs sous l'angle de la dissymétrie du pouvoir, ni n'interrogent le point de vue situé des chercheur·e·s dans cette production. Cette posture n'est pas nouvelle : il s'agit d'un débat que les féministes¹ étatsuniennes ont théorisé dès les années 1980 - la *Standpoint Theory* ou l'épistémologie du point de vue situé - comme alternative aux méthodes de la recherche scientifique mainstream non genrée et aveugle à la

1 Notamment Smith D., Haraway D., Hill Collins P., Hartsock N. & Harding S. HARDING S., 2004, *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*, New York, Routledge.

race et à la classe sociale. Ce paradigme considère tant les points de vue des sujets enquêté·e·s que des chercheur·e·s impliqué·e·s et soutient «*que le savoir produit dans les marges et formulé de façon collective est potentiellement plus fiable et susceptible d'accroître l'objectivité du savoir traditionnel*» (Bracke et al., 2013 : 48).

Les incompréhensions autour de ce constat se déploient pourtant au sein même de l'ouvrage : dans la première partie de son article, Daniel Bizeul tente de répondre aux critiques de Bathoum sans parvenir à percevoir sa propre posture hégémonique qu'il incarne comme chercheur masculin senior, blanc et issu de l'élite universitaire. Il centre son propos sur la question de la «vérité des faits» et non sur les rapports de pouvoir et la hiérarchisation des savoirs dans la recherche scientifique dominante en sciences sociales. Si l'on adhère à la nécessité d'une épistémologie et d'une méthodologie rigoureuses pour décrire et analyser les réalités du racisme (concepts, outils d'enquête, échantillons, etc.), il est tout aussi crucial d'interroger qui et dans quelles conditions les savoirs sont produits, leurs effets structurants sur la pensée ou encore les angles morts des réalités sous-estimées et souvent inaccessibles aux chercheur·e·s dominant·e·s. R. Bathoum défend les savoirs élaborés dans les *marges* qu'il considère aussi légitimes que ceux produits dans les *centres* (universités), regrettant que ceux des marges soient souvent considérés comme «trop militants» et donc sans «valeur scientifique».

La première partie de l'ouvrage est composée de quatre articles : le premier revient sur les concepts de race, ethnicité, discrimination, blanchité, privilège blanc et victimisation (R. Bathoum), le deuxième tente d'identifier ce qui relève du racisme et de la discrimination dans les témoignages de l'enquête (D. Bizeul), le troisième synthétise les constats établis dans les rapports nationaux et internationaux sur les discriminations (S. Degée et A. Manço) et le quatrième analyse les données d'enquêtes d'opinion internationales sur les représentations sociales stéréotypées des immigrés (A. Marfouk). Je m'attarderai sur les apports des deux premières contributions qui soulèvent d'intéressantes questions.

La déconstruction des concepts (Bathoum) constitue une étape essentielle à la bonne compréhension des processus individuels et structurels du racisme et de la discrimination. Il s'agit d'un exercice complexe qui permet d'éviter les contresens voire la substantialisation fréquente de termes qui relèvent de constructions sociales. Ainsi, la distinction entre l'idée de race comme principe de vision et de division de la société et la race comme rapport social de domination permet de différencier la dimension idéologique de la dimension matérielle qui se traduit dans les pratiques : la discrimination. Par ailleurs, lorsque l'on fait usage des termes «Blanc·he·s» et «Noir·e·s», il est indispensable de rappeler que 'Blanc' et 'Noir' ne renvoient pas aux phénotypes des individus mais bien à un rapport social reposant sur une construction historique du «Blanc» et de la blancheur élaborée par opposition au «Nègre» et à la noirceur inférieurs à l'époque de l'esclavage (Michel, 2020). En outre, l'emploi du terme race au pluriel, radicalement rejeté en sciences sociales, est inopportun dans un tel ouvrage : «*Les comportements à motivation raciale sont à considérer comme 'rationnels' [...] c'est à dire comme fondés sur les intérêts différents des races*» (p. 56). Ce type de maladresse sur un sujet aussi complexe que le racisme comme le maniement de notions non définies («structure raciale» ou «racisme daltonien» qui correspondrait «*au nouveau racisme belge*» (p.64)) déforment le propos de l'auteur qui cherche pourtant à éclairer le ou la lecteur·e·s.

L'article suivant (Bizeul) aborde la difficulté pour les chercheur·e·s à qualifier ce qui relève du racisme ou de la discrimination dans les témoignages et à vérifier que les inégalités et les souffrances des victimes résultent bien de ces actes. L'auteur (qui reconnaît ne pas être spécialiste du racisme) réexamine les 9

témoignages de l'enquête qui est au cœur de l'ouvrage dans le but d'établir la «véracité des faits» de racisme et de discrimination rapportés. Sa démarche consiste à établir cette «véracité» sur base des résultats de recherches réalisées en France comme celles qui attestent des comportements souvent discriminatoires de la police à l'égard des minorités ethnoraciales. En revanche, Bizeul est beaucoup plus circonspect sur le récit d'une mère qui conteste le diagnostic «d'atardé» de son enfant en maternelle pour justifier la proposition d'orientation vers un enseignement «adapté». La mère qui réfute ce diagnostic évoque une discrimination dans le chef des agent·e·s scolaires (éducateur et assistante sociale) alors que Bizeul soutient que cette orientation relèverait davantage d'un «souci pédagogique et institutionnel banal» des agents PMS et d'une «*propension à l'intransigeance, par principe d'égalité formelle, désir de faire valoir de bons résultats, difficulté à gérer une ambiance de classe, intolérance envers des styles de vie éloignés des leurs, comme en témoignent nombre d'enquêtes*» (p.99). Si l'on ne peut écarter cette hypothèse qui nécessiterait de vérifier les représentations sociales de ces agent·e·s, Bizeul peine cependant à considérer la probabilité d'une discrimination réelle de cet enfant d'origine maghrébine à l'école alors que de nombreuses études, en France comme en Belgique, démontrent l'existence récurrente de telles pratiques.

La seconde partie de l'ouvrage comprend deux contributions qui traitent, enfin, de l'objet au centre de l'ouvrage, à savoir, l'impact des discriminations ethnoraciales sur la santé physique et mentale de personnes racisées. S. Bouamama procède à une analyse thématique des témoignages récoltés lors de l'enquête qualitative réalisée en Belgique en 2019 auprès de 9 personnes d'origine maghrébine sélectionnées dans le proche entourage des contributeur·e·s à l'ouvrage. Sans fournir d'informations sur ladite enquête, l'auteur nous livre d'emblée les extraits de récits des 8 témoins sur les 9 annoncés. Ceux-ci décrivent les préjugés qui circulent sur leur culture et leur religion, l'interdiction du foulard, la perte d'un emploi, d'un logement, le déclassement professionnel, l'impossible promotion professionnelle, le plafond de verre et l'accès aux conditions inégales de travail (CDI, salaires). Bref, une multitude de situations jugées injustes et discriminatoires qui marquent durablement les trajectoires de vie individuelles et collectives, leur sentiment d'exclusion et d'humiliation, et la souffrance qu'elles suscitent. L'article souligne les réactions déployées face au racisme : pour les uns, l'invisibilisation ou l'hyper-conformisme pour ne pas affronter la violence du racisme quand d'autres revoient à la baisse leurs ambitions professionnelles, renoncent à se battre ou à l'inverse s'engagent dans les luttes sociales, syndicales et/ou politiques. Quelle que soit la situation vécue, les personnes racisées mobilisent une vigilance constante qui entraîne une charge mentale, une peur et un stress permanents. Ceux-ci suscitent une perte de confiance en soi, une vulnérabilité accrue, un épuisement physique et mental voire un repli sur soi. L'analyse évoque finalement peu les effets précis sur la santé des témoins mais elle relève l'importance des capitaux sociaux et culturels des familles dans leur capacité à se défendre face au racisme et aux discriminations.

Enfin, l'article de R. Bathoum & T. Bathoum propose une synthèse des études épidémiologiques principalement étasuniennes sur les pathologies spécifiques des personnes racisées en lien avec les discriminations ethnoraciales. Ces études montrent que les populations racisées présentent des inégalités de santé importantes et qu'elles sont plus souvent sujettes aux maladies cardiovasculaires et aux dépressions avec leurs effets psychosomatiques (hypertension, maladies respiratoires, mycoses), générées par le stress et l'anxiété résultant des micro-agressions racistes quotidiennes. Ce stress et les inégalités socioéconomiques peuvent déclencher des comportements à risque (mauvaises habitudes alimentaires ou tabagisme) qui augmentent la probabilité de développer ces maladies. Les résultats d'études sur les minorités ethniques aux Etats-Unis présentent un intérêt indéniable, mais il est plus

difficile de saisir dans quelle mesure elles éclairent la réalité des minorités ethnoraciales en Belgique. Tant les réalités socioéconomiques des deux pays que la stratification sociale et les systèmes de santé et de protection sociale, qui impactent l'état de santé général des populations, varient fortement. Les constats de la seule recherche française citée dans la bibliographie (Cognet, 2012), qui ne sont pas présentés, auraient davantage illustré le propos sur les effets du racisme à partir d'un pays plus proche de nos réalités.

Au regard de l'importance du sujet et de la richesse des expériences disponibles, on aurait aimé disposer d'une information plus complète sur les conditions et le contexte de l'enquête, les thématiques abordées, la durée des entretiens, le choix de l'échantillon et la méthode d'analyse des entretiens. En raison du faible nombre d'entretiens, du biais induit par la proximité des personnes interviewées et d'absence d'argument méthodologique et épistémologique de ce choix, n'aurait-il pas été plus approprié de parler d'une enquête exploratoire ? Sur le plan de l'analyse, il aurait pu être éclairant de mettre l'accent sur les « carrières » au sens de Becker (Becker, 1985) pour mieux révéler la manière dont les interactions sociales et les processus de labellisation structurent la trajectoire des témoins dans ses dimensions individuelle et collective.

Ces remarques critiques et suggestions n'enlèvent rien à la pertinence de ce livre et à l'importance de recueillir les points de vue des victimes du racisme. L'ouvrage met notamment en lumière la violence qu'il génère dans leur vie et le cri poignant d'une souffrance qu'elles endurent souvent au quotidien. Un aspect intéressant de l'analyse mentionne la transmission générationnelle du rapport de race et de l'expérience du racisme. Ce processus mériterait une investigation approfondie car il a pour effet d'accroître le stress et l'angoisse quant à l'avenir des enfants sur la santé des parents, en dépit de l'évolution observée en matière de législation de lutte contre le racisme et les discriminations qu'ils soulignent.

AUTEURE

Nouria OUALI, centre de recherche METICES - ULB
noria.ouali@ulb.be

Bibliographie

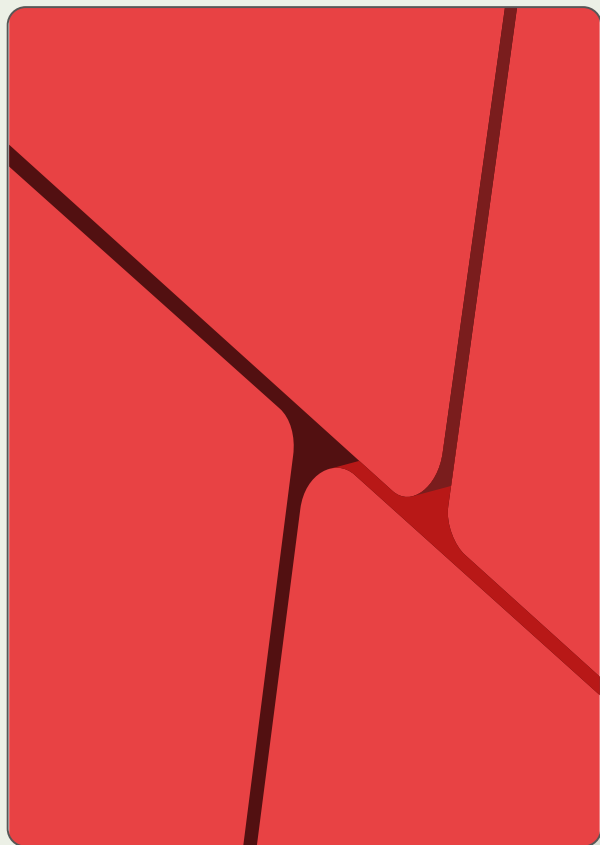
BRACKE S., PUIG DE LA BELLACASA M., 2013, «Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines», *Cahiers du Genre*, 1, 54, p. 45-66.

MICHEL A., 2020, *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, Paris, Ed. du Seuil, 2020.

COGNET M., HAMEL C., MOISY M., 2012, «Santé des migrants en France : l'effet des discriminations liées à l'origine et au sexe», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, n°2, p. 11-34.

BECKER H. S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

PARUTION D'UNE NOUVELLE REVUE INTERNATIONALE



Inequalities
Vol. 1 – May 2024

e-ISSN

Table of Contents

Introduction Introduzione Fabio Perocco, Pietro Basso	v
THE GLOBALISATION OF SOCIAL POLARISATION WITHIN NATIONS	
Inequalities: The Economic Foundation Michael Roberts	3
Du système des inégalités aux classes sociales Alain Bihl, Roland Pfefferkorn	27
Contemporary Slavery and Inequality in Brazil <i>Pureza's Complaint and Struggle</i> Marcela Soares	47
The Japanese Myth: A Middle-Class Society or a Reality Overwhelmed by Global Social Polarisation? Nicola Costalunga	73

Inequalities

Journal of Critical Inequality Studies

Annual Journal

Editor-in-chief Fabio Perocco (Università Ca' Foscari Venezia, Italia)

Advisory board Ricardo Antunes (UNICAMP, Brasil) Pietro Basso (Università Ca' Foscari Venezia, Italia)
Ajmal Hussain (University of Warwick, UK) Olga Jubany (Universitat de Barcelona, Espanya)
Nouria Ouali (Université libre de Bruxelles, Belgique) Marcello Musto (York University, Canada)

Editorial board Rossana Cillo (Università Ca' Foscari Venezia, Italia) Francesca Rosignoli (Universitat
Rovira i Virgili, Espanya)

Managing editor Giorgio Pirina (Università Ca' Foscari Venezia, Italia)

Head office Universit. Ca' Foscari Venezia | Dipartimento di Filosofia e Beni Culturali | Palazzo
Malcanton Marcor. | Dorsoduro 3484/D - 30123 Venezia | Italia | inequalities_editor@unive.it

Publisher Edizioni Ca' Foscari | Fondazione Universit. Ca' Foscari | Dorsoduro 3246, 30123 Venezia,
Italia | ecf@unive.it

© 2024 Universit. Ca' Foscari Venezia

© 2024 Edizioni Ca' Foscari for the present edition

URL : <https://edizionicafoscari.it/it/edizioni4/riviste/inequalities/2024/1/>

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de rédaction

Nouria OUALI, Université libre de Bruxelles

Directeur honoraire

Mateo ALALUF, Université libre de Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Meike BRODERSEN, Université libre de Bruxelles

Secrétariat

Pina MELONI, Université libre de Bruxelles

Aline BINGEN, Université libre de Bruxelles

Francine BOLLE, Université libre de Bruxelles

Pierre DESMAREZ, Université libre de Bruxelles

Isil ERDINC, Université libre de Bruxelles

Mejed HAMZAOU, Université libre de Bruxelles

Guy LEBEER, Université libre de Bruxelles

Esteban MARTINEZ, Université libre de Bruxelles

Jean-François ORIANNE, Université de Liège

Fabienne SCANDELLA, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et Université libre de Bruxelles

Sarah LAFUENTE-HERNANDEZ, European Trade Union Institute et Université libre de Bruxelles

Jean VANDEWATTYNE, Université de Mons

Marc ZUNE, Université Catholique de Louvain

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Paul BOUFFARTIGUE, CNRS LEST, Marseille, France

Soumia BOUTKHIL, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc

Annamaria COLOMBO, HEF-TS-Fribourg, Suisse

Bernard FUSULIER, Université Catholique de Louvain, Belgique

Vasil KIRÖV, Sofia University St. Kliment Ohridski, Bulgarie

Claude HAAS, Université de Luxembourg, Luxembourg

Steve JEFFERYS, London Metropolitan University, Grande-Bretagne

Christina KARAKIOULAFIS, University of Crete, Grèce

Cédric LOMBA, Université Paris 8, France

Miguel MARTINEZ LUCIO, University of Manchester, Grande-Bretagne

Sylvie MONCHATRE, Université Lumière Lyon II, France

Michel PARAZELLI, Université du Québec à Montréal, Canada

Fabio PEROCCO, Università Ca' Foscari Venezia, Italie

Alberto RIESCO-SANZ, Universidad Complutense, Madrid, Espagne

Maria Amparo SERRANO PASCUAL, Universidad Complutense, Madrid, Espagne

Maud SIMONET, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, France

Jens THOEMMES, Université de Toulouse, France

Annalisa TONARELLI, Université de Florence, Italie

Christophe VANROELEN, Vrije Universiteit Brussel, Belgique

LES PUBLICATIONS DU TEF - TRAVAIL, EMPLOI, FORMATION SONT DISPONIBLES SUR :

<https://metices.phisoc.ulb.be/revue-tef>

ISSN : 2466-8346

© 2024 by METICES - TEF

Université libre de Bruxelles - Avenue Jeanne 44 - 1050 Bruxelles - Belgique

Tous droits de traduction et de reproduction réservés dans tous les pays



METICES

<https://metices.ulb.be>